

# 2022

# CONCERTATION

# FILIÈRE

# AGRICULTURE

**Sommaire Interactif** *(merci de cliquer directement sur le texte des puces)*

## **SUPPORTS POUR LA CONCERTATION**

- Diagnostic
- Fiches par diplôme
- Note d'analyse de Défi Métiers
- Tableau croisant établissements/diplômes
- Questionnement

## **PRÉSENTATIONS EN RÉUNION DE CONCERTATION**

- Diaporama Région
- Diaporama Défi Métiers

## **A L'ISSUE DE LA CONCERTATION**

- Compte-rendu de la concertation du 21 Mars 2022

## Concertation de filière de formation Agriculture Diagnostic sur les débouchés et l'appareil de formation initiale

L'Etat et la Région poursuivent des concertations entre les différents acteurs du monde économique et de la formation afin d'actualiser les préconisations par diplômes utilisées pour adapter la carte des formations professionnelles initiales lors des prochaines rentrées. La Région/Pôle lycées/Service offre de formation a élaboré ce diagnostic qui est complété par des fiches sur les diplômes et un tableau qui croise sites de formation/diplômes : ces trois documents ont pour objectif de faire l'état des lieux de la filière de formation *Agriculture*.

Une préconisation = une grande catégorie de préconisation + un commentaire

Définitions des grandes catégories :

1	DEVELOPPER	Il est souhaitable que des capacités d'accueil nouvelles soient proposées
2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places nouvelles peuvent être proposées, souvent sous condition
3	NE PAS REDUIRE	Il est souhaitable de ne plus diminuer les capacités ou/et de mieux les utiliser pour accueillir plus de formés
4	MAINTENIR	Il est souhaitable de préserver l'offre ou d'en éviter une variation importante
5	NE PAS DEVELOPPER	Il est nécessaire de ne pas ou de ne plus créer de capacités d'accueil supplémentaires
6	REDUIRE	Il est souhaitable de réduire les capacités d'accueil

Les préconisations par diplôme constituent un outil synthétique définissant les priorités d'ouvertures et de fermetures de formations sur le territoire francilien.

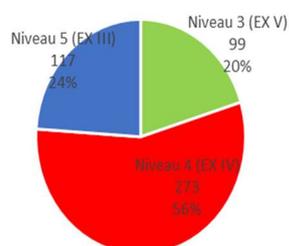
Les préconisations actuelles de la filière *Agriculture* figurent page suivante.

La liste complète des formations traitées dans ce diagnostic figure en annexe.

Libellé diplôme	Code grandes catégories	Grandes catégories de préconisations	Commentaires
ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)	1	DEVELOPPER	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
AGRONOMIE- PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places pourraient être créées. Peu d'emplois en élevage félin canin. Cependant les compétences acquises permettent d'accéder à des emplois se situant sur des champs professionnels connexes en lien avec les chiens et les chats.
METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme, essentiellement horticole en Ile-de-France, peut être développé modérément notamment en apprentissage. Poursuivre l'information des collégiens pour améliorer son attractivité.
PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
TECHNICO-COMMERCIAL (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places nouvelles pourraient être créées à condition de renforcer la visibilité de ce BTS dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2021 au plus tôt, qui correspond aux besoins en emplois des professionnels de l'alimentation, de l'univers des jardineries et des animaux de compagnie.
TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	3	NE PAS REDUIRE	Les capacités d'accueil sont rares et ne doivent pas être réduites pour répondre aux besoins des professionnels de la vente en animalerie
CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de cette formation peu attractive en raison des besoins en emplois qui pourrait croître en Ile-de-France avec les politiques de développement de l'agriculture urbaine.
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de cette formation en raison des besoins en emplois qui pourraient croître en lien avec les actions de soutien de la filière inscrites dans le Pacte agricole régional 2018-2030
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Il est nécessaire de maintenir l'ensemble de la filière de formation hippique très présente en Ile-de-France (loisirs, sports)
PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	4	MAINTENIR	Maintenir ce diplôme proposé uniquement en apprentissage en Ile-de-France.
PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de formation de ce BTSA dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt. La filière professionnelle est en difficulté et il y a peu de créations nettes d'emplois.
CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE (BAC PRO AG)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.
EDUCATION ET TRAVAIL DES JEUNES EQUIDES (CSA)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.
RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.
TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / POLYCULTURE ELEVAGE (BPA5)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

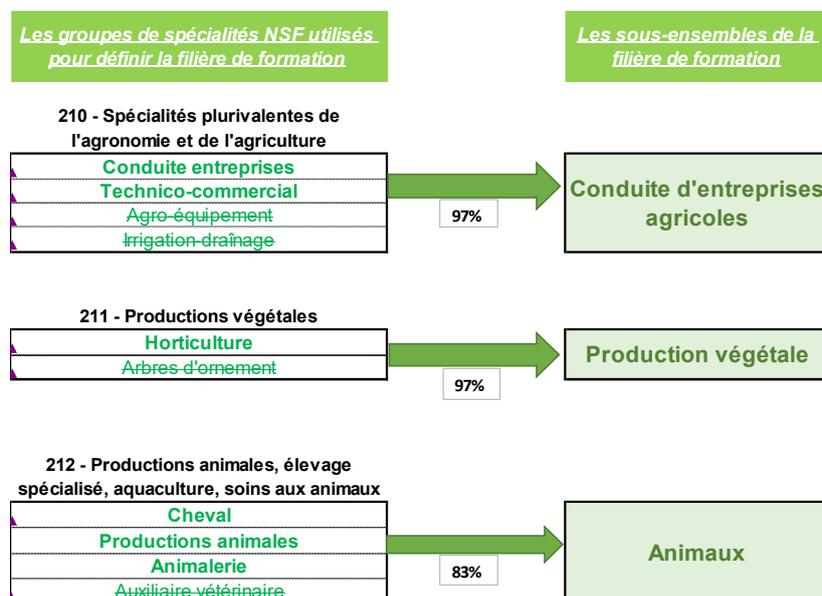
Définition du champ :

La liste de ces formations avec les effectifs par niveaux dispensées en scolaire et en apprentissage en Île-de-France en lycées et en CFA figure en annexe en cliquant [ICI](#). Elles font chacune l'objet d'une fiche diplôme.

**Répartition des flux de formés par niveau**

Le diagnostic ci-dessous concerne les niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) dispensés en scolaire et en apprentissage.

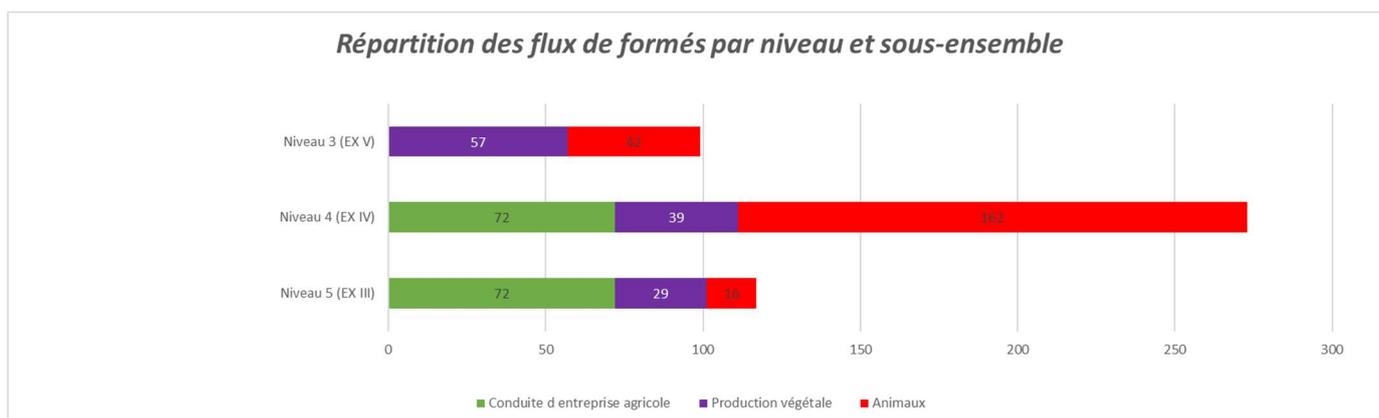
La filière de formation *Agriculture* définie dans le cadre de ce diagnostic correspond à trois sous-ensembles tels que décrits dans le schéma ci-dessous :

**Le champ des formations de l'Agriculture**

En résumé, les trois sous-ensembles *Conduite d'entreprises agricoles*, *Production végétale* et *Animaux* sont très proches des groupes de spécialités de formations de la NSF<sup>1</sup>

- 210 - *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* hors Agro-équipement, Irrigation-drainage.
- 211 - *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)* hors Arbres d'ornement.
- 212 - *Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux*, hors Auxiliaire vétérinaire.

<sup>1</sup> NSF, nomenclature interministérielle des spécialités de formation construite par l'INSEE.



Pour relativiser la comparaison des indicateurs présentés dans le diagnostic, il convient de noter que dans ces 3 sous-ensembles, les flux de formés<sup>2</sup> ont des volumes différents selon le niveau de formation : en 2021 pour le scolaire et en 2020 pour l'apprentissage<sup>3</sup>, par exemple, le niveau 4 (ex IV) du sous-ensemble Animaux accueille 10 fois plus de formés que le niveau 3 (ex V) du même sous-ensemble.

<sup>2</sup> Les flux de formés : les premières professionnelles, les années terminales des BTS et des CAP et les premières années de tout autre diplôme.

<sup>3</sup> Les effectifs d'apprentis 2021 ne sont disponibles qu'avec un décalage de 7 à 9 mois par rapport aux données scolaires.

1.	Comment s'insèrent les jeunes ? .....	6
1.1.	Comment s'insèrent les jeunes à court terme ?.....	6
1.1.1.	A 6 mois (France et Île-de-France).....	6
1.1.2.	A 12 mois (France).....	8
1.2.	Comment s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ? .....	10
	Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture) .....	10
	Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)) .....	10
	Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire)) .....	11
1.3.	Dans quels secteurs d'activités s'insèrent les jeunes en Île-de-France à court terme ? .....	13
1.4.	Dans quels secteurs d'activités s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ? .....	13
	Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture) .....	13
	Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)) .....	14
	Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire)) .....	15
1.5.	Dans quels métiers s'insèrent les jeunes en Île-de-France à court terme ?.....	16
1.6.	Dans quels métiers s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ? .....	16
	Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture) .....	16
	Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)) .....	17
	Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire)) .....	18
2.	Comment fonctionne l'appareil de formation initiale en Île-de-France ? .....	19
2.1.	Quelle est la structure de l'offre de formation ? .....	19
2.1.1.	Structure par niveaux .....	19
2.1.2.	Structure par statut.....	20
2.2.	Quelles sont les évolutions récentes et prévues de l'offre de formation initiale en Île-de-France ?.....	21
2.2.1.	Evolution des flux de formés de la filière <i>Agriculture</i> depuis 2017 .....	21
2.3.	Quelle est l'implantation de l'offre de formation en Île-de-France ? .....	27
2.3.1.	A la rentrée 2021.....	27
2.3.2.	Aux rentrées 2022 et suivantes.....	29
2.4.	Quelles sont les caractéristiques des diplômés ? Quelles évolutions d'effectifs ? Quels publics ? Quelles réussites ?.....	30
2.4.1.	Nombre de diplômés de niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) par sous-ensemble.....	30
2.4.2.	Diplômes rénovés ou en rénovation.....	30
	ANNEXES .....	31
	Annexe méthodologique .....	31
	Liste des formations de niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) de la filière <i>Agriculture</i> , dispensées en Île-de-France en lycées et en CFA.....	32
	Evolution « Toutes filières ».....	33
	Inserjeunes France et Île-de-France.....	34

# 1. Comment s'insèrent les jeunes ?

**Avertissement sur les données disponibles** : les données INSERJEUNES dont on dispose ne concernent que les élèves des lycées de l'Education Nationale alors que près de 90% des élèves de cette filière sont dans des lycées agricoles. Elles sont donc incomplètes surtout pour les scolaires. De plus, une partie des secteurs d'insertion des jeunes formés (secteur agricole et particuliers notamment) ne sont pas pris en compte par les Déclarations Sociales Nominatives (DSN).

Dans ce chapitre, l'analyse portera donc essentiellement sur l'insertion des apprentis

## 1.1. Comment s'insèrent les jeunes à court terme ?

La filière *Agriculture* affiche un taux de sortie<sup>4</sup> du système de formation beaucoup plus élevé que toutes filières confondues pour les apprentis des niveaux 4 (ex IV) et 5 (ex III), et inférieur pour le niveau 3 (ex V).

### 1.1.1. A 6 mois (France et Île-de-France)

**Les taux d'insertion issus d'Inserjeunes à 6 mois, nouveau dispositif de mesure de l'insertion des jeunes scolaires et apprentis, sont disponibles pour la période 2020 pour la France et pour la période cumulée 2019-2020 pour l'Île-de-France.**

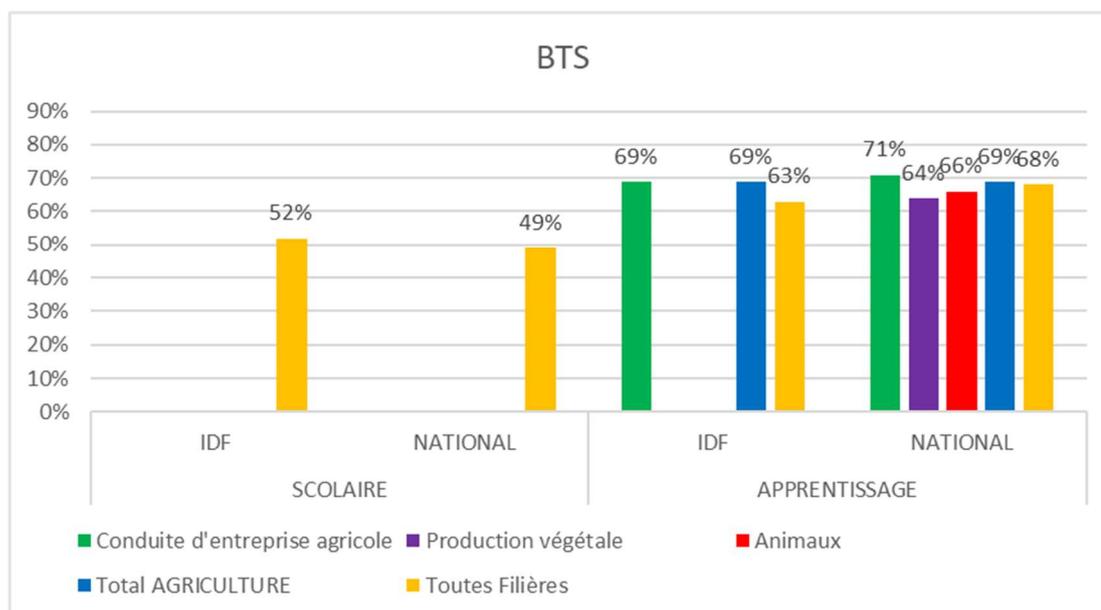
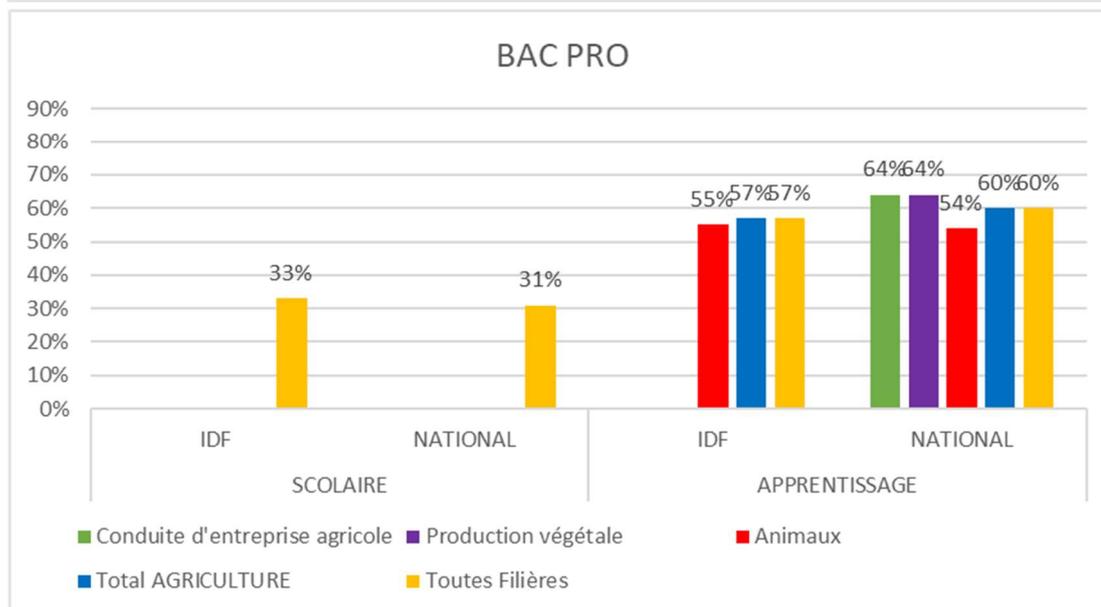
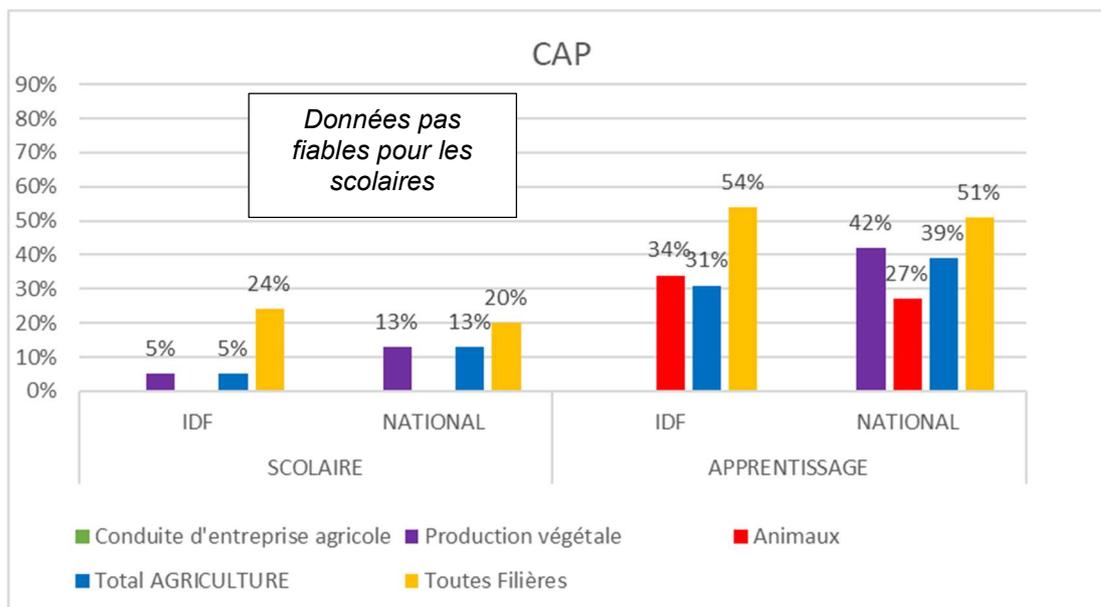
- ✓ **Au sein du niveau 3 (ex V)**, l'insertion des CAP agricoles en apprentissage semble difficile en **Île-de-France** : 31% en *Agriculture* contre 54% en moyenne toutes filières confondues soit un écart de -23 points ; ces difficultés d'insertion des CAP agricoles en apprentissage sont moindres mais restent importantes en **France** avec un écart à la moyenne des CAP toutes filières confondues de -12 points.  
Si on regarde les scolaires hors lycées agricoles les écarts à la moyenne sont également négatifs. Même si les données sont peu significatives pour les scolaires, on retrouve les difficultés d'insertion constatés pour les apprentis.  
Au sein de la filière *Agriculture* en apprentissage, on peut estimer qu'il y a peu de différences entre les sous-ensembles en Île-de-France, sans certitudes en raison du manque de données. En France les difficultés d'insertion des CAP agricoles semblent essentiellement dues au sous-ensemble *Animaux* qui affiche un taux d'insertion de 27% alors que l'ensemble de la filière *Agriculture* est à 39% (le taux d'insertion du sous-ensemble *Animaux* est de 33%<sup>5</sup> si on prend l'ensemble du niveau 3 en apprentissage, donc un peu plus élevé que celui des CAP mais il reste très bas).
- ✓ **Au sein du niveau 4 (ex IV)**, l'insertion des BAC PRO agricoles en apprentissage semble bien meilleure que celle des CAP agricoles en **Île-de-France** et en **France** puisqu'elle est égale à la moyenne toutes filières confondues : 57% en Île-de-France et 60% en France.  
Au sein de la filière en *Agriculture* en apprentissage, en France, on constate une différence entre les sous-ensembles avec une bonne insertion pour la *Conduite d'entreprises agricoles* et la *Production végétale* qui affichent des taux d'insertion de 64% soit +4 points par rapport à la moyenne des BAC PRO toutes filières confondues contrairement au sous-ensemble *Animaux* qui est à -6 points.
- ✓ **Au sein du niveau 5 (ex III)**, l'insertion des BTS agricoles est bonne en **Île-de-France** en apprentissage : le taux d'insertion est de 69% alors que la moyenne des BTS toutes filières confondues est de 63% soit un écart de +6 points. En France le taux d'insertion est plus proche de la moyenne : 69% contre 68% (+1 point).  
Au sein de la filière *Agriculture* en apprentissage, on peut estimer qu'il y a peu de différences entre les sous-ensembles en Île-de-France, sans certitudes en raison du manque de données. En France, c'est le sous-ensemble *Conduite d'entreprises agricoles* qui affiche le meilleur taux d'insertion (71%).

*En conclusion* : Une insertion relative<sup>6</sup> difficile des CAP agricoles en apprentissage en France et surtout en Île-de-France, moyenne en BAC PRO et en BTS agricoles voire assez bonne en BTS agricoles en Île-de-France.

<sup>4</sup> Taux de sortie = 100% des années terminales – taux de poursuite d'études ([données Inserjeunes à consulter en annexe](#)).

<sup>5</sup> Cf. [tableau Inserjeunes France et Île-de-France](#) en annexe

<sup>6</sup> Relatif par rapport à la moyenne toutes filières confondues selon le statut (exemple : le taux d'insertion des Bac pro est meilleur en apprentissage qu'en scolaire mais pour le scolaire, il est au-dessus de la moyenne des bacs pro scolaires toutes filières confondues (qualifié « bonne insertion ») alors qu'en apprentissage il est proche de la moyenne des bac pro en apprentissage toutes filières confondues (qualifié « insertion moyenne »).

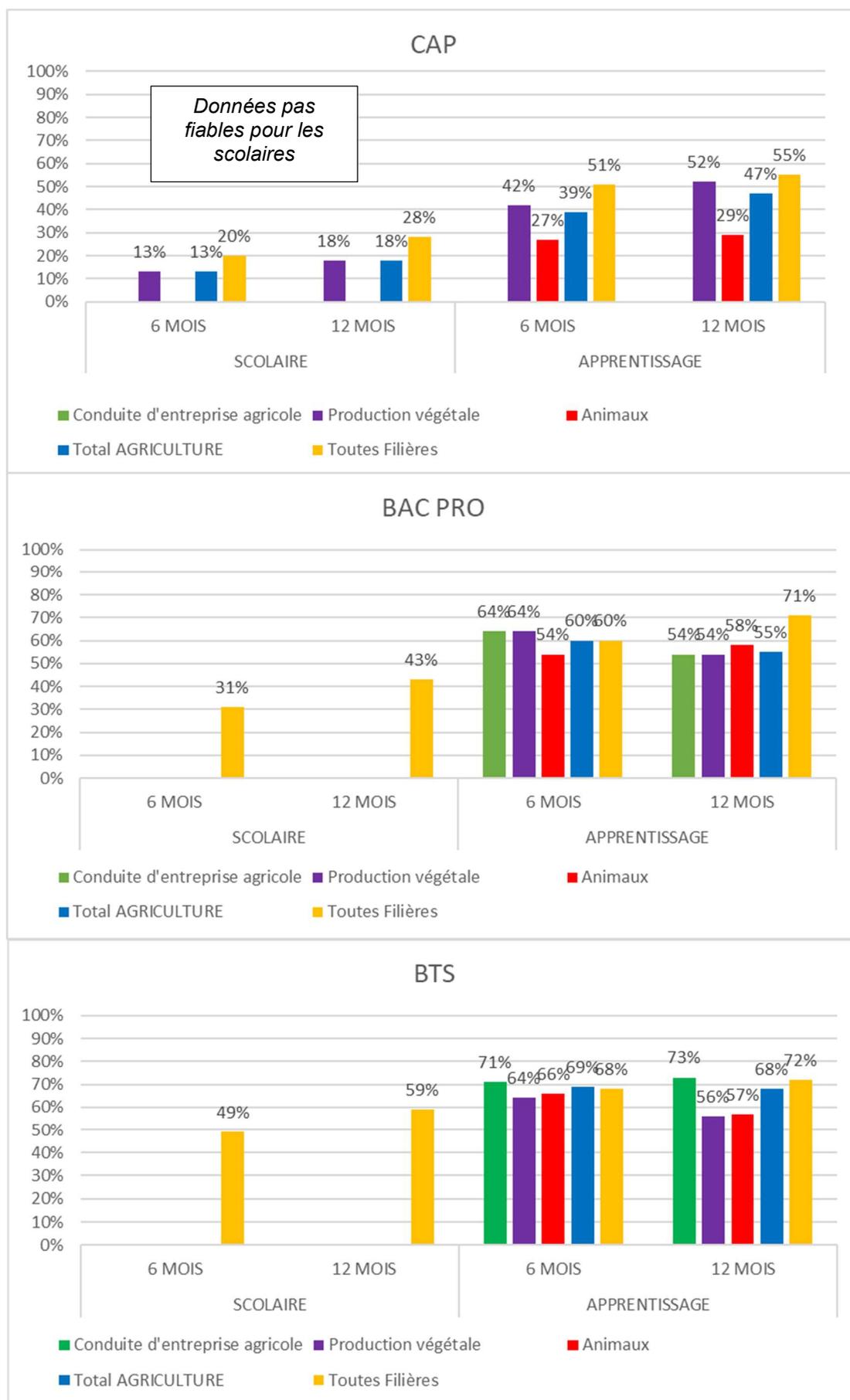


### 1.1.2. A 12 mois (France)

**Les taux d'insertion issus d'Inserjeunes à 12 mois, nouveau dispositif de mesure de l'insertion des jeunes scolaires et apprentis, sont disponibles pour la période 2019 pour la France entière. Les données ne sont pas disponibles pour l'Île-de-France. Les données à 6 mois concerne la cohorte 2020.**

- ✓ **Au sein du niveau 3 (ex V), en France**, l'insertion des CAP agricoles en apprentissage à 6 mois s'améliore à 12 mois tout en restant faible : le taux d'insertion des CAP agricoles passe de 39% à 47% soit + 8 points alors que l'amélioration n'est que de +4 points pour les CAP toutes filières confondues (le taux d'insertion passe de 51% à 55%). Le gain est encore plus marqué pour le sous-ensemble *Production végétale* avec un taux d'insertion qui passe de 42% à 6 mois à 52% à 12 mois soit +10 points.
- ✓ **Au sein du niveau 4 (ex IV), en France**, l'insertion moyenne à 6 mois des BAC PRO agricoles en apprentissage se dégrade à 12 mois en perdant 5 points (de 60% à 55%) alors que l'amélioration des BAC PRO toutes filières confondues se traduit par une augmentation de 11 points.  
Au sein de la filière en *Agriculture* en apprentissage, on constate une différence entre les sous-ensembles avec une forte baisse de l'insertion en *Conduite d'entreprises agricoles* et *Production végétale* alors que les taux d'insertion étaient supérieurs à la moyenne de l'ensemble des BAC PRO à 6 mois : les taux passent de 64% à 6 mois à 54% à 12 mois soit -10 points pour les deux sous-ensembles. Seul le sous ensemble Animaux, enregistre une progression de +6 points.
- ✓ **Au sein du niveau 5 (ex III), en France**, l'insertion moyenne à 6 mois des BTS agricoles en apprentissage se confirme à 12 mois tout en baissant : le taux d'insertion BTS agricoles passe de 69% à 68% soit -1 point, alors qu'il y a une amélioration de +4 points pour le BTS toutes filières confondues (68% à 6 mois et 72% à 12 mois).  
Au sein de la filière en *Agriculture* en apprentissage, il y a une baisse marquée des taux d'insertion des sous-ensembles *Production végétale* (-8 points) et *Animaux* (-9 points) contrairement à la *Conduite d'entreprises agricoles* déjà plus insérant que les autres sous-ensembles à 6 mois et qui passe de 71% à 73% à 12 mois soit un gain de + 2 points.

*En conclusion : En France, on constate une amélioration de l'insertion relative entre 6 mois et 12 mois des CAP agricoles en apprentissage notamment en Production végétale, mais qui reste faible ; une dégradation de l'insertion moyenne des BAC PRO agricoles à 12 mois notamment en Conduite d'entreprises agricoles et Production végétale ; un maintien de l'insertion moyenne des BTS agricoles malgré la baisse en Production végétale et animaux.*



## 1.2. Comment s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ?

**Les données issues des enquêtes à moyen terme sont disponibles uniquement par spécialités de formation<sup>7</sup> pour la France entière et l'Île-de-France (les données sont assez fragiles pour l'Île-de-France car le nombre d'observations est faible, on se référera donc souvent aux données France entière).**

Les trois sous-ensembles de la filière *Agriculture* correspondent aux trois groupes de spécialités de formations de la NSF :

- 210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture = *Conduite d'entreprises agricoles*
- 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...) = *Production végétale*
- 212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire) = *Animaux*

L'analyse porte sur les groupes de spécialités, les données d'ensemble de la filière *Agriculture* ne pouvant être rassemblées.

### Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture)

On observe, pour les *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* :

- ✓ Au **niveau 3 (ex V)**, il n'y a pas de données franciliennes en *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture*.  
En France, le taux d'emploi est élevé : il est de 77% contre 67% en moyenne toutes spécialités confondues soit +10 points. La part de CDI est un peu plus élevée qu'en moyenne : 67% contre 64% pour l'ensemble de spécialités.
- ✓ Au **niveau 4 (ex IV)**, l'insertion est bien meilleure en Île-de-France qu'en France en *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* : le taux d'emploi francilien est de 95% contre 82% en France soit +13 points. A ce niveau, l'écart entre l'Île-de-France et la France toutes spécialités confondues est de -4 points avec un taux d'emploi moyen de 70% en Île-de-France.  
La part de CDI est bien plus élevée en Île-de-France qu'en France : 84% contre 59%. En Île-de-France, l'écart à la moyenne toutes spécialités confondues est de +6 points.
- ✓ Au **niveau 5 (ex III)**, les données pour l'Île-de-France semblent peu fiables. En France, l'insertion est très élevée : le taux d'emploi est de 94% en *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* pour une moyenne toutes spécialités confondues de 85% à ce niveau.  
La part de CDI est plutôt faible : en France elle est de 64% soit -9 points par rapport à la moyenne toutes spécialités confondues.

### Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...))

On observe, pour la spécialité *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures* :

- ✓ Au **niveau 3 (ex V)**, l'insertion semble bien plus difficile en Île-de-France qu'en France en *Productions végétales* : le taux d'emploi francilien est de 47% contre 69% en France.  
A ce niveau, l'écart entre l'Île-de-France et la France toutes spécialités confondues est de -1 point avec un taux d'emploi moyen de 66% en Île-de-France.  
La part de CDI est bien plus élevée en Île-de-France qu'en France : 86% contre 62%. En Île-de-France, l'écart à la moyenne toutes spécialités confondues est de +11 points.

<sup>7</sup> D'après la NSF, nomenclature interministérielle des spécialités de formation construite par l'INSEE.

- ✓ Au **niveau 4 (ex IV)**, l'insertion semble bien meilleure en Île-de-France qu'en France en *Productions végétales*: le taux d'emploi francilien est de 99%<sup>8</sup> contre 85% en France soit +14 points. A ce niveau, l'écart entre l'Île-de-France et la France toutes spécialités confondues est de -4 points avec un taux d'emploi moyen de 70% en Île-de-France.  
La part de CDI est bien plus élevée en Île-de-France qu'en France : 84% contre 47%. En Île-de-France, l'écart à la moyenne toutes spécialités confondues est de +6 points.
- ✓ Au **niveau 5 (ex III)**, il n'y a pas de données franciliennes en *Productions végétales*. En France, l'insertion est très élevée : le taux d'emploi est de 92% pour une moyenne toutes spécialités confondues de 85% à ce niveau.  
La part de CDI est faible : en France elle est de 56% soit -17 points par rapport à la moyenne toutes spécialités confondues.

### **Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire))**

On observe, pour la spécialité *Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux* :

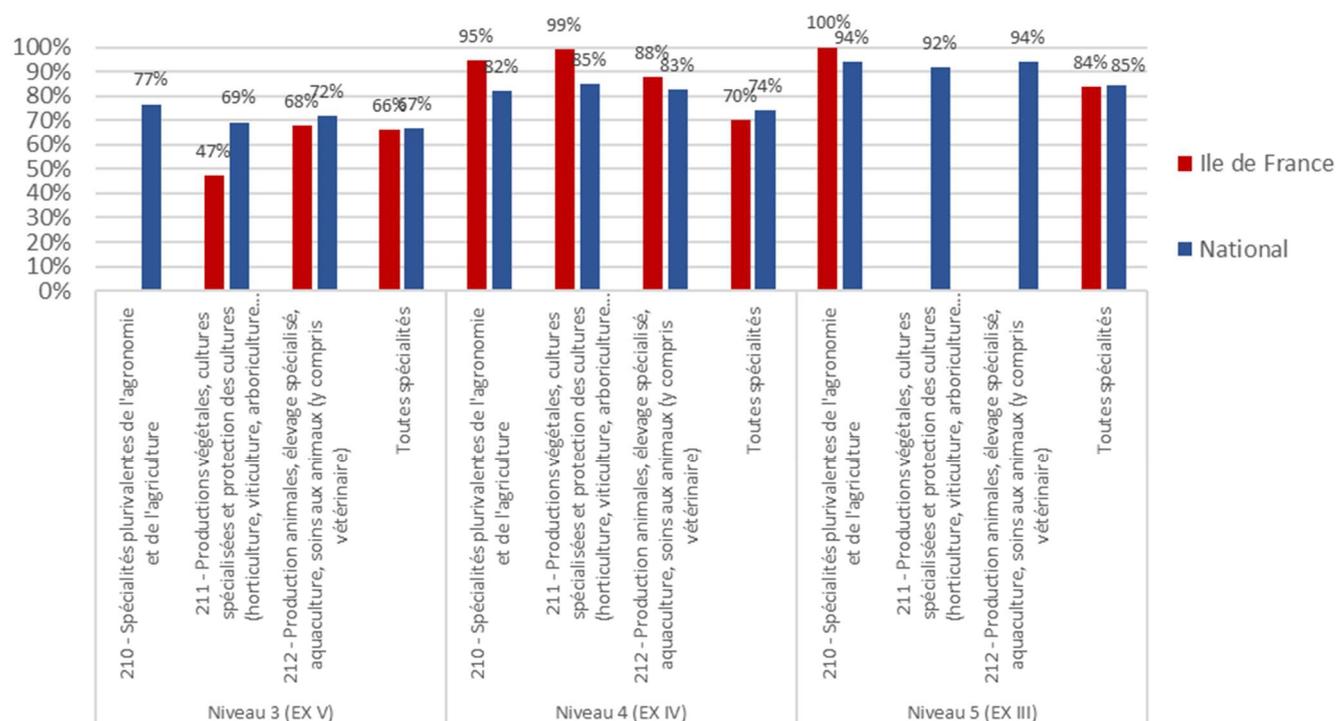
- ✓ Au **niveau 3 (ex V)**, l'insertion semble plutôt moyenne en Île-de-France tout en étant un peu moins bonne qu'en France en *Productions végétales* : le taux d'emploi francilien est de 68% contre 72% en France.  
A ce niveau, l'écart entre l'Île-de-France et la France toutes spécialités confondues est de -1 point avec un taux d'emploi moyen de 66% en Île-de-France.  
La part de CDI en Île-de-France est proche mais supérieure à la France : 56% contre 53%. En Île-de-France, l'écart à la moyenne toutes spécialités confondues est de +11 points.
- ✓ Au **niveau 4 (ex IV)**, l'insertion est meilleure en Île-de-France qu'en France en *Productions animales* : le taux d'emploi francilien est de 88% contre 83% en France soit +5 points. A ce niveau, l'écart entre l'Île-de-France et la France toutes spécialités confondues est de -4 points avec un taux d'emploi moyen de 70% en Île-de-France.  
La part de CDI est bien plus élevée en Île-de-France qu'en France : 71% contre 50%. En Île-de-France, l'écart à la moyenne toutes spécialités confondues est de +6 points.
- ✓ Au **niveau 5 (ex III)**, il n'y a pas de données franciliennes en *Productions animales*. En France, l'insertion est très élevée : le taux d'emploi est de 94% pour une moyenne toutes spécialités confondues de 85% à ce niveau.  
La part de CDI est très faible : en France elle est de 54% soit -19 points par rapport à la moyenne toutes spécialités confondues.

*En conclusion : en Île-de-France une bonne ou excellente insertion de moyen terme au niveau 4 (ex IV) et au niveau 5 (ex III) pour les trois spécialités ; une insertion différenciée selon la spécialité au niveau 3 (ex V) avec des difficultés d'insertion en Productions végétales.*

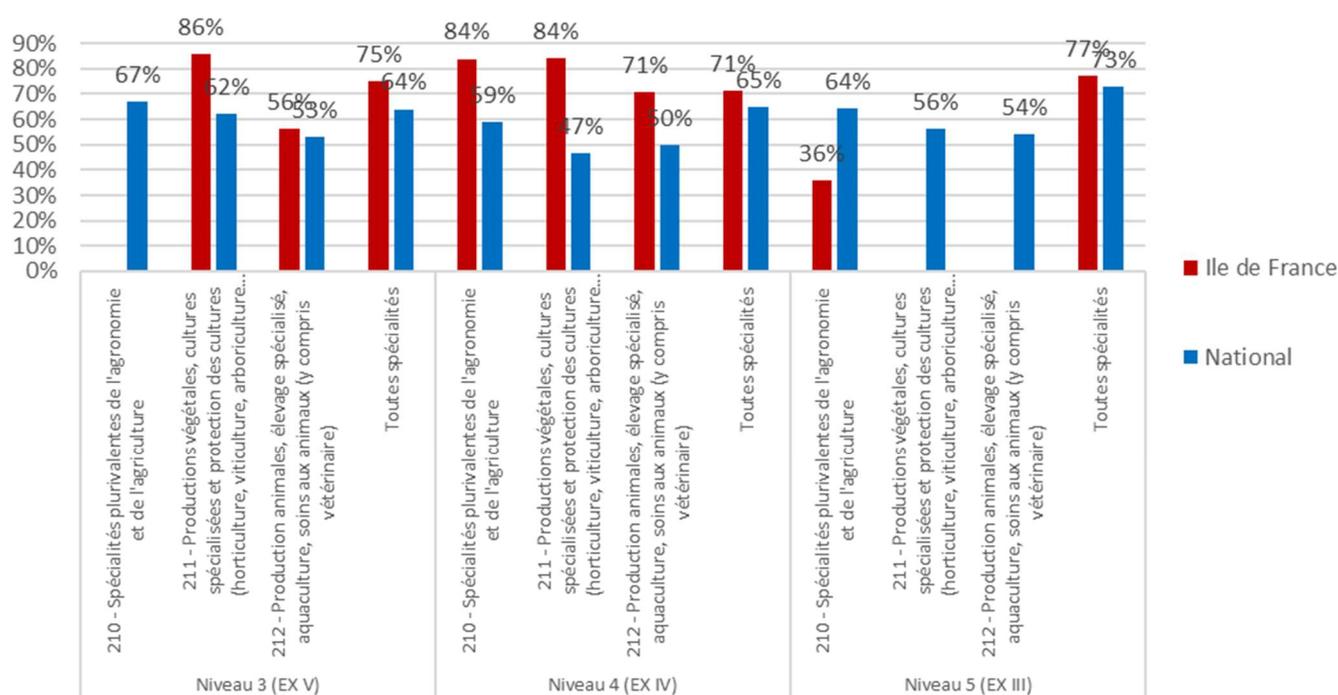
---

<sup>8</sup> Le taux de 99% est très élevé, ce qui nous amène à penser qu'il peut y avoir un biais méthodologique impactant la fiabilité de la donnée

## Taux d'emploi



## Taux de CDI



### 1.3. Dans quels secteurs d'activités s'insèrent les jeunes en Île-de-France à court terme ?

Les données sur l'insertion de court terme dans les secteurs d'activités ne sont pas publiables.

### 1.4. Dans quels secteurs d'activités s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ?

Les données issues des enquêtes à moyen terme sont publiables pour les trois spécialités de formation étudiées mais uniquement pour la France entière.

#### Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture)

On observe, pour les *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme en **France**, le principal domaine d'insertion des diplômés de formation initiale issus des *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* est le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* : ils s'y insèrent à 31%.
- ✓ **Aux niveaux 4 (ex IV)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation et pour une plus large part qu'au niveau 3 (ex V) : ils s'y insèrent à 44%.
- ✓ **Aux niveaux 5 (ex III)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation, *pour une part encore plus grande qu'aux autres niveaux* : ils s'y insèrent à 59%.  
On les retrouve pour une faible part dans le *Commerce de gros* (11%) probablement en lien avec le BTSA Technico-commercial qui appartient à cette spécialité.

#### En France

Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine du secteur d'activité	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Secteur d'activité (NAF A38)	Part du secteur dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	31	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	31
BAC	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	45	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	44
BAC+2	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	61	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	59
BAC+2	GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15	46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	11

## Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...))

On observe, pour la spécialité *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme en **France**, le principal domaine d'insertion des diplômés de formation initiale issus de la spécialité *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures* est le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* : ils s'y insèrent à 30%.  
On les retrouve pour une faible part dans les *Activités de services administratifs et de soutien* (15%) probablement en lien avec les services publics.
- ✓ **Aux niveaux 4 (ex IV)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation et pour une plus large part qu'au niveau 3 (ex V) : ils s'y insèrent à 55%.  
On les retrouve pour une faible part dans le *Commerce de détail* (10%).
- ✓ **Aux niveaux 5 (ex III)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation, pour une part plus faible qu'au niveau 4 : ils s'y insèrent à 38%.  
On les retrouve pour une faible part dans le *Commerce de gros* (11%).

### En France

Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine du secteur d'activité	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Secteur d'activité (NAF A38)	Part du secteur dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	30	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	30
CAP BEP	NZ : Activités de services administratifs et de soutien	15	78 : Activités liées à l'emploi	10
BAC	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	55	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	55
BAC	GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13	47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	10
BAC+2	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	38	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	38
BAC+2	GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	20	46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	11

**Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire))**

On observe, pour la spécialité *Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme en **France**, le principal domaine d'insertion des diplômés de formation initiale issus de la spécialité *Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux* est le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* : ils s'y insèrent à 26%.
- ✓ **Aux niveaux 4 (ex IV)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation et pour une plus large part qu'au niveau 3 (ex V) : ils s'y insèrent à 36%.  
On les retrouve pour une faible part dans le *Commerce de détail* (10%) probablement en lien avec le BAC PRO agricole Technicien conseil vente en animalerie qui appartient à cette spécialité.
- ✓ **Aux niveaux 5 (ex III)**, à moyen terme en **France**, on retrouve une concentration des diplômés en emploi dans le domaine *Agriculture, sylviculture et pêche* et plus précisément dans le secteur d'activité *Culture et production animale, chasse et services annexes* en lien avec la formation, *pour une part encore plus grande qu'aux autres niveaux* : ils s'y insèrent à 54%.

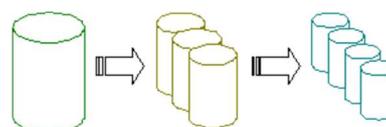
**En France**

Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine du secteur d'activité	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Secteur d'activité (NAF A38)	Part du secteur dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	28	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	26
BAC	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	36	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	36
BAC	GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17	47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	10
BAC+2	AZ : Agriculture, sylviculture et pêche	63	01 : Culture et production animale, chasse et services annexes	54

*Conclusion : pour les trois spécialités, la concentration des diplômés en emploi dans le secteur Culture et production animale, chasse et services annexes est en lien avec la formation. Ce lien est d'autant plus fort que le niveau est élevé, sauf en Productions végétales où la concentration est plus forte au niveau 4 (ex IV).*

## 1.5. Dans quels métiers s'insèrent les jeunes en Île-de-France à court terme ?

1 domaine professionnel = plusieurs familles professionnelles  
1 famille professionnelle = plusieurs métiers



Les données sur l'insertion de court terme dans les familles professionnelles ne sont pas publiables.

## 1.6. Dans quels métiers s'insèrent les jeunes diplômés à moyen terme ?

Les données issues des enquêtes à moyen terme sont publiables pour les trois spécialités de formation étudiées mais uniquement pour la France entière.

### Conduite d'entreprises agricoles (210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture)

On observe, pour les *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme, le principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de formation initiale des *Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* est en lien avec la formation puisqu'ils sont 31% à exercer dans le domaine professionnel *Agriculture, marine, pêche* essentiellement dans les familles professionnelles *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*. Ils exercent pour une part plus faible comme *Conducteurs de véhicules* (16%).
- ✓ **Au niveau 4 (ex IV)**, à moyen terme, on retrouve *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation avec une plus forte concentration qu'au niveau 3 (ex V) : ils sont 46% à exercer dans ce domaine dont 39% dans la famille professionnelle *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*.
- ✓ **Au niveau 5 (ex III)**, à moyen terme, on retrouve aussi *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation : ils sont 65% à exercer dans ce domaine dont 59% dans la famille professionnelle *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*. C'est à ce niveau de formation que le lien formation/métiers est le plus fort.

### En France

Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine de la famille professionnelle	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Famille professionnelle (FAP-2009 - 87 postes)	Part de la famille professionnelle dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	A : Agriculture, marine, pêche	31	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	27
CAP BEP	J : Transports, logistique et tourisme	21	J3Z : Conducteurs de véhicules	16
BAC	A : Agriculture, marine, pêche	46	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	39
BAC+2	A : Agriculture, marine, pêche	65	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	59

## Production végétale (211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...))

On observe, pour la spécialité *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme, le principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de formation initiale de la spécialité *Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures* est en lien avec la formation puisqu'ils sont 38% à exercer dans le domaine professionnel *Agriculture, marine, pêche* dont 20% dans la famille professionnelle *Maraîchers, jardiniers, viticulteurs* et 11% dans celle des *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*.
- ✓ **Au niveau 4 (ex IV)**, à moyen terme, on retrouve *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation avec une plus forte concentration qu'au niveau 3 (ex V) : ils sont 47% à exercer dans ce domaine dont 27% dans la famille professionnelle *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons* et 20% dans celle des *Maraîchers, jardiniers, viticulteurs*. Ils exercent pour une part plus faible comme *Vendeurs* (10%).
- ✓ **Au niveau 5 (ex III)**, à moyen terme, on retrouve aussi *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation : comme au niveau 4 (ex IV), ils sont 47% à exercer dans ce domaine dont 22% dans la famille professionnelle *Maraîchers, jardiniers, viticulteurs*, 15% dans celle des *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons* et 10% comme *Techniciens et cadres de l'agriculture* que l'on ne retrouve pas dans les autres spécialités de l'*Agriculture*. Ils exercent pour une part non négligeable dans le Commerce (21%) notamment en tant qu'*Attachés commerciaux et représentants* (11%).

### En France

Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine de la famille professionnelle	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Famille professionnelle (FAP-2009 - 87 postes)	Part de la famille professionnelle dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	A : Agriculture, marine, pêche	38	A1Z : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	20
			A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	11
BAC	A : Agriculture, marine, pêche	47	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	27
			A1Z : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	20
BAC	R : Commerce	12	R1Z : Vendeurs	10
BAC+2	A : Agriculture, marine, pêche	47	A1Z : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	22
			A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	15
			A2Z : Techniciens et cadres de l'agriculture	10
BAC+2	R : Commerce	21	R2Z : Attachés commerciaux et représentants	11

**Animaux (212 - Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire))**

On observe, pour la spécialité *Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux* :

- ✓ **Au niveau 3 (ex V)**, à moyen terme, le principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de formation initiale de la spécialité *Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux* est en lien avec la formation puisqu'ils sont 22% à exercer dans le domaine professionnel *Agriculture, marine, pêche* essentiellement dans les familles professionnelles *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*.
- ✓ **Au niveau 4 (ex IV)**, à moyen terme, on retrouve *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation avec une plus forte concentration qu'au niveau 3 (ex V) : ils sont 33% à exercer dans ce domaine dont 31% dans la famille professionnelle *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*.
- ✓ **Au niveau 5 (ex III)**, à moyen terme, on retrouve aussi *Agriculture, marine, pêche* comme principal domaine professionnel d'insertion des diplômés de la spécialité de formation avec une plus forte concentration qu'au niveau 4 (ex IV) : ils sont 54% à exercer dans ce domaine dont 43% dans la famille professionnelle *Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons*. C'est à ce niveau de formation que le lien formation/métiers est le plus fort.

**En France**

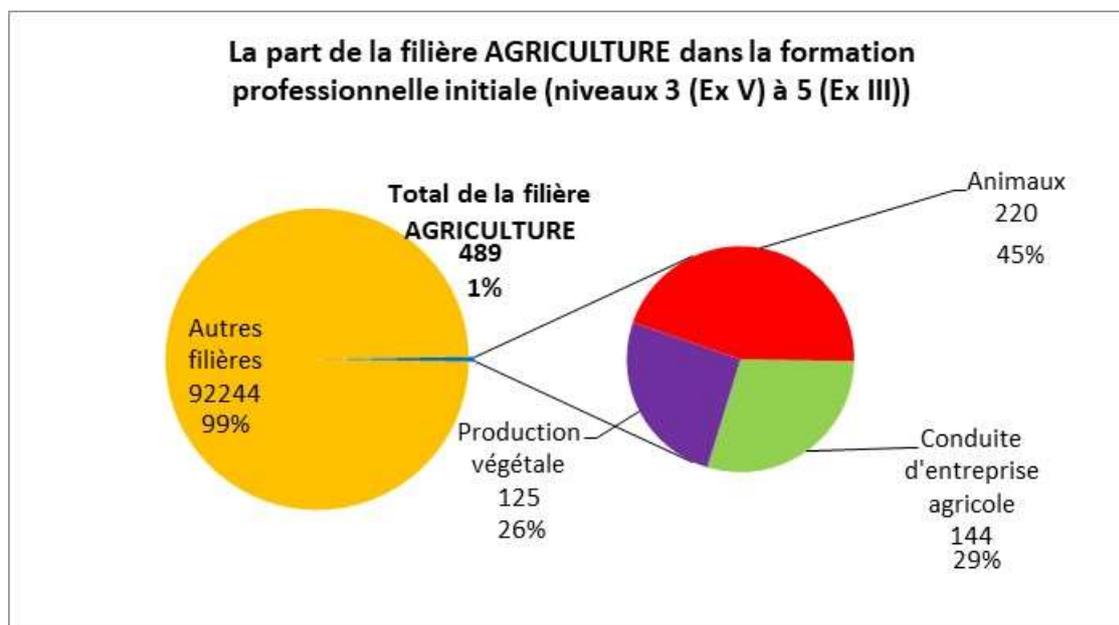
Niveau du diplôme le plus élevé obtenu	Domaine de la famille professionnelle	Part du domaine dans l'emploi du groupe (en %)	Famille professionnelle (FAP-2009 - 87 postes)	Part de la famille professionnelle dans l'emploi du groupe (en %)
CAP BEP	A : Agriculture, marine, pêche	22	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	19
BAC	A : Agriculture, marine, pêche	33	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	31
BAC+2	A : Agriculture, marine, pêche	54	A0Z : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	43

*Conclusion : pour les trois spécialités, la concentration des diplômés en emploi dans le domaine professionnel Agriculture, marine, pêche est en lien avec la formation. Ce lien est d'autant plus fort que le niveau est élevé.*

## 2. Comment fonctionne l'appareil de formation initiale en Île-de-France ?

### 2.1. Quelle est la structure de l'offre de formation ?

En Île-de-France, à la rentrée 2021 pour le scolaire, 2020 pour l'apprentissage<sup>9</sup>, les flux de formés dans les diplômes<sup>10</sup> des niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) de la filière *Agriculture* représentent **moins de 1%** des flux de formés dans l'ensemble des filières : **489 jeunes**. 45% sont formés dans le sous-ensemble *Animaux* alors que le sous-ensemble *Conduite d'entreprise agricole* concerne 29% des formés et celui de la *Production végétale* 26%.



#### 2.1.1. Structure par niveaux

Pour l'ensemble de la filière *Agriculture* la part du niveau 4 (ex IV) est un peu plus importante qu'en moyenne toutes filières confondues : 56% des entrants contre 47% en moyenne au niveau 4 (ex IV). Le niveau 5 (ex III) est sous-représenté en *Agriculture* : 24% contre 32% toutes filières confondues. Le part du niveau 3 (ex V) est presque égale à la moyenne (20% contre 21%).

#### **Pour le sous-ensemble Conduite d'entreprise (144 entrants<sup>11</sup> soit 29% de la filière)**

Il n'y a pas de formés en Conduite au niveau 3 (ex V). Le niveau 5 (ex III) est sur-représenté : 50% contre 32% en moyenne toutes filières confondues. Le niveau 4 (ex IV) est proche de la moyenne : 50% contre 47%.

#### **Pour le sous-ensemble Production végétale (125 entrants soit 26% de la filière)**

La particularité du sous-ensemble *Production végétale* est la nette sur-représentation du niveau 3 (ex V) par rapport à l'ensemble des filières : 46% contre 21%. A contrario, le niveau 4 (ex IV) et le niveau 5 (ex III) sont sous représentés : 31% des entrants en *Production végétale* au niveau 4 (ex IV) contre 47% en moyenne toutes filières confondues et 23% contre 32% au niveau 5 (ex III).

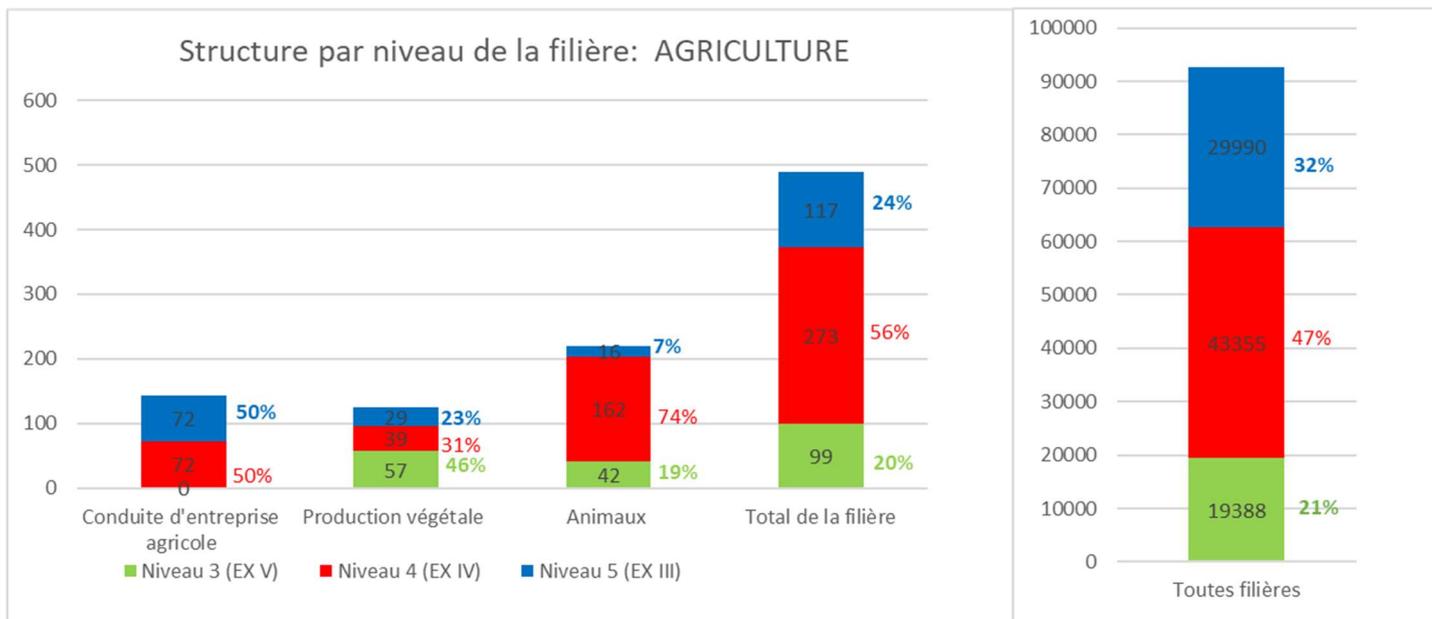
#### **Pour le sous-ensemble Animaux (220 entrants soit 45% de la filière)**

La particularité du sous-ensemble *Animaux* est la nette sur-représentation du niveau 4 (ex IV) par rapport à l'ensemble des filières : 74% contre 47%. Le niveau 3 (ex V) quant à lui est proche de la moyenne (19% contre 21% toutes filières confondues) alors que le niveau 5 (ex III) est nettement sous-représenté : 7% contre 32% en moyenne toutes filières confondues.

<sup>9</sup> Les effectifs d'apprentis 2021 ne sont disponibles qu'avec un décalage de 7 à 9 mois par rapport aux données scolaires

<sup>10</sup> La liste des diplômes classés par sous-ensemble figure en dernière page.

<sup>11</sup> Entrants = flux de formés.



### 2.1.2. Structure par statut

L'apprentissage est assez présent, il concerne une 42% jeunes formés des flux de formés en formation professionnelle initiale en *Agriculture* contre 36% pour l'ensemble des filières.

**Pour le sous-ensemble Conduite d'entreprise (46 entrants apprentis soit 22% des apprentis de la filière)**

La part des apprentis est un peu moins importante qu'en moyenne toutes filières confondues : 32% contre 36%.

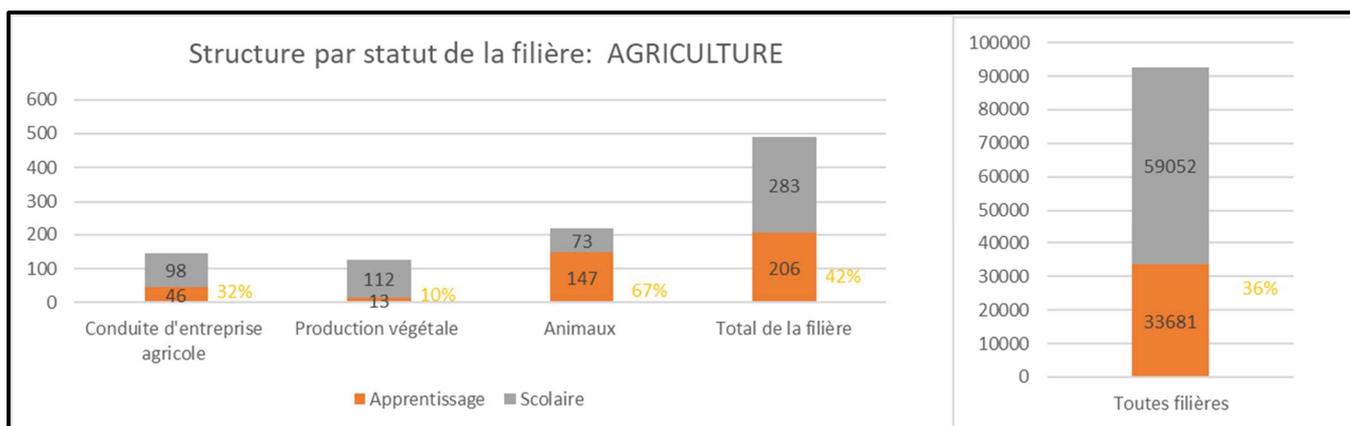
**Pour le sous-ensemble Production végétale (13 entrants apprentis soit 6% des apprentis de la filière)**

La part des apprentis est sous représenté par rapport à la moyenne de l'ensemble des filières : 10% contre 36%.

**Pour le sous-ensemble Animaux (147 entrants apprentis soit 72% des apprentis de la filière)**

La part des apprentis est beaucoup plus importante qu'en moyenne toutes filières confondues : 67% contre 36%.





## 2.2. Quelles sont les évolutions récentes et prévues de l'offre de formation initiale en Île-de-France ?

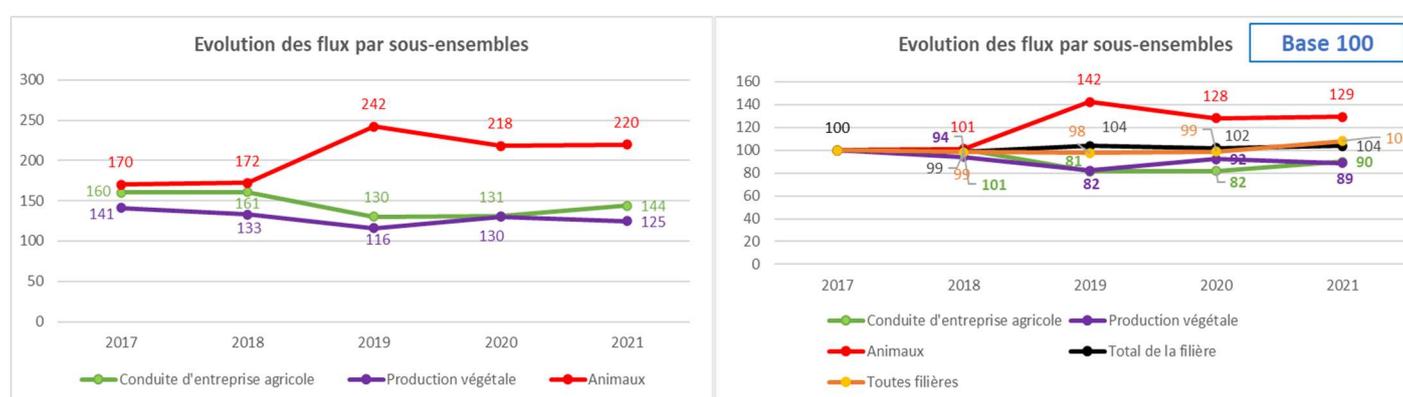
*Avertissement méthodologique : les constats sur les % sont à relativiser étant donné la faiblesse des volumes observés*

### 2.2.1. Evolution des flux de formés de la filière Agriculture depuis 2017

#### Evolution des flux par sous-ensembles

Le flux de formés de la filière *Agriculture* a augmenté de 4% entre 2017 et 2021<sup>12</sup>, un peu en dessous mais assez proche de l'ensemble des filières (cf. annexes) qui a enregistré une hausse de 8% sur la même période.

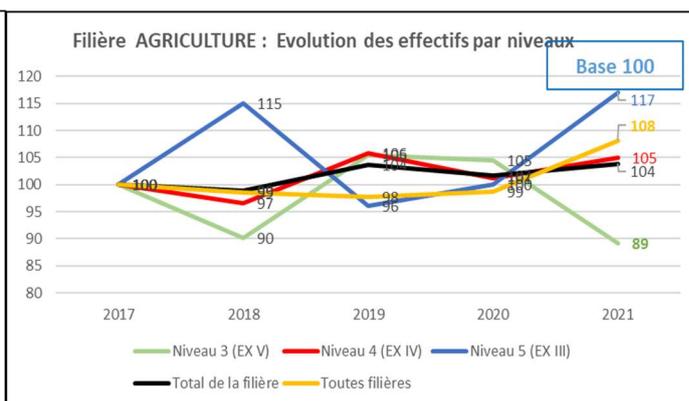
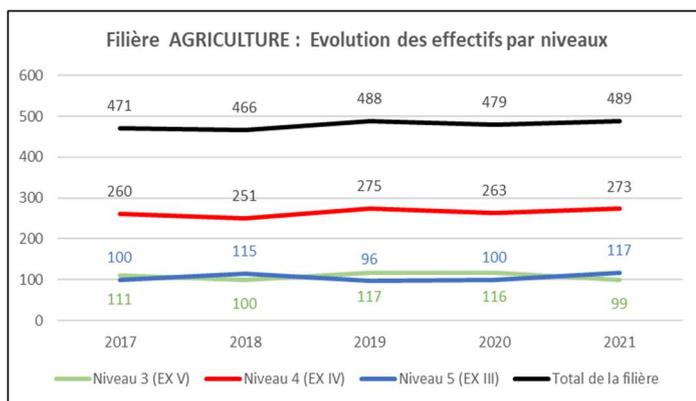
C'est le sous-ensemble *Animaux* qui tire la croissance (+ 29%) malgré une baisse récente. Les sous-ensemble *Conduite d'entreprise agricole* et *Production végétale* enregistrent respectivement une baisse de 10 et 11%.



#### Evolution des flux par niveaux

Alors que le niveau 3 (ex V) est en baisse sur la période 2017 à 2021 (-11%), les flux de formés ont augmenté au niveau 5 (ex III) (+17%) et, dans une moindre mesure au niveau 4 (ex IV) (+5%).

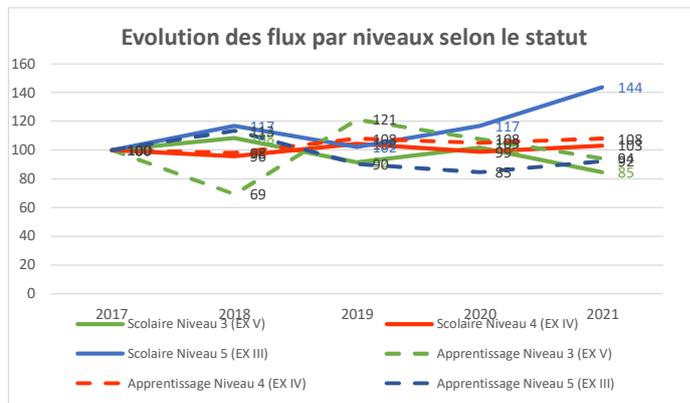
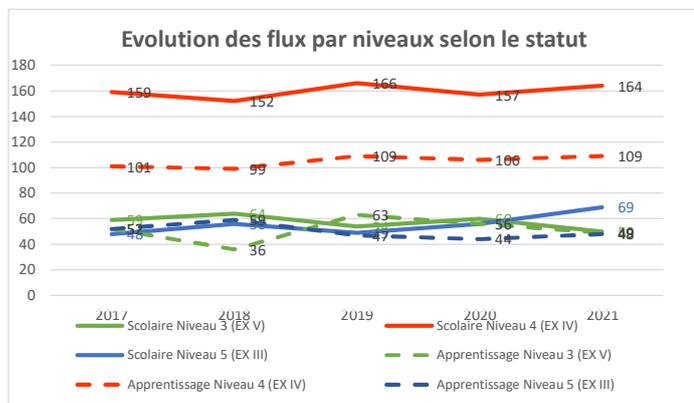
<sup>12</sup> Rentrées N pour le scolaire et rentrées N-1 pour l'apprentissage.



## Evolution des flux par niveaux selon le statut

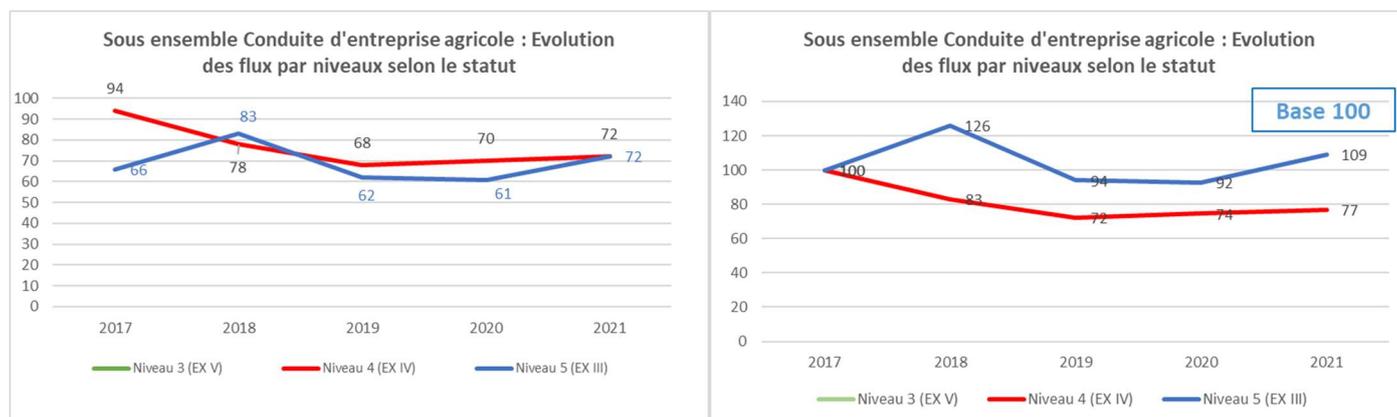
Par niveau et statut, la variation la plus importante est l'augmentation de 44% des flux de formés scolaires de niveau 5 (ex III) contrairement aux apprentis de même niveau (-8%).

On observe sur la période une légère hausse au niveau 4 (ex IV) : +8% en apprentissage et +3% en scolaire, et une baisse au niveau 3 (ex V) : -8% en apprentissage et -15% en scolaire.

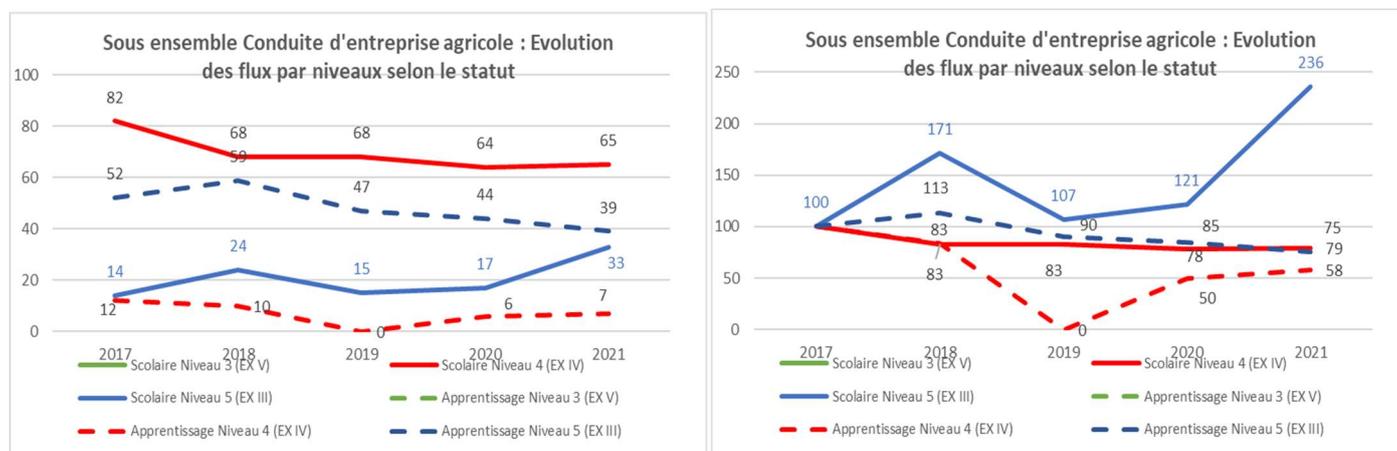


### 2.2.1.1 Pour le sous-ensemble Conduite d'entreprise agricole (144 entrants soit 29 % de la filière)

En *Conduite d'entreprises agricole* les flux de formés ont baissé : -10% contre +8% pour l'ensemble des filières (cf. annexes). La baisse est marquée au niveau 4 (ex IV) : -23%, contrairement au niveau 5 (ex III) qui a augmenté de 9%. Il n'y a pas de formés au niveau 3 (ex V).

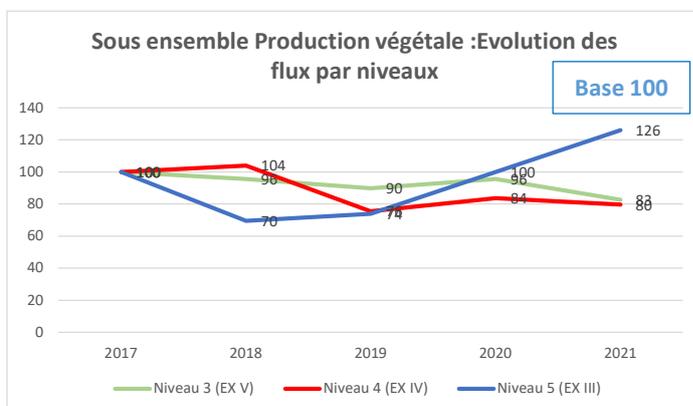
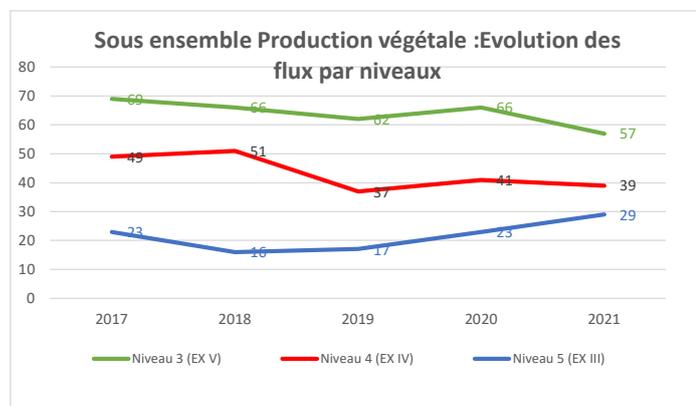


Les variations des flux de formés en *Conduite d'entreprises agricole* par niveau de formation et statut montrent qu'au niveau 5 (ex III) l'augmentation du nombre de scolaires est importante, ce qui n'est pas le cas des apprentis qui sont en baisse.



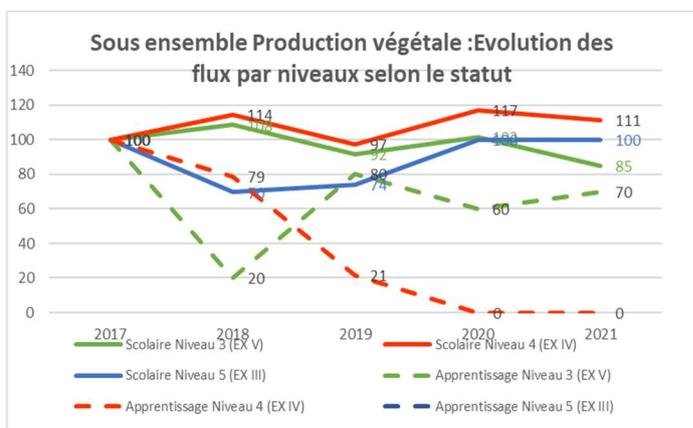
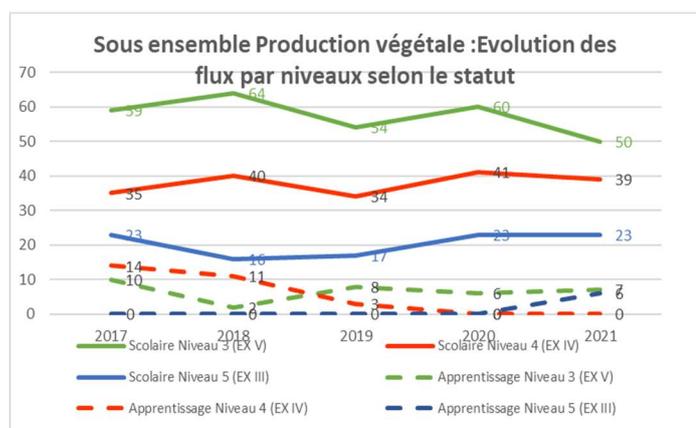
### 2.2.1.2 Pour le sous-ensemble Production végétale (125 entrants soit 26% de la filière)

En *Production végétale* les flux de formés ont baissé : -11% contre +8% pour l'ensemble des filières (cf. annexes). La baisse est marquée aux niveaux 4 (ex IV) et 3 (ex V) : -20% et -17%, contrairement au niveau 5 (ex III) qui a augmenté de 26%.



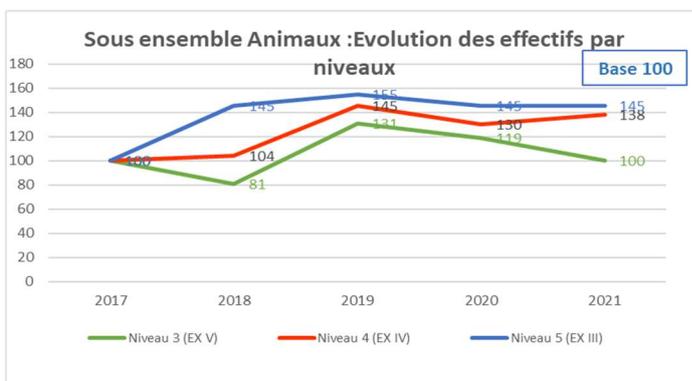
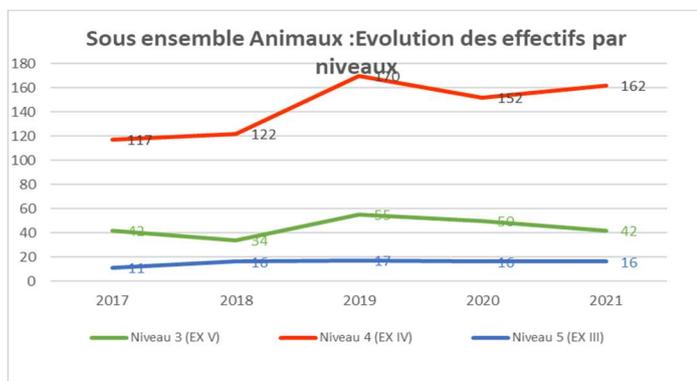
Par niveau et statut, la variation la plus importante est la disparition du niveau 4 (ex IV) en apprentissage alors qu'il y a une augmentation de 11% des flux de formés scolaires.

On observe aussi sur la période une baisse au niveau 3 (ex V) : -30% en apprentissage et -15% en scolaire.

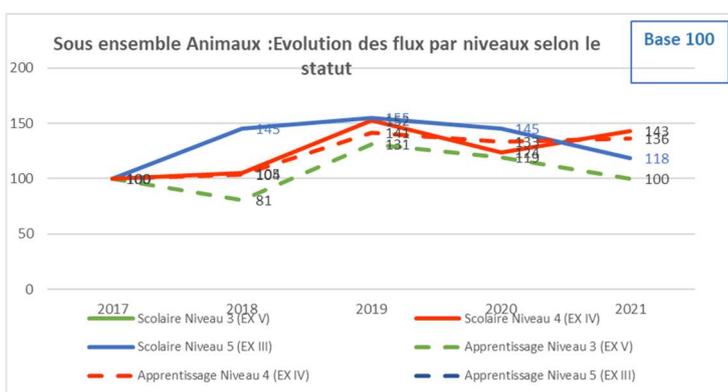
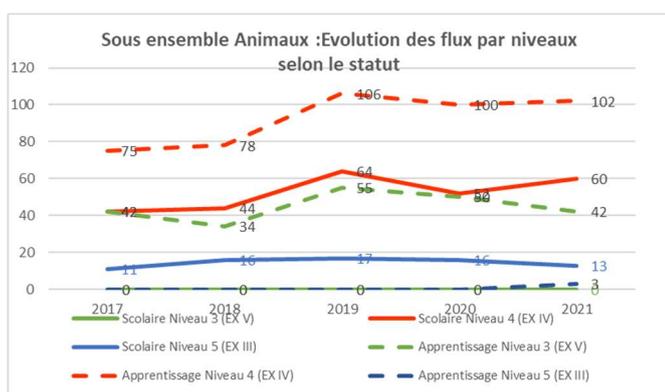


### 2.2.1.3 Pour le sous-ensemble Animaux (220 entrants soit 45% de la filière)

Si les flux de formés du sous-ensemble *Animaux* ont beaucoup augmenté : +29% contre +8% pour l'ensemble des filières (cf. annexes.) cela s'explique par la forte augmentation du niveau 5 (ex III) et du niveau 4 (ex IV) : +45% et +38%, alors que le niveau 3 (ex V) est stable.



Les variations des flux de formés du sous-ensemble *Animaux* par niveau de formation montrent peu de différence selon le statut au niveau 4 (ex IV), seul niveau qui permet une comparaison entre scolaire et apprentissage.



## 2.3. Quelle est l'implantation<sup>13</sup> de l'offre de formation en Île-de-France ?

### 2.3.1. A la rentrée 2021<sup>14</sup>

- **Les formations sont dispensées sous statut scolaire dans 6 lycées publics (338 lycéens) (dont 1 offre scolaire et apprentissage) :**
- 1 des 6 lycées accueille plus 100 scolaires dans la filière.
  - Seul le lycée Bougainville à Brie-Comte-Robert rassemble les 3 sous-ensembles de la filière, 2 lycées proposent au moins 2 des 3 sous-ensembles de la filière, le sous-ensemble « Animaux » n'est présent que dans 1 seul lycée.
  - Le sous-ensemble « Production végétale » représente 60% des effectifs totaux.
  - 3 lycées proposent des formations de la filière en pré-bac et post-bac, mais un seul accueille des formations du niveau 3 (ex V) au niveau 5 (ex III) en son sein (Agro-campus Saint-Germain en Laye – Chambourcy).
  - Les formations Métiers de l'agriculture (CAPA) et Production (2<sup>nde</sup> Pro AG) sont les plus représentés dans le public sous statut scolaire, avec 4 établissements sur 6 proposant ces formations.
  - Les formations Post-bac représentent en 2021, 23,3% des effectifs, les formations de niveau 4 (ex IV) 60% des effectifs.
  - Concernant le poids de la filière dans ces 6 établissements :
    - Seul Bougainville compte une majorité d'élève de la filière parmi ces effectifs professionnels, 2 autres établissements ont des effectifs de la filière qui dépassent le tiers de leurs effectifs professionnels.
    - Si on prend en compte les effectifs globaux de ces établissements, seul le lycée de La Bretonnière possède un effectif de la filière agricole qui dépasse le tiers de ces effectifs globaux.
- Les établissements publics proposant les formations scolaires de la filière semblent avoir une offre diversifiée.
- On compte autant de sites en petite couronne (3) qu'en grande couronne (3), mais le poids des effectifs est plus important en grande couronne (76,3%). La grande majorité de l'offre de la filière est située dans l'académie de Créteil (4 établissements sur 6 et 76,9% des effectifs).
  - Les poursuites d'études du niveau 4 (ex IV) au 5 (ex III) peuvent se faire au sein des établissements qui proposent des formations post-bac.
- **Les formations sont dispensées sous statut scolaire dans 5 lycées privés (340 lycéens) (dont 1 offre scolaire et apprentissage) :**
- 2 des 5 lycées accueillent plus 100 scolaires dans la filière.
  - 2 lycées rassemblent les 3 sous-ensembles de la filière, les autres lycées ne proposent qu'un seul des sous-ensembles de la filière.
  - Le sous-ensemble « Conduite d'entreprise agricole » ne représente que 18,2% des effectifs totaux.
  - 2 lycées proposent des formations de la filière en pré-bac et post-bac, aucun n'accueille des formations du niveau 3 (ex V) au niveau 5 (ex III) en son sein.
  - Les formations Métiers de l'agriculture (CAPA) et Production (2<sup>nde</sup> Pro AG) sont les plus représentés dans le privé sous statut scolaire, avec 3 établissements sur 5 proposant ces formations.
  - Les formations Post-bac représentent en 2021, 21,2% des effectifs, les formations de niveau 4 (ex IV) 67,4% des effectifs.
  - Concernant le poids de la filière dans ces 5 établissements :
    - 2 lycées comptent une majorité d'élève de la filière parmi ces effectifs professionnels, les autres lycées ne dépassent pas le tiers.
    - Si on prend en compte les effectifs globaux de ces établissements, 2 lycées possèdent un effectif appartenant à la filière agricole qui dépasse la moitié de ces effectifs globaux.

<sup>13</sup>Données sur les implantations en stock.

<sup>14</sup> Voir le tableau joint ; rentrée 2021 pour le scolaire = rentrée 2020 pour l'apprentissage.

- On compte 2 sites en petite couronne et 3 en grande couronne, mais le poids des effectifs est plus important en grande couronne (83,5%). La totalité de l'offre de la filière est située dans l'académie de Versailles.
- Les poursuites d'études du niveau 4 (ex IV) au 5 (ex III) semblent être limitée au sein des mêmes établissements, la poursuite en post-bac semble nécessiter dans la majorité des cas un changement d'établissement.

➤ **Les formations sont dispensées en apprentissage dans 7 sites (483 apprentis)**

- Parmi les 7 sites, 3 lycées publics :
  - 1 dispense aussi en scolaire (79 apprentis en 2020, pour 92 élèves en scolaires en 2021).
  - 2 ne dispensent la filière qu'en apprentissage (248 apprentis, des niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III)).
- Des sites moins nombreux en apprentissage (7) qu'en scolaire (11), dont 2 accueillant scolaires et apprentis, 2/3 des apprentis sont des apprentis venant d'établissements publics. Le CFA de Rambouillet représente plus de la moitié de ces élèves.
- Aucun site ne rassemble des formations appartenant aux 3 sous-ensembles de la filière et 4/7 proposent au moins 2 des 3 sous-ensembles de la filière. En termes de niveau de diplôme, seul le site de la Bretonnière propose des formations du niveau 3 (ex V) au niveau 5 (ex III) en apprentissage.
- 3 des 7 sites sont concentrés sur un seul sous ensemble : 2 sites sur les animaux et 1 site sur la conduite d'entreprise agricole.
- Les formations Post-bac en apprentissage représentent, en 2020, 24,6% des effectifs, les formations de niveau 4 (ex IV) 54,5% des effectifs.
- 5 des 7 sites proposant cette filière en apprentissages sont spécialisés et accueillent plus de 70% des effectifs d'apprentis en 2020.
- 4 sites sont en grande couronne (83% des effectifs), 2 sites sont en petite couronne (12,4% des effectifs) et le dernier à Paris (4,6% des effectifs). 3 sites sont sur l'académie de Versailles (66,6% des effectifs) et 3 autres sur l'académie de Créteil (28,9% des effectifs).
- Des ruptures entre les niveaux : les poursuites en post-bac ne sont pas possibles dans la plupart des sites.

Zoom sur les bassins économiques :

La filière Agriculture (scolaire et apprentissage confondus) est, par rapport à l'offre de FPI toutes filières confondues (et dans les limites impliquées par le petit nombre des effectifs) :

- présente dans les 10 bassins :
  - Brie-créçois, Est-95, Est ensemble (EPT 8), Grand Paris Seine Ouest (EPT3), Grand Paris Sud-Est Avenir (EPT 11), Marne la Vallée, Paris (T1), Seine-Aval, Sud-Ouest Francilien, Versailles Saclay.
    - Pour le sous-ensemble « conduite d'entreprise agricole » : Brie-creçois, Grand Paris Sud-est Avenir, Marne la Vallée, Paris (T1), Seine-Aval, Sud-Ouest Francilien
    - Pour le sous-ensemble « Production végétale » : Brie-créçois, Est-95, Est ensemble (EPT 8), Grand Paris Seine Ouest (EPT3), Grand Paris Sud-Est Avenir (EPT 11), Marne la Vallée, Seine-Aval, Versailles Saclay.
    - Pour le sous-ensemble « Animaux » : Est ensemble (EPT 8), Grand Paris Sud-Est Avenir (EPT 11), Marne la Vallée, Seine-Aval, Sud-Ouest Francilien.
- inexistante dans 15 bassins : Boucle Nord de Seine, Centre 77, Est 77, Grand paris grand Est (EPT9), Grand Roissy – le Bourget, Grand Orly -Seine Bièvre, Nord Est 77, Ouest 95, Paris Est Marne et Bois (EPT 10), Paris Ouest la Défense (EPT4), Plaine commune (EPT6), Porte Sud Du Grand Paris, Sud 77, Sud 91, Vallée Sud Grand Paris (EPT2).

### 2.3.2. Aux rentrées 2022 et suivantes

Pour les lycées publics :

Les projets de mesures de rentrée concernant la filière sont très peu nombreux.

Les mesures de rentrée 2022 impliquent une baisse des capacités de la filière agriculture scolaire de -12 places en lien avec la fermeture de la dernière année de CAPA « métiers de l'agriculture » à l'Agro-campus Saint-Germain en Laye.

On constate aussi l'ouverture dans le même établissement d'une formation CSA4 « Conduite de production maraichère » en 1 an de +15 places en apprentissage.

Deux projets ayant trait à la filière sont en cours d'étude : un campus des métiers et des qualifications à Coulommiers ; la cité scolaire dans la zone de Gonesse. Le périmètre de ces projets n'est pas arrêté et est examiné en lien avec l'offre de formation existante.

A cette étape, pas de PPL co-validés Etat-Région, modifiant l'offre actuelle ou créant de nouveaux pôles.

Pour les lycées privés :

Un projet a été validé pour ouverture à la rentrée 2022 au MFREO de Rambouillet : ouverture d'1 flux de 18 élèves du CAPA métiers de l'agriculture (78, académie de Versailles).

Le Saltus Campus (Sevran, 93, Académie de Créteil) ouvrira à la rentrée 2022 avec l'offre de formation suivante :

une 4<sup>ème</sup> enseignement agricole (4 élèves), une 3<sup>ème</sup> enseignement agricole (6 élèves), 1 flux 15 élèves en bac professionnel « productions », 1 flux de 15 élèves du bac professionnel nature, jardin, paysage et forêt, 1 flux de 10 élèves en CAPA métiers de l'agriculture un CAPA et le bac professionnel « Production ».

Pour l'apprentissage (hors lycées) : aucun projet connu.

## 2.4. Quelles sont les caractéristiques des diplômes ? Quelles évolutions d'effectifs ? Quels publics ? Quelles réussites ?

Les **18 fiches-diplômes** (fichier joint) permettent de compléter ces éléments par l'évolution des principaux indicateurs : effectifs, capacités d'accueil, insertion, résultat aux examens, origine scolaire des élèves, devenir scolaire des élèves, taux de féminisation, âge, attractivité, poursuites d'études. On trouve aussi sur la fiche-diplôme un résumé du référentiel d'emploi, la préconisation actuelle pour l'adaptation de l'offre de formation initiale et une carte de localisation des lycées et CFA proposant le diplôme.

Les fiches sont classées par sous-ensemble du niveau 3 (ex V) au niveau 5 (ex III) par ordre alphabétique des libellés de diplôme.

### 2.4.1. Nombre de diplômes de niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) par sous-ensemble

**Conduite d'entreprises agricoles** : 3 diplômes dont 3 dans le champ des préconisations

Au niveau 4 (ex IV) : 1 BAC PRO AG

Au niveau 5 (ex III) : 2 BTS AG

**Production végétale** : 7 diplômes dont 6 dans le champ des préconisations

Au niveau 3 (ex V) : 1 CAP AG

Au niveau 4 (ex IV) : 2 BAC PRO AG et 1 seconde commune (hors champ de préconisation), 1 CSA

Au niveau 5 (ex III) : 2 BTS AG

**Animaux** : 8 diplômes dont 8 dans le champ des préconisations

Au niveau 3 (ex V) : 1 CAP AG, 1 BP AG

Au niveau 4 (ex IV) : 3 BAC PRO AG, 1 BP AG, 1 CSA

Au niveau 5 (ex III) : 1 BTS AG

### 2.4.2. Diplômes rénovés ou en rénovation

Diplômes rénovés ou en cours de rénovation inscrits au programme de travail de la **CPC Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces** :

#### **Diplôme rénové à la rentrée 2021**

RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LEGUMIERES, FRUITIERES, FLORALES ET DE PEPINIERES (BP)

#### **Projets de rénovation pour la rentrée 2022 au plus tôt**

TECHNICO-COMMERCIAL (BTSA) : Cf. [Arrêté du 17 février 2021 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « technico-commercial »](#)

AGRONOMIE - PRODUCTIONS VÉGÉTALES (BTSA)

PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)

#### **Projets de rénovation pour la rentrée 2024 au plus tôt**

PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)

ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)

#### **Projets de rénovation sans date de mise en œuvre**

CONDUITE ET GESTION DE L'ELEVAGE CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)

## ANNEXES

### Annexe méthodologique

#### Sources utilisées pour le diagnostic sur les débouchés :

**Inserjeunes** : un système de suivi national des élèves inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnel, piloté par le MEN/DEPP et le MT/DARES, qui informe notamment sur le nombre de jeunes poursuivant leurs études et le nombre de jeunes en emploi parmi les sortants, à différents moments (6 mois, 12 mois, 18 mois, 24 mois). Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion IVA et IPA mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série. Les scolaires des lycées agricoles ne sont pas encore pris en compte dans Inserjeunes.

Accès au site national : [InserJeunes \(education.gouv.fr\)](http://InserJeunes.education.gouv.fr)

Accès aux notes des académies d'Île-de-France : sur les sites académiques

Grâce aux **enquêtes emploi en continu** (EEC) de l'INSEE, on dispose également d'informations recueillies de 2016 à 2020 (soit une année médiane 2018) sur les jeunes sortis diplômés de formation initiale depuis moins de 10 ans qu'ils aient été lycéens ou apprentis, pour l'ensemble de la France et l'Île-de-France :

- ✓ Sur l'insertion professionnelle
- ✓ Sur les secteurs d'insertion et les métiers exercés

#### Lexique du diagnostic sur les débouchés :

GS : groupes de spécialité, issus de la NSF (Nomenclature interministérielle des spécialités de formation).

NS : non significatif (il y a des données mais elles ne sont pas publiables ou données indisponibles ou sans objet).

Règle de significativité appliquée pour l'**enquête emploi en continu** (EEC) : au moins 30 observations dans un groupe de spécialité par niveau de formation pour les indicateurs de la France métropolitaine et de l'Île-de-France.

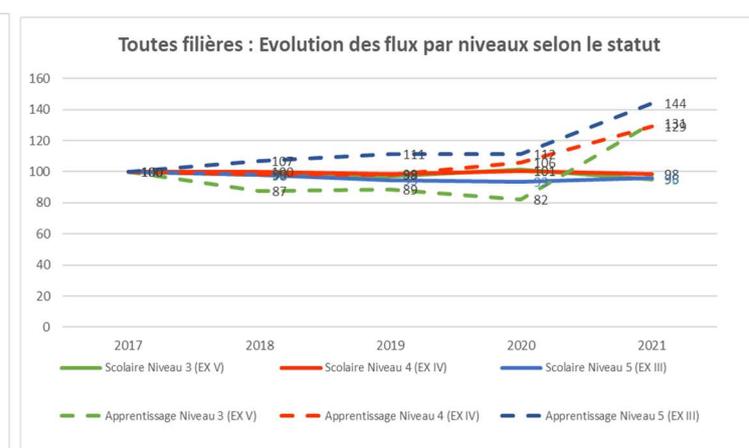
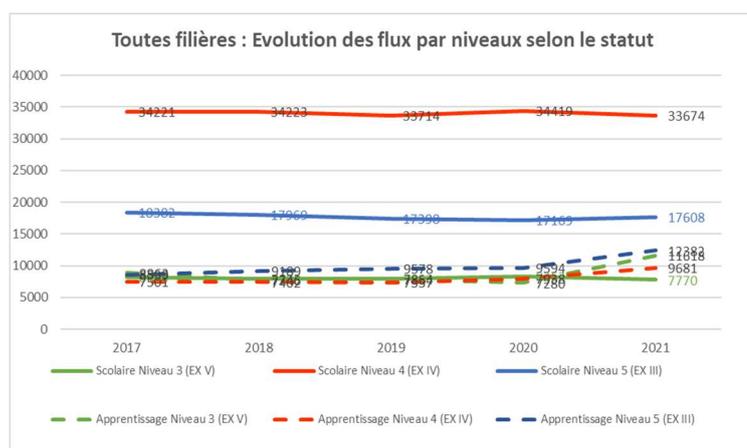
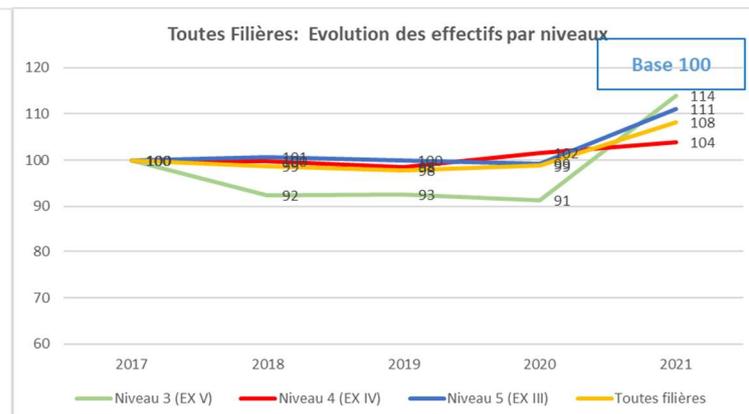
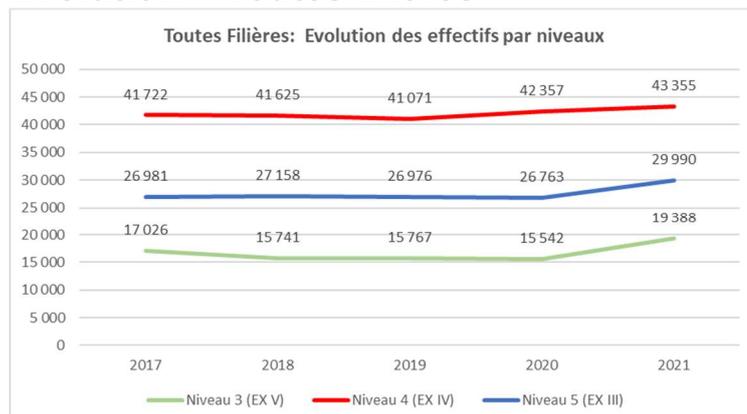
## Liste des formations de niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) de la filière *Agriculture*, dispensées en Île-de-France en lycées et en CFA<sup>15</sup>

SOUS ENSEMBLE	Type de Diplôme	Code diplôme	Libelle diplôme	Effectifs des flux de formés en scolaire	Effectifs des flux de formés en apprentissage
Conduite d'entreprise agricole	BAC PRO AG	40321004	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	65	7
	B TSA	32321014	ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (B TSA)	10	18
	B TSA	32321013	TECHNICO-COMMERCIAL (B TSA)	23	21
<b>Total Conduite d'entreprise agricole</b>				<b>98</b>	<b>46</b>
Production végétale	CAPA	50321130	METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA)	50	7
	BAC PRO AG	40321114	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	39	0
	BAC PRO AG	40321112	PRODUCTIONS (SEC PRO AG)	139	0
	B TSA	32321113	AGRONOMIE- PRODUCTIONS VEGETALES (B TSA)	7	6
	B TSA	32321111	PRODUCTION HORTICOLE (B TSA)	16	0
<b>Total Production végétale</b>				<b>251</b>	<b>13</b>
Animaux	CAPA	50321237	PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	0	42
	BAC PRO AG	40321210	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	0	1
	BAC PRO AG	40321211	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)	0	66
	BAC PRO AG	40321203	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	60	24
	BPA4	45321204	RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)	0	11
	B TSA	32321205	PRODUCTIONS ANIMALES (B TSA)	13	3
<b>Total Animaux</b>				<b>73</b>	<b>147</b>
<b>Total général</b>				<b>422</b>	<b>206</b>

Gris : hors champ des préconisations

<sup>15</sup> En 2021 pour les scolaires et en 2020 pour les apprentis.

## Evolution « Toutes filières<sup>16</sup> »



<sup>16</sup> Les chiffres peuvent être différents d'un diagnostic à l'autre car le niveau affiché est celui du dernier diplôme connu, exemple : si une formation était au niveau 3 en 2020 ou avant et qu'elle est remplacée par une formation du niveau 4 en 2021, elle sera considérée au niveau 4 pour toute la période 2017-2021

## Inserjeunes France et Île-de-France

Situation à 6 mois des jeunes en années terminales de CAP, CAPA, Bac PRO, Bac PRO A, BTS et BTSA pendant les années scolaires 2018/19 et 2019/20 (cumulées pour l'Île-de-France) et (2019-2020 pour la France) dans **un lycée dépendant de l'Éducation nationale et dans les CFA.**

La situation à 12mois concerne uniquement le niveau national et la cohorte de 2019

		Taux de poursuite d'études				Sortants				Taux d'emploi				Taux d'emploi 6 mois		National : Taux d'emploi 12 mois				
		SCOLAIRE		APPRENTISSAGE		SCOLAIRE		APPRENTISSAGE		SCOLAIRE		APPRENTISSAGE		SCOLAIRE	APPRENTISSAGE					
		IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL	IDF	NATIONAL					
Niveau 3 (EX V)	CAP	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0												
		Production végétale	52%	41%	47%	60%	22	119	8	514	5%	13%	13%	42%	5%	13%		42%	18%	52%
		Animaux			52%	48%	0	0	50	132			34%	27%			34%	27%		29%
	<b>Total AGRICULTURE</b>	<b>52%</b>	<b>41%</b>	<b>52%</b>	<b>58%</b>	<b>22</b>	<b>119</b>	<b>58</b>	<b>646</b>	<b>5%</b>	<b>13%</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>	<b>5%</b>	<b>13%</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>	<b>47%</b>	
	<b>Toutes Filières</b>	<b>56%</b>	<b>52%</b>	<b>40%</b>	<b>47%</b>	<b>6 307</b>	<b>24 349</b>	<b>9 470</b>	<b>39 875</b>	<b>24%</b>	<b>20%</b>	<b>54%</b>	<b>51%</b>	<b>24%</b>	<b>20%</b>	<b>54%</b>	<b>51%</b>	<b>28%</b>	<b>55%</b>	
	TOUS	CAP	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0											
Production végétale			52%	41%	47%	60%	22	119	8	514	5%	13%	13%	42%	5%	13%		42%	18%	52%
Animaux					52%	48%	0	0	50	174			34%	33%			34%	33%		43%
<b>Total AGRICULTURE</b>		<b>52%</b>	<b>41%</b>	<b>52%</b>	<b>58%</b>	<b>22</b>	<b>119</b>	<b>58</b>	<b>688</b>	<b>5%</b>	<b>13%</b>	<b>31%</b>	<b>40%</b>	<b>5%</b>	<b>13%</b>	<b>31%</b>	<b>31%</b>	<b>40%</b>	<b>49%</b>	
<b>Toutes Filières</b>		<b>54%</b>	<b>50%</b>	<b>38%</b>	<b>45%</b>	<b>6 987</b>	<b>26 461</b>	<b>11 740</b>	<b>47 477</b>	<b>27%</b>	<b>22%</b>	<b>55%</b>	<b>52%</b>	<b>27%</b>	<b>22%</b>	<b>55%</b>	<b>52%</b>	<b>31%</b>	<b>56%</b>	
Niveau 4 (EX IV)		BAC PRO	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0											
	Production végétale				53%	44%	0	0	8	399			75%	64%				64%		54%
	Animaux				26%	29%	0	0	107	315			55%	54%			55%	54%		58%
	<b>Total AGRICULTURE</b>			<b>29%</b>	<b>37%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>115</b>	<b>830</b>			<b>57%</b>	<b>60%</b>			<b>57%</b>	<b>60%</b>		<b>55%</b>	
	<b>Toutes Filières</b>	<b>53%</b>	<b>54%</b>	<b>40%</b>	<b>37%</b>	<b>28 242</b>	<b>73 611</b>	<b>4 070</b>	<b>12 257</b>	<b>33%</b>	<b>31%</b>	<b>57%</b>	<b>60%</b>	<b>33%</b>	<b>31%</b>	<b>57%</b>	<b>60%</b>	<b>43%</b>	<b>71%</b>	
	TOUS	BAC PRO	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0											
Production végétale					53%	44%	0	0	8	399			75%	64%				64%		54%
Animaux					26%	29%	0	0	107	315			55%	54%			55%	54%		58%
<b>Total AGRICULTURE</b>				<b>27%</b>	<b>36%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>894</b>			<b>55%</b>	<b>60%</b>			<b>55%</b>	<b>60%</b>		<b>54%</b>	
<b>Toutes Filières</b>		<b>53%</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>26%</b>	<b>28 727</b>	<b>74 939</b>	<b>9 324</b>	<b>35 168</b>	<b>33%</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>66%</b>	<b>33%</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>66%</b>	<b>44%</b>	<b>68%</b>	
Niveau 5 (EX III)		BTS	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0											
	Production végétale				14%	27%	0	0	78	1 103			69%	71%			69%	71%		73%
	Animaux				23%	0	0	0	0	267			64%				64%			56%
	<b>Total AGRICULTURE</b>			<b>14%</b>	<b>26%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>1 461</b>			<b>69%</b>	<b>66%</b>			<b>69%</b>	<b>66%</b>		<b>57%</b>	
	<b>Toutes Filières</b>	<b>40%</b>	<b>39%</b>	<b>37%</b>	<b>33%</b>	<b>20 283</b>	<b>57 397</b>	<b>9 562</b>	<b>24 493</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>63%</b>	<b>68%</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>63%</b>	<b>68%</b>	<b>59%</b>	<b>72%</b>	
	TOUS	BTS	Conduite d'entreprise agricole			0	0	0	0											
Production végétale					14%	27%	0	0	78	1 103			69%	71%			69%	71%		73%
Animaux					23%	0	0	0	0	267			64%				64%			56%
<b>Total AGRICULTURE</b>				<b>14%</b>	<b>26%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>1 461</b>			<b>69%</b>	<b>69%</b>			<b>69%</b>	<b>69%</b>		<b>68%</b>	
<b>Toutes Filières</b>		<b>40%</b>	<b>39%</b>	<b>40%</b>	<b>36%</b>	<b>20 283</b>	<b>57 397</b>	<b>11 666</b>	<b>29 362</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>62%</b>	<b>67%</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>62%</b>	<b>67%</b>	<b>59%</b>	<b>71%</b>	

Source : Inserjeunes, MEN/DEPP et MT/DARES

Champ :

IDF : Années scolaires 2018/19 et 2019/20 (cumulées)

France : Données à 6 mois => Année scolaire 2019/20

Données à 12 mois => Année scolaire 2018/2019



**Pôle Lycées**

**Lycée LAB**

**Service Offre de  
Formation**

**Fiches diplômes de la filière  
Agriculture : concertation**

**du**

**21 mars 2021**

**Cheffe du service**

*Jenna AÏT-OUAKLI*

**Rapport réalisé par :**

*Boubaker IKIJ*

*Julie TIBURCE*

*Martine FREEDMAN*

*Réda BEN-MENNI*



L'Etat et la Région poursuivent des concertations entre les différents acteurs du monde économique et de la formation afin d'actualiser les préconisations par diplômes (1), utilisées pour adapter la carte des formations professionnelles initiales lors des prochaines rentrées. La Région/pôle lycées/ SOF a élaboré ce document qui rassemble des fiches sur les diplômes et complète le diagnostic : ces deux documents ont pour objectif de faire l'état des lieux de la filière de formation "Agriculture".

La liste des formations professionnelles initiales par sous-ensemble (Conduite d'entreprise, Animaux et Production végétale) se trouve page 7.

## Le champ(2):

Elèves (3) et apprentis (4) des :

- \* Premières professionnelles.
- \* Années terminales pour les BTS et les CAP
- \* Première année pour toute autre formation

**Le but de ce choix est de prendre la première année commune à tous les types diplômes. En effet pour le BAC, on a certains diplômes qui ont des secondes communes et pour les BTS et les CAP des premières années communes.**

La liste des préconisations actuelles (5) de la filière de formation "Agriculture" se trouve page suivante. Ci-dessous l'explication de chaque catégorie:

1	DEVELOPPER	Il est souhaitable que des capacités d'accueil nouvelles soient proposées
2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places nouvelles peuvent être proposées, souvent sous condition
3	NE PAS REDUIRE	Il est souhaitable de ne plus diminuer les capacités ou/et de mieux les utiliser pour accueillir plus de formés
4	MAINTENIR	Il est souhaitable de préserver l'offre ou d'en éviter une variation importante
5	NE PAS DEVELOPPER	Il est nécessaire de ne pas ou de ne plus créer de capacités d'accueil supplémentaires
6	REDUIRE	Il est souhaitable de réduire les capacités d'accueil

(1) : Une préconisation = une grande catégorie de préconisation + un commentaire

Les préconisations par diplôme constituent un outil synthétique définissant les priorités d'ouvertures et de fermetures de formations.

(2) : Le champ des travaux d'analyse de l'état des lieux est plus large que le champ des préconisations.

(3) : Elèves des lycées publics et privés sous-contrat

(4) : Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

(5) : actuelles=avant la concertation de mars 2022



Les effectifs d'apprentis en 2020 sont comptabilisés comme des apprentis en 2021

## Conduite d'entreprise agricole

			Grandes catégories de préconisation		Effectifs des flux de formés 2021		
					Scolaire	Apprentissage	Total
BAC PRO AG	40321004	CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	65	7	72
<b>Total Niveau 4 (EX IV)</b>					<b>65</b>	<b>7</b>	<b>72</b>
BTSA	32321013	TECHNICO COMMERCIAL (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	23	21	44
BTSA	32321014	ANALYSE CONDUITE ET STRATEGIE DE L ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)	1	DEVELOPPER	10	18	28
<b>Total Niveau 5 (EX III)</b>					<b>33</b>	<b>39</b>	<b>72</b>

Les effectifs d'apprentis en 2020 sont comptabilisés comme des apprentis en 2021

## Production végétale

			Grandes catégories de préconisation		Effectifs des flux de formés 2021		
					Scolaire	Apprentissage	Total
CAPA	50321130	METIERS DE L AGRICULTURE (CAPA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	50	7	57
<b>Total Niveau 3(EX V)</b>					<b>50</b>	<b>7</b>	<b>57</b>
BAC PRO AG	40321112	PRODUCTIONS (SEC PRO AG)			139	0	139
BAC PRO AG	40321114	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	39	0	39
BAC PRO AG	40321113	CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE VITIVINICOLE (BAC PRO AG)		Préconisation en attente de définition	0	0	0
CSA NIV4	46321005	CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)		Préconisation en attente de définition	0	0	0
<b>Total Niveau 4 (EX IV)</b>					<b>178</b>	<b>0</b>	<b>178</b>
BTSA	32321111	PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)	4	MAINTENIR	16	0	16
BTSA	32321113	AGRONOMIE PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	7	6	13
<b>Total Niveau 5 (EX III)</b>					<b>23</b>	<b>6</b>	<b>29</b>

**Gris : Hors champ de préconisation**

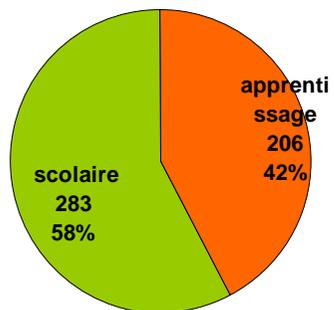
Les effectifs d'apprentis en 2020 sont comptabilisés comme des apprentis en 2021

## Animaux

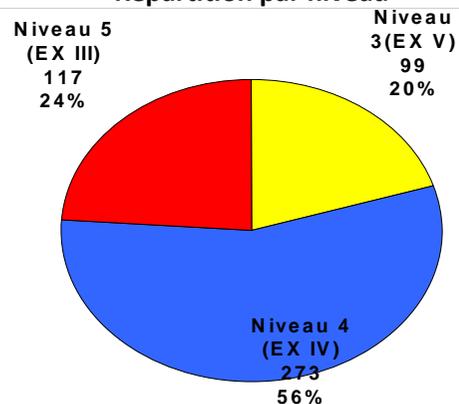
			Grandes catégories de préconisation		Effectifs des flux de formés 2021		
					Scolaire	Apprentissage	Total
CAPA	50321237	PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	4	MAINTENIR	0	42	42
<b>Total Niveau 3(EX V)</b>					<b>0</b>	<b>42</b>	<b>42</b>
BAC PRO AG	40321203	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	3	NE PAS REDUIRE	60	24	84
BAC PRO AG	40321211	CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	0	66	66
BAC PRO AG	40321210	CONDUITE ET GESTION D UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	0	1	1
BPA4	45321204	RESPONSABLE D ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)		Préconisation en attente de définition	0	11	11
<b>Total Niveau 4 (EX IV)</b>					<b>60</b>	<b>102</b>	<b>162</b>
BTSA	32321205	PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	13	3	16
<b>Total Niveau 5 (EX III)</b>					<b>13</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

# Quelques chiffres qui présentent le champ retenu pour la filière de concertation "Agriculture"

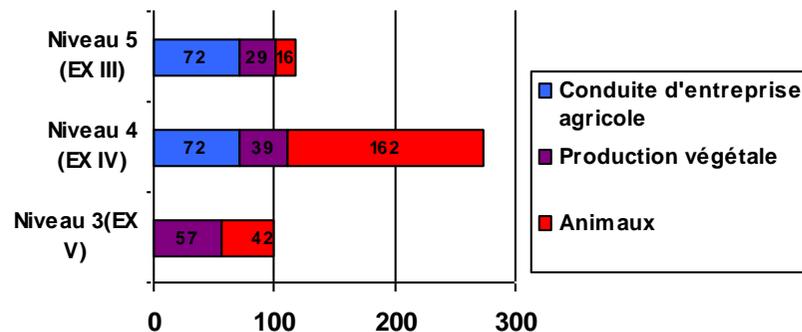
Répartition statut



Répartition par niveau



Répartition par niveau et sous filière

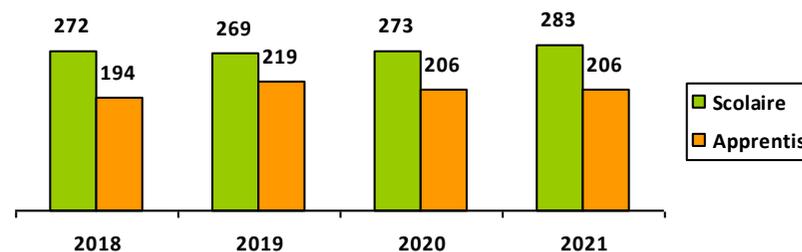


Répartition selon les sous filières

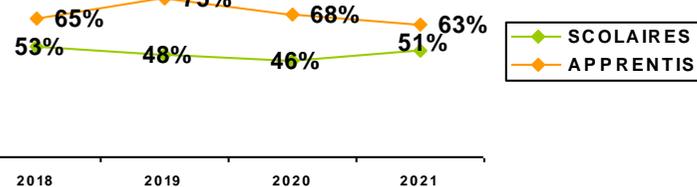
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Total de la filière</b>	<b>471</b>	<b>466</b>	<b>488</b>	<b>479</b>	<b>489</b>
<b>Conduite d'entreprise agricole</b>	<b>160</b>	<b>161</b>	<b>130</b>	<b>131</b>	<b>144</b>
Niveau 4 (EX IV)	94	78	68	70	72
Niveau 5 (EX III)	66	83	62	61	72
<b>Production végétale</b>	<b>141</b>	<b>133</b>	<b>116</b>	<b>130</b>	<b>125</b>
Niveau 3 (EX V)	69	66	62	66	57
Niveau 4 (EX IV)	49	51	37	41	39
Niveau 5 (EX III)	23	16	17	23	29
<b>Animaux</b>	<b>170</b>	<b>172</b>	<b>242</b>	<b>218</b>	<b>220</b>
Niveau 3 (EX V)	42	34	55	50	42
Niveau 4 (EX IV)	117	122	170	152	162
Niveau 5 (EX III)	11	16	17	16	16

Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Evolution des effectifs selon le statut



Evolution de taux de féminisation selon le statut



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Données d'Inserjeunes de la filière :

## AGRICULTURE

	Scolaire *						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
<b>Total de la filière Niveau 3 (EX V)</b>	22	41%	5%	119	41%	13%	18%
<i>Autres Niveau 3 (EX V) de la filière</i>							
<i>CAPA de la filière</i>	22	41%	5%	119	41%	13%	18%
<b>Total de la filière Niveau 4 (EX IV)</b>							
<i>Autres Niveau 3 (EX V) de la filière</i>							
<i>BAC PRO AG de la filière</i>							
<b>Total de la filière Niveau 5 (EX III)</b>							
<i>BTSA de la filière</i>							

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	58	52%	31%	688	58%	40%	49%
				42	61%	55%	88%
	58	52%	31%	646	58%	39%	47%
	128	27%	55%	894	36%	60%	54%
	13	7%	38%	64	12%	58%	36%
	115	29%	57%	830	37%	60%	55%
	78	14%	69%	1 661	26%	69%	68%
	78	14%	69%	1 661	26%	69%	68%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, merci de se reporter à la dernière page du diagnostic

## Données d'Inserjeunes Toutes filières

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
<b>Total Niveau 3 (EX V): Toutes filières</b>	6 987	50%	27%	26 461	50%	22%	31%
<i>Autres Niveau 3 (EX V) : Toutes filières</i>				12	29%	42%	50%
<i>CAP : Toutes filières</i>	6 242	56%	24%	24 069	52%	20%	28%
<i>CAPA : Toutes filières</i>	65	59%	23%	268	44%	17%	25%
<i>MCS : Toutes filières</i>	680	24%	48%	2 112	27%	42%	64%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	28 727	54%	33%	74 939	54%	31%	44%
<i>Autres Niveau 3 (EX V) : Toutes filières</i>							
<i>BAC PRO : Toutes filières</i>	28 137	53%	33%	73 505	54%	31%	43%
<i>BAC PRO AG : Toutes filières</i>	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<i>BP : Toutes filières</i>							
<i>MC4 : Toutes filières</i>	485	27%	46%	1 328	26%	40%	48%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	20 283	39%	52%	57 397	39%	49%	59%
<i>Autres Niveau 3 (EX V) : Toutes filières</i>							
<i>BTS : Toutes filières</i>	20 245	40%	52%	57 382	39%	49%	59%
<i>BTSA : Toutes filières</i>	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<i>DUT : Toutes filières</i>							

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	11 740	38%	55%	47 477	45%	52%	56%
	1 352	22%	53%	3 779	24%	56%	51%
	9 263	40%	55%	37 836	47%	52%	56%
	197	45%	40%	2 027	52%	39%	46%
	928	31%	62%	3 835	42%	65%	68%
	9 324	31%	61%	35 168	26%	66%	68%
	1 675	28%	63%	7 647	22%	62%	54%
	3 829	40%	58%	10 240	38%	61%	73%
	241	28%	51%	2 017	36%	58%	59%
	2 796	21%	69%	14 014	17%	74%	76%
	783	15%	50%	1 250	14%	60%	56%
	11 666	40%	62%	29 362	36%	67%	71%
	1 244	23%	58%	3 523	24%	64%	58%
	9 329	37%	63%	21 031	34%	68%	73%
	229	23%	62%	3 462	27%	67%	67%
	864	67%	55%	1 346	72%	61%	82%

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

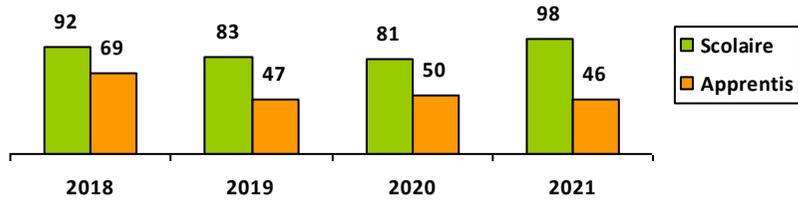
## Sommaire

<b>Conduite d'entreprise agricole</b>	<b>11</b>
CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)(40321004)	14
TECHNICO COMMERCIAL (BTSA)(32321013)	16
ANALYSE CONDUITE ET STRATEGIE DE L ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)(32321014)	18
<b>Production végétale</b>	<b>20</b>
METIERS DE L AGRICULTURE (CAPA)(50321130)	22
<b>PRODUCTIONS (SEC PRO AG)(40321112)</b>	<b>24</b>
CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE VITIVINICOLE (BAC PRO AG)(40321113)	26
CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)(40321114)	28
CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)(46321005)	30
PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)(32321111)	32
AGRONOMIE PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA)(32321113)	34
<b>Animaux</b>	<b>36</b>
PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)(50321237)	38
TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)(40321203)	40
CONDUITE ET GESTION D UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)(40321210)	42
CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)(40321211)	44
RESPONSABLE D ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)(45321204)	46
PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)(32321205)	48

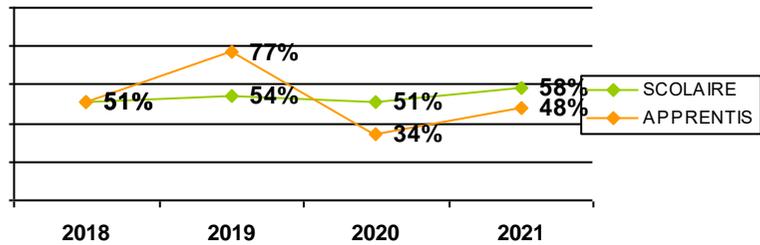
Orange : Première année commune non comptabilisée dans les chiffres globaux

# Sous ensemble : Conduite d'entreprise agricole

Evolution des effectifs selon le statut



Evolution de taux de féminisation selon le statut

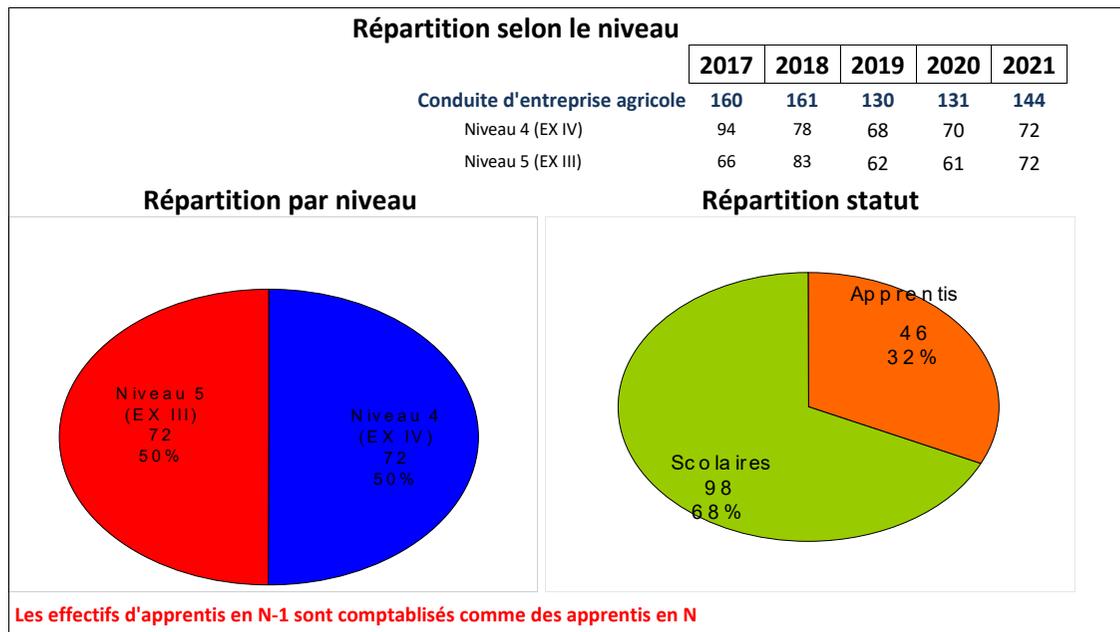
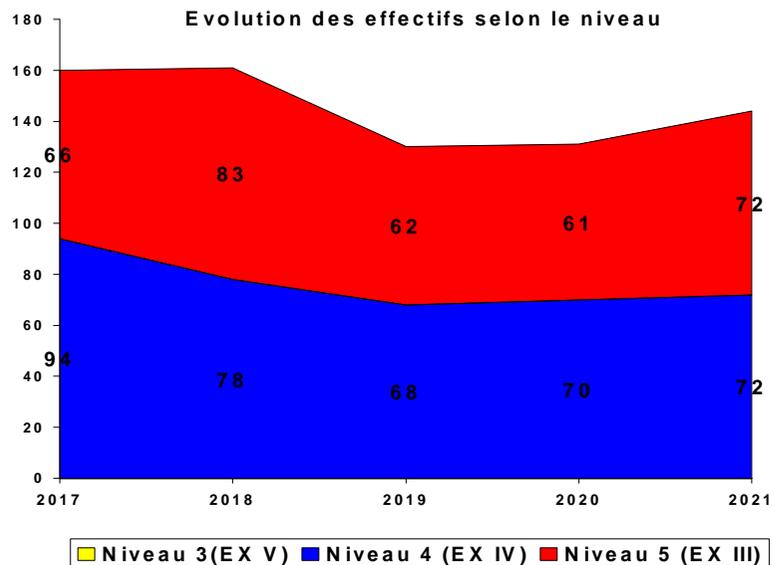


Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Evolution des effectifs selon le diplôme

	Effectifs					Part de l'apprentissage 2021
	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>BAC PRO AG</b>	<b>94</b>	<b>78</b>	<b>68</b>	<b>70</b>	<b>72</b>	<b>10%</b>
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	94	78	68	70	72	10%
<b>BTSA</b>	<b>66</b>	<b>83</b>	<b>62</b>	<b>61</b>	<b>72</b>	<b>54%</b>
TECHNICO COMMERCIAL (BTSA)	32	37	37	36	44	48%
ANALYSE CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)	34	46	25	25	28	64%

Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



## Données d'Inserjeunes du sous ensemble: Conduite d'entreprise agricole

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Total du sous ensemble Niveau 4 (EX IV)							
BAC PRO AG du sous ensemble							
Total du sous ensemble Niveau 5 (EX III)							
BTSA du sous ensemble							

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	8	75%	44%	399	44%	64%	54%
	8	75%	44%	399	44%	64%	54%
	78	69%	27%	1 103	27%	71%	73%
	78	69%	27%	1 103	27%	71%	73%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, merci de se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale



## Résumé du référentiel d'emploi

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'oeuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent et multicompetent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

### Préconisation actuelle

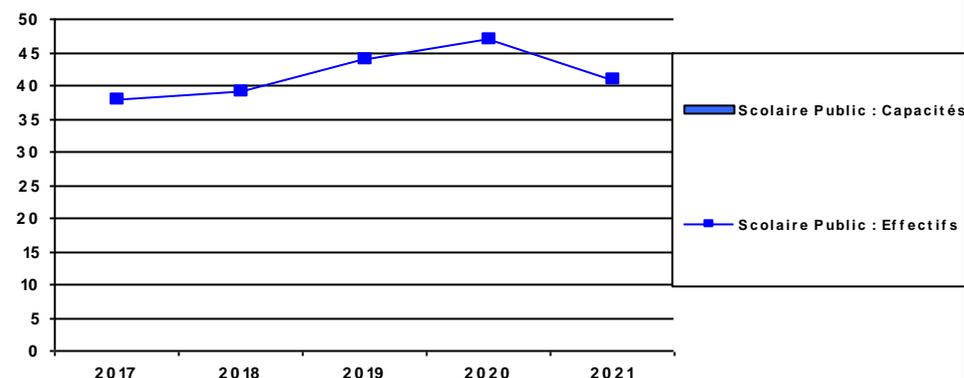
**MAINTENIR**

Maintenir l'offre de cette formation en raison des besoins en emplois qui pourraient croître en lien avec les actions de soutien de la filière inscrites dans le Pacte agricole régional 2018-2030

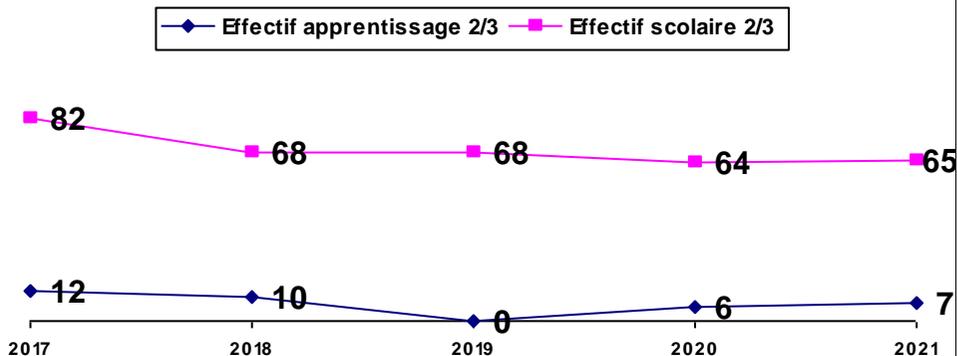
### Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	38	39	44	47	41

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

#### Nombre de présents

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS	8	12	11	12	15
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184

#### APPRENTIS

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184

#### Taux de réussite

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS	50%	67%	82%	92%	80%
BAC PRO AG : TOUS	78%	81%	78%	86%	87%

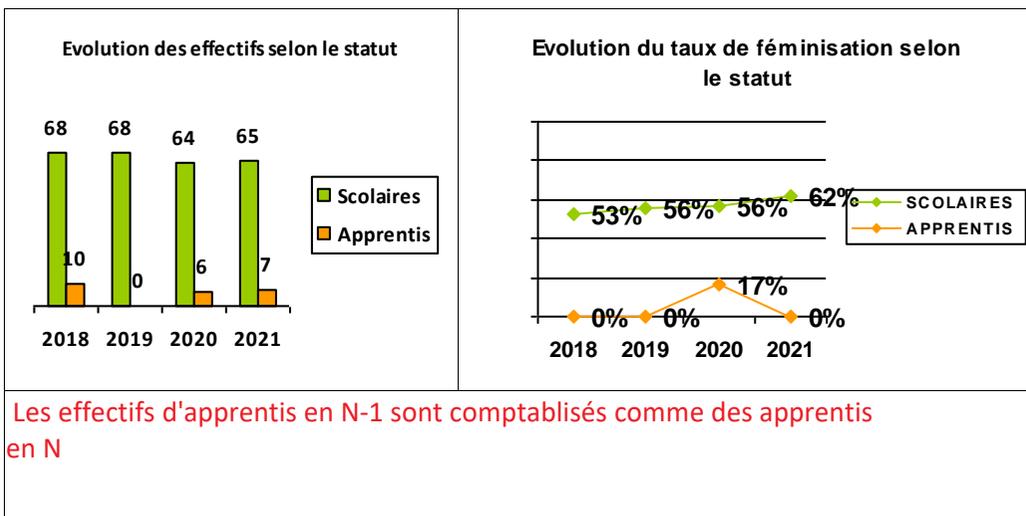
#### SCOLAIRE

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	206	225	216	205	212

	2016	2017	2018	2019	2020
SCOLAIRE	68%	62%	65%	67%	83%
BAC PRO AG : TOUS	77%	76%	75%	73%	89%

### Site d'implantation du diplôme





### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	2de Cne Agri	2de Cne Agri	109%	2de Cne Agri
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	8	53%	75%	399	44%	64%	54%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>241</b>	<b>28%</b>	<b>51%</b>	<b>2 017</b>	<b>36%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>
	<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Résumé du référentiel d'emploi

Ce technico-commercial travaille en amont ou en aval de la filière agricole. Il peut exercer les fonctions d'attaché commercial, de responsable de point de vente, de chef de rayon dans une grande surface ou de vendeur chez un grossiste, de représentant ou d'assistant dans une PME. La formation a pour support un des champs professionnels suivants : agrofournitures, animaux d'élevage et de compagnie, jardin et végétaux d'ornement, produits alimentaires et boissons, produits de la filière forêt bois, vins et spiritueux.

### Préconisation actuelle

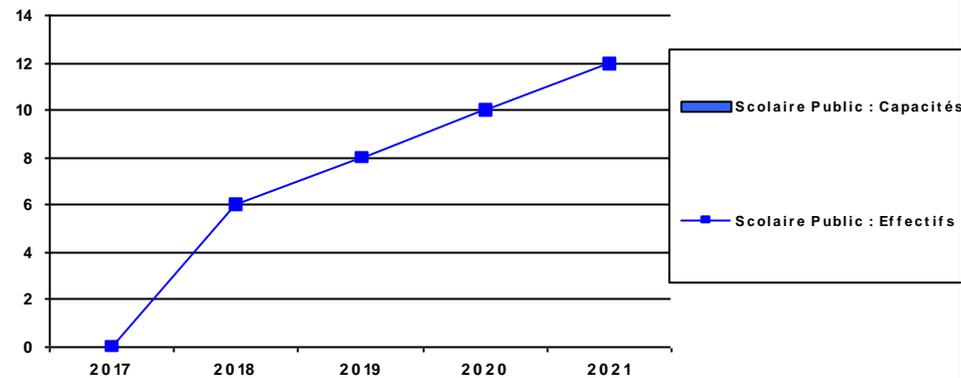
### DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE

Quelques places nouvelles pourraient être créées à condition de renforcer la visibilité de ce BTS dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2021 au plus tôt, qui correspond aux besoins en emplois des professionnels de l'alimentation, de l'univers des jardinerie et des animaux de compagnie.

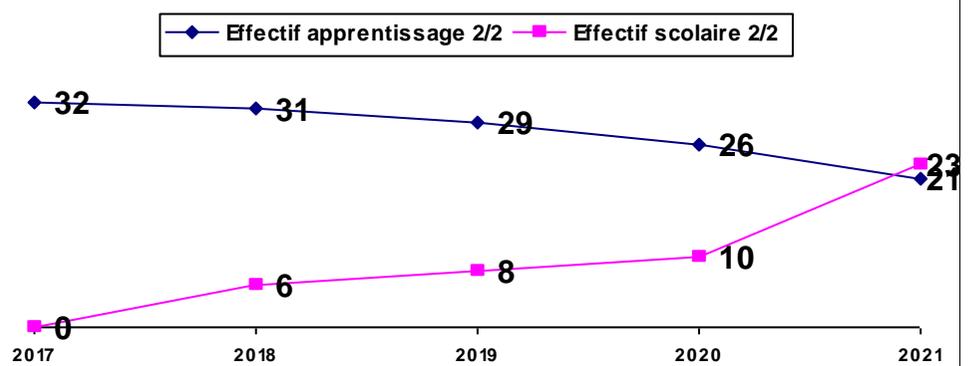
### Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	0	6	8	10	12

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés

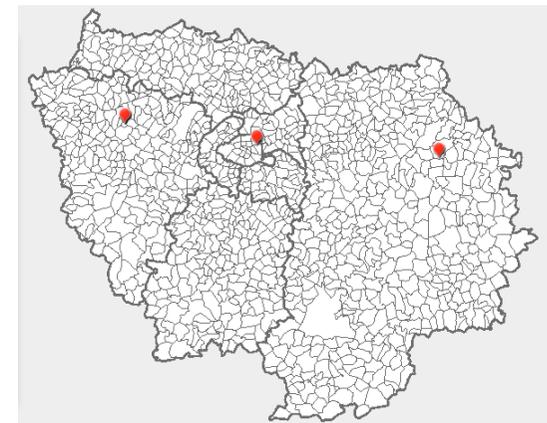


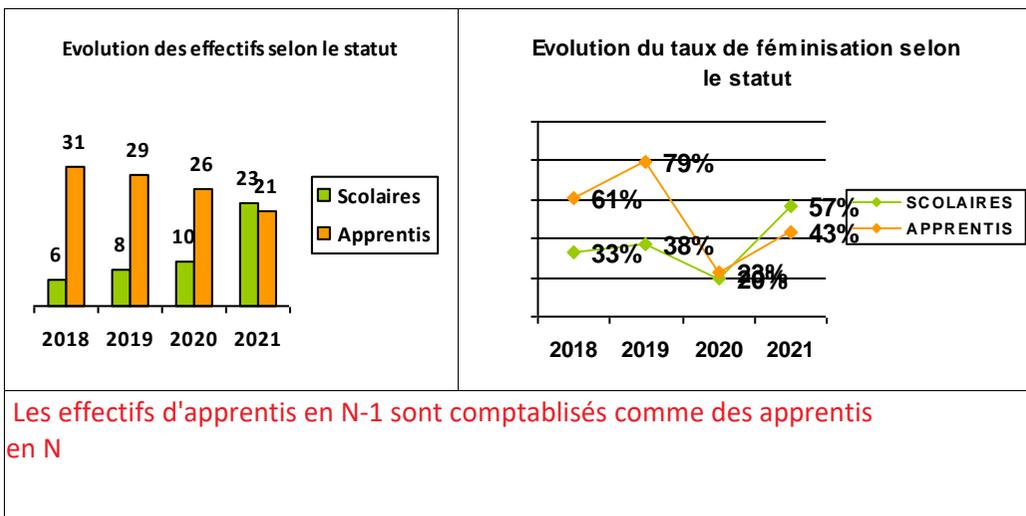
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme	29	31	27	33	27	79%	61%	67%	91%	89%
BTSA : TOUS	114	138	140	150	154	72%	60%	64%	73%	88%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme				6	10				50%	90%
BTSA : TOUS	126	136	121	135	154	64%	60%	66%	65%	91%

### Site d'implantation du diplôme





## Données d'Inserjeunes

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Diplôme							
BTSA : Toutes filières	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>20 283</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>57 397</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>59%</b>

Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
48	13%	73%	385	31%	69%	77%
229	23%	62%	3 462	27%	67%	67%
<b>11 666</b>	<b>40%</b>	<b>62%</b>	<b>29 362</b>	<b>36%</b>	<b>67%</b>	<b>71%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Résumé du référentiel d'emploi

Polyvalent, le titulaire du BTSA ACSE possède de solides compétences en agronomie (productions végétales et animales, maîtrise de l'eau) et en techniques comptables, alliées à une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles. Il peut exercer des fonctions techniques, commerciales, de conseil ou d'assistance à la clientèle.

### Préconisation actuelle

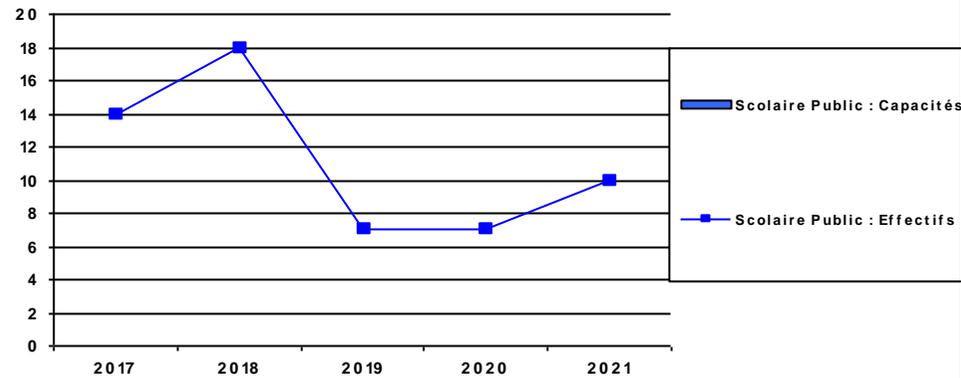
### DEVELOPPER

Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite

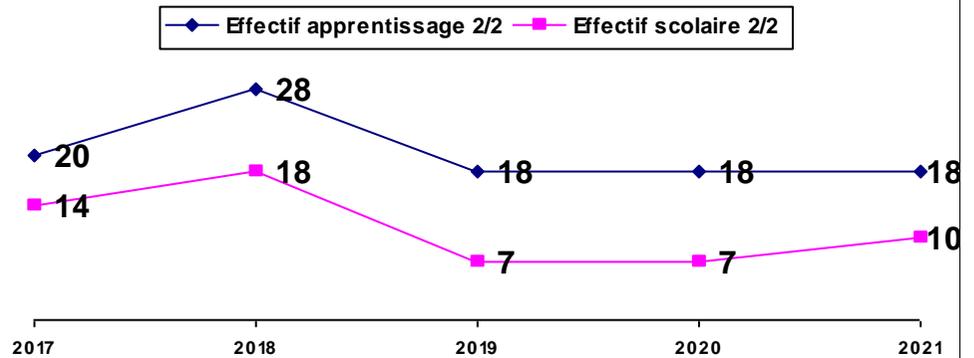
### Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	14	18	7	7	10

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

#### Nombre de présents

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS					
Diplôme	15	14	26	17	16
B TSA : TOUS	114	138	140	150	154
SCOLAIRE					
Diplôme	11	12	14	17	10
B TSA : TOUS	126	136	121	135	154

#### Taux de réussite

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS					
Diplôme	47%	57%	50%	65%	94%
B TSA : TOUS	72%	60%	64%	73%	88%
SCOLAIRE					
Diplôme	55%	50%	64%	65%	90%
B TSA : TOUS	64%	60%	66%	65%	91%

#### APPRENTIS

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
Diplôme	15	14	26	17	16
B TSA : TOUS	114	138	140	150	154

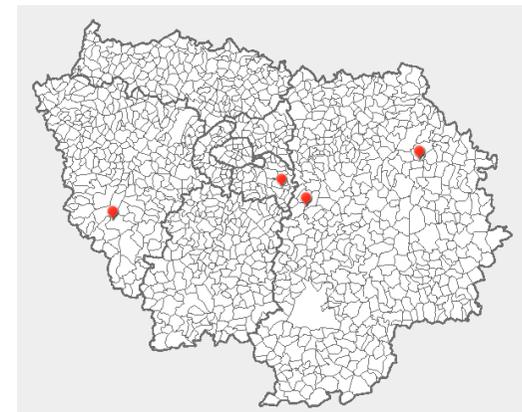
Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
Diplôme	47%	57%	50%	65%	94%
B TSA : TOUS	72%	60%	64%	73%	88%

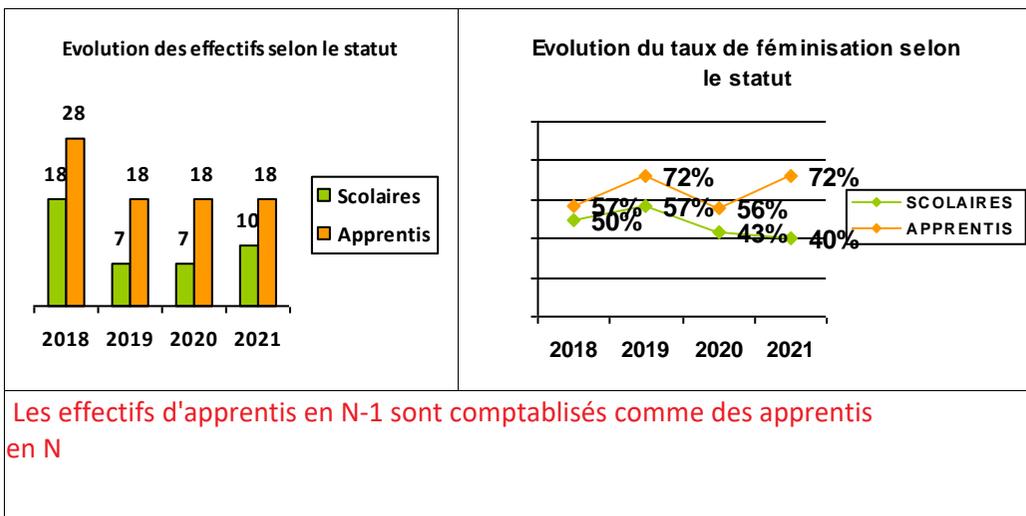
#### SCOLAIRE

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
Diplôme	11	12	14	17	10
B TSA : TOUS	126	136	121	135	154

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
Diplôme	55%	50%	64%	65%	90%
B TSA : TOUS	64%	60%	66%	65%	91%

### Site d'implantation du diplôme





## Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
B TSA : Toutes filières	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>20 283</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>57 397</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>59%</b>

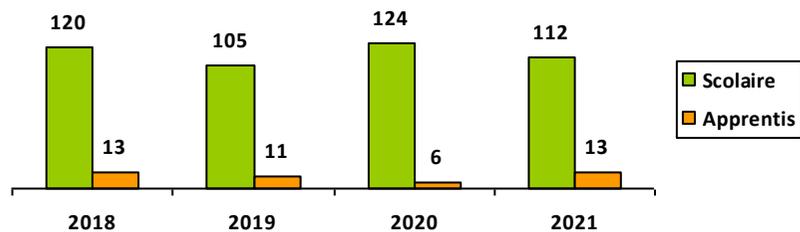
Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
B TSA : Toutes filières	30	17%	63%	718	24%	71%	71%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>229</b>	<b>23%</b>	<b>62%</b>	<b>3 462</b>	<b>27%</b>	<b>67%</b>	<b>67%</b>
	<b>11 666</b>	<b>40%</b>	<b>62%</b>	<b>29 362</b>	<b>36%</b>	<b>67%</b>	<b>71%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

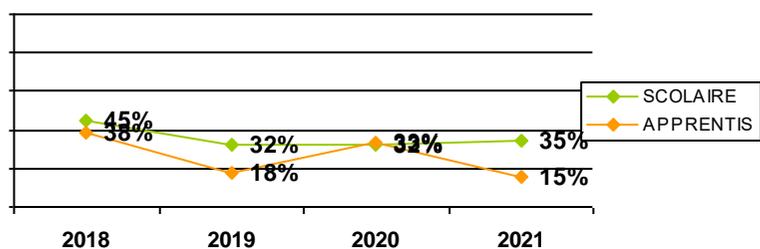
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

# Sous ensemble : Production végétale

Evolution des effectifs selon le statut



Evolution de taux de féminisation selon le statut

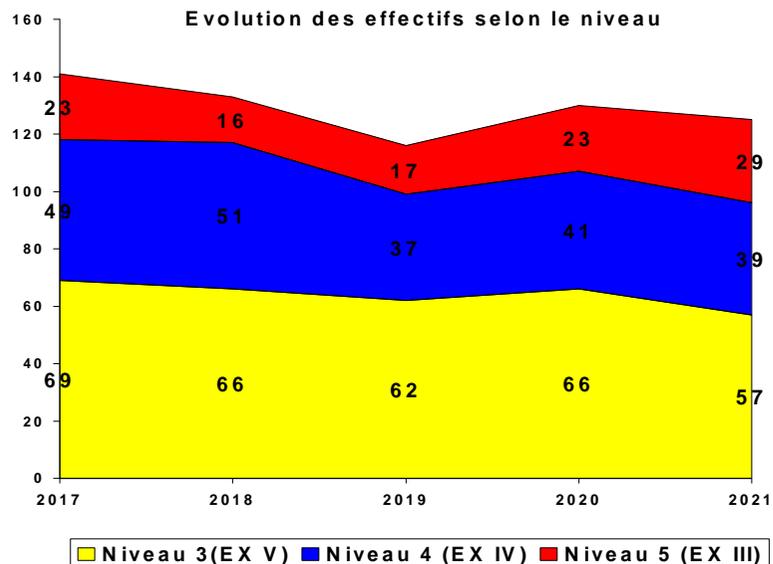


Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Evolution des effectifs selon le diplôme

	Effectifs					Part de l'apprentissage 2021
	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>CAPA</b>	<b>69</b>	<b>66</b>	<b>62</b>	<b>66</b>	<b>57</b>	<b>12%</b>
METIERS DE L AGRICULTURE (CAPA)	69	66	62	66	57	12%
<b>BAC PRO AG</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>0%</b>
CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE VITIVINICOLE (BAC PRO AG)	0	0	0	0	0	
CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	47	50	37	41	39	0%
<b>CSA NIV4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)	2	1	0	0	0	
<b>BTSA</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>21%</b>
PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)	13	9	12	12	16	0%
AGRONOMIE PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA)	10	7	5	11	13	46%

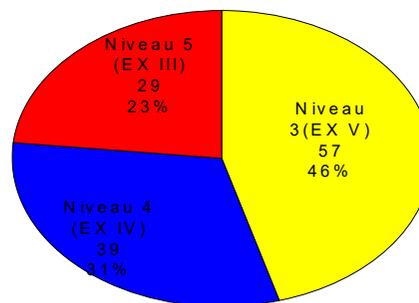
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



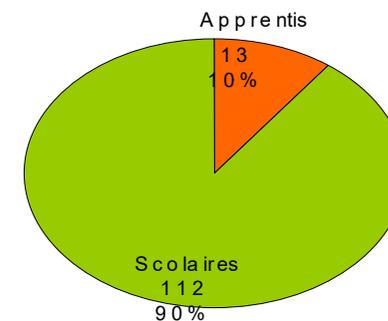
### Répartition selon le niveau

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Production végétale</b>	<b>141</b>	<b>133</b>	<b>116</b>	<b>130</b>	<b>125</b>
Niveau 3 (EX V)	69	66	62	66	57
Niveau 4 (EX IV)	49	51	37	41	39
Niveau 5 (EX III)	23	16	17	23	29

### Répartition par niveau



### Répartition statut



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Données d'Inserjeunes du sous ensemble: Production végétale

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
<b>Total du sous ensemble Niveau 3 (EX V)</b>	22	5%	41%	119	41%	13%	18%
<i>CAPA du sous ensemble</i>	22	5%	41%	119	41%	13%	18%
<b>Total du sous ensemble Niveau 4 (EX IV)</b>							
<i>Autres Niveau 3 (EX V) du sous ensemble</i>							
<i>BAC PRO AG du sous ensemble</i>							
<b>Total du sous ensemble Niveau 5 (EX III)</b>							
<i>BTSA du sous ensemble</i>							

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	8	13%	60%	514	60%	42%	52%
	8	13%	60%	514	60%	42%	52%
			29%	131	29%	62%	50%
			6%	15	6%	47%	13%
			31%	116	31%	64%	54%
			23%	267	23%	64%	56%
			23%	267	23%	64%	56%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, merci de se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Résumé du référentiel d'emploi

Le titulaire du CAPA métiers de l'agriculture travaille dans différents types d'exploitation agricole : élevage, culture céréalière, horticulture, vignoble selon la spécialité choisie. Il est responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.

### Préconisation actuelle

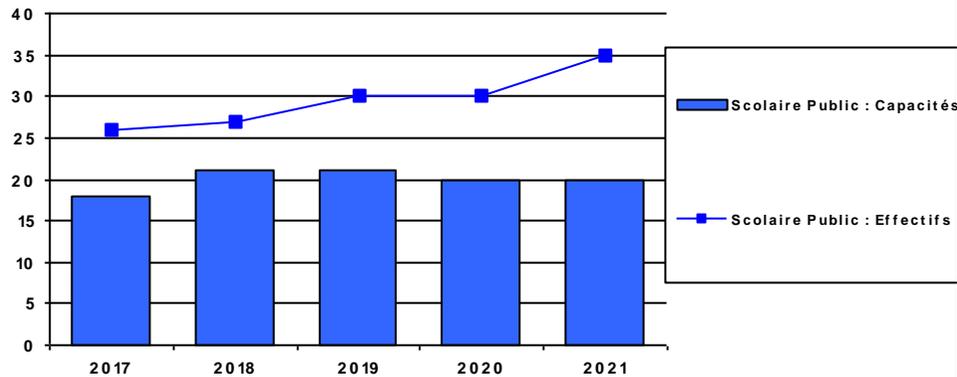
### DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE

Ce diplôme, essentiellement horticole en Ile-de-France, peut être développé modérément notamment en apprentissage. Poursuivre l'information des collégiens pour améliorer son attractivité.

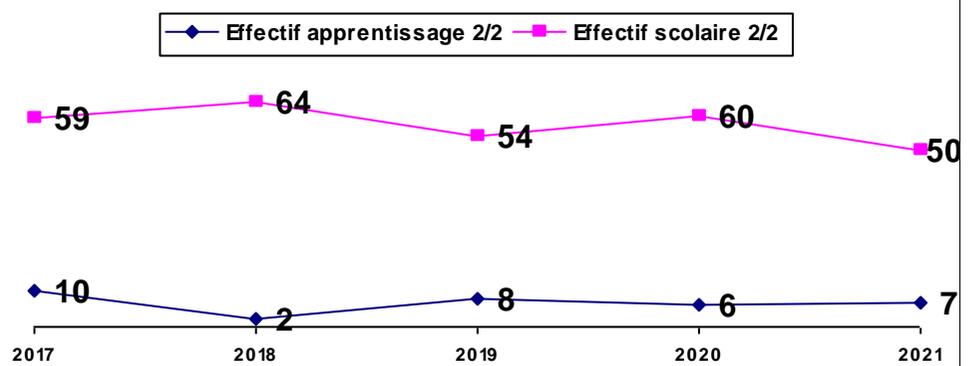
### Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	26	27	30	30	35
Scolaire Public : Capacités	18	21	21	20	20

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés

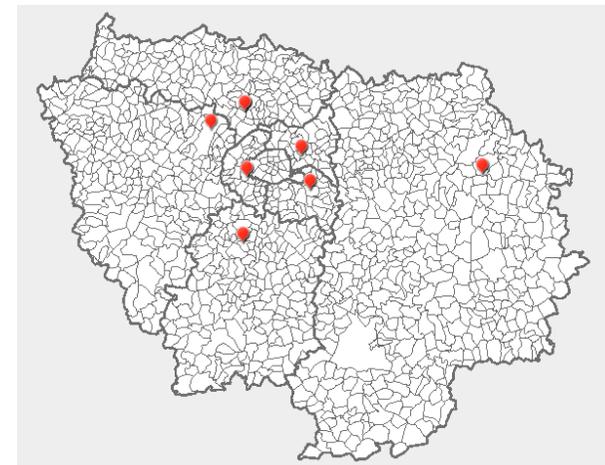


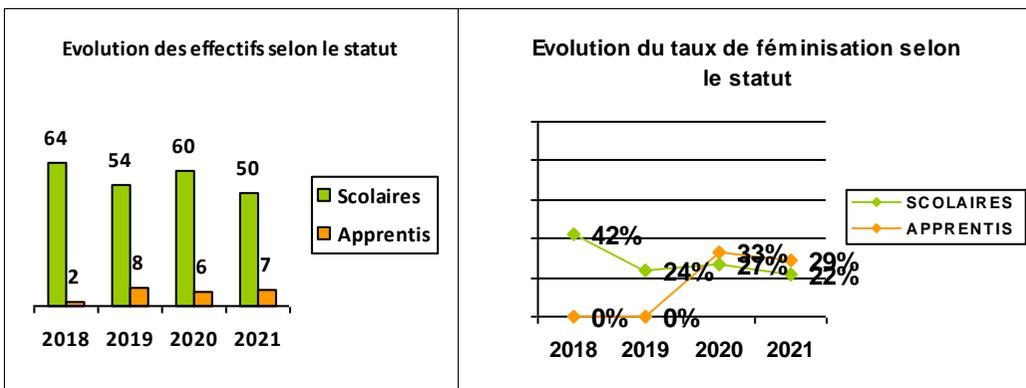
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

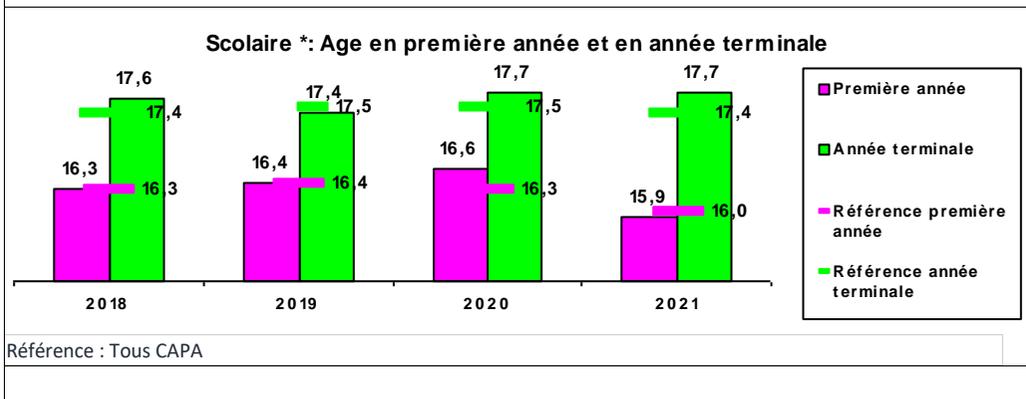
	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme	1	10	1	7	5	100%	100%	100%	100%	100%
CAPA : TOUS	173	183	178	178	179	94%	99%	94%	90%	97%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme	47	36	32	25	29	94%	100%	94%	92%	100%
CAPA : TOUS	103	104	91	86	99	90%	96%	96%	98%	98%

### Site d'implantation du diplôme





Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



### Origine des élèves scolaires\* à la rentrée 2021

	Effectifs	Part	Référence
3E SEGPA	10	40%	29%
3EME	12	48%	57%
AUTRES	2	8%	6%
Réorientation	1	4%	8%

La somme de "Référence" peut être inférieure à 100%

### Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

Nombre d'élèves en année terminale en 2020 26 13

BAC PRO AG	3
CONSEIL VENTE (SEC PRO AG)	2
CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	1
CAP	5
FLEURISTE (CAP)	3
METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU (CAP)	1
MACON (CAP)	1
CAPA	5
METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA)	5

### Attractivité en 2021

Diplôme	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	12	23	52%	33%
CAP TOUS	8507	7988	106%	29%

### Données d'Inserjeunes

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Diplôme	22	52%	5%	119	41%	13%	18%
CAPA : Toutes filières	65	59%	23%	268	44%	17%	25%
Total Niveau 3 (EX V): Toutes filières	6 987	54%	27%	26 461	50%	22%	31%

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	8	47%	13%	514	60%	42%	52%
	197	45%	40%	2 027	52%	39%	46%
	11 740	38%	55%	47 477	45%	52%	56%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

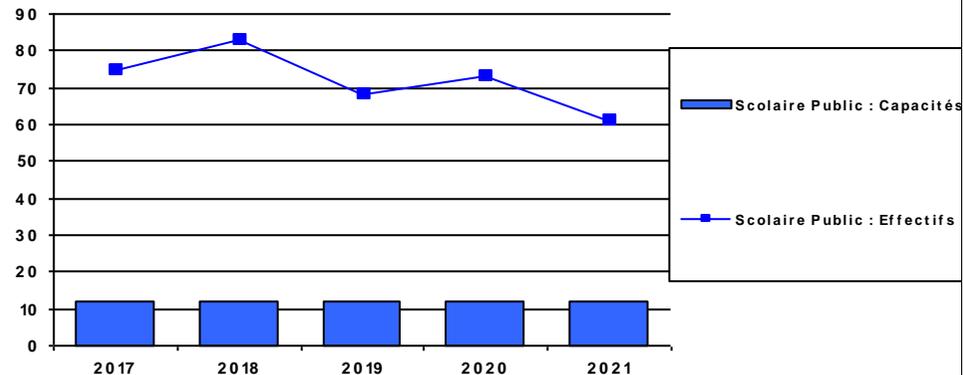
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

Ce diplôme ne fait pas l'objet de préconisations

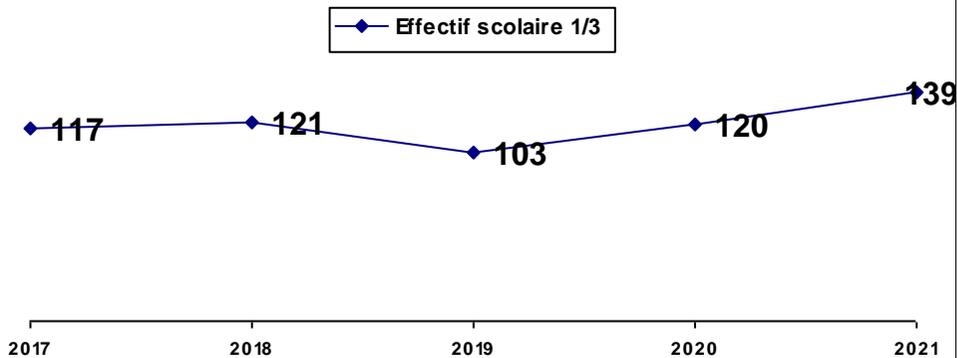
Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	75	83	68	73	61
Scolaire Public : Capacités	12	12	12	12	12

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN

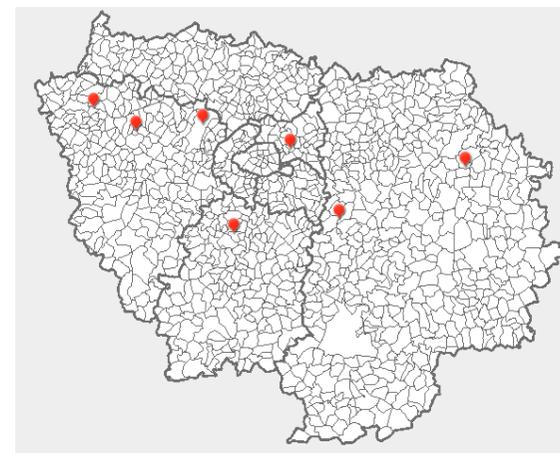


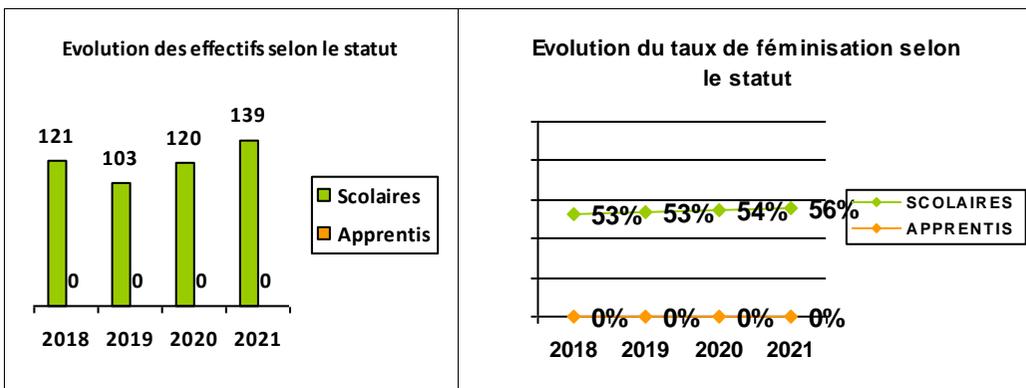
Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



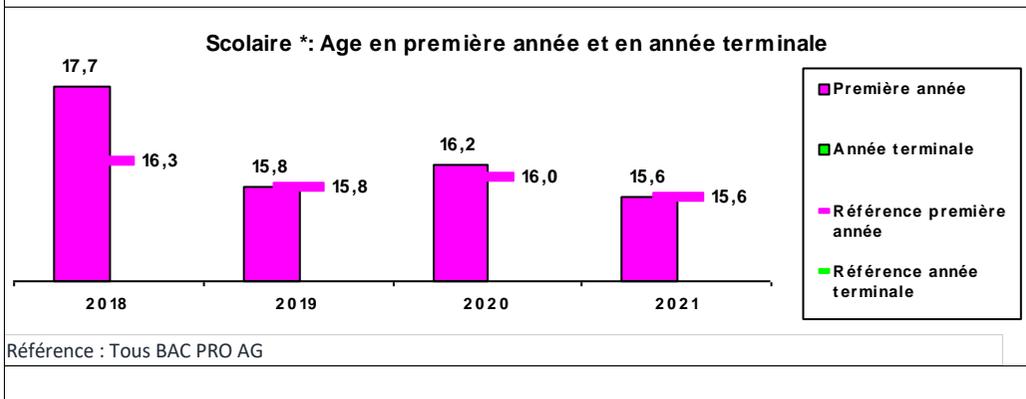
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Site d'implantation du diplôme





Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



### Origine des élèves scolaires\* à la rentrée 2021

	Effectifs	Part	Référence
3EME	8	100%	93%

La somme de "Référence" peut être inférieure à 100%

### Attractivité en 2021

Diplôme	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières	28 727	53%	33%	74 939	54%	31%	44%

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	29	24%	76%	241	28%	51%	24%
Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières	2 017	36%	58%	9 324	31%	61%	59%
	35 168	26%	66%				68%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

**Résumé du référentiel d'emploi**

Le titulaire de l'emploi doit maîtriser les techniques de production de la vigne et le processus de vinification, allier la connaissance des sols et du climat aux attentes des clients dont il doit connaître les modes de consommation. Il assure une veille importante sur les réseaux de distribution, les méthodes de publicité et les innovations.

**Préconisation actuelle**

Diplôme n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

**Préconisation en attente de définition**

### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	2de Cne Agri	2de Cne Agri	109%	2de Cne Agri
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
			87	34%	60%	36%
<b>241</b>	<b>28%</b>	<b>51%</b>	<b>2 017</b>	<b>36%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>
<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Résumé du référentiel d'emploi

Le titulaire de ce bac pro Productions horticoles travaille en tant qu'ouvrier hautement qualifié ou responsable d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. Il procède à la préparation du sol et à la plantation ou au semis, il surveille la croissance des plants. Il prend en charge l'arrosage, la veille sanitaire, la fertilisation. Il participe à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité.

### Préconisation actuelle

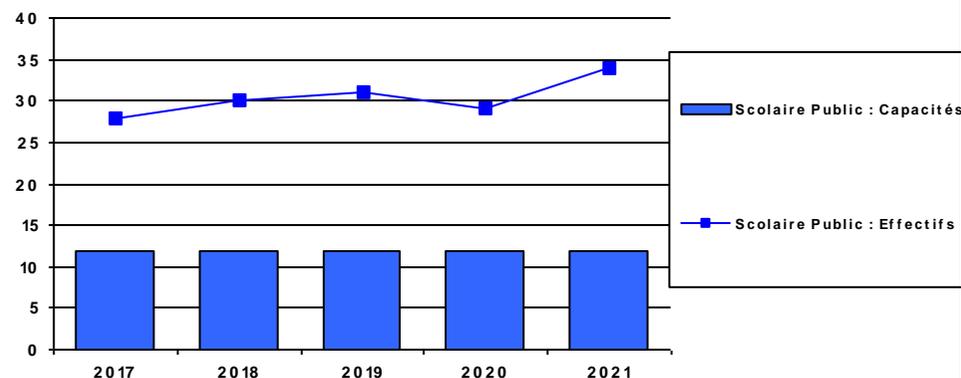
**MAINTENIR**

Maintenir l'offre de cette formation peu attractive en raison des besoins en emplois qui pourrait croître en Ile-de-France avec les politiques de développement de l'agriculture urbaine.

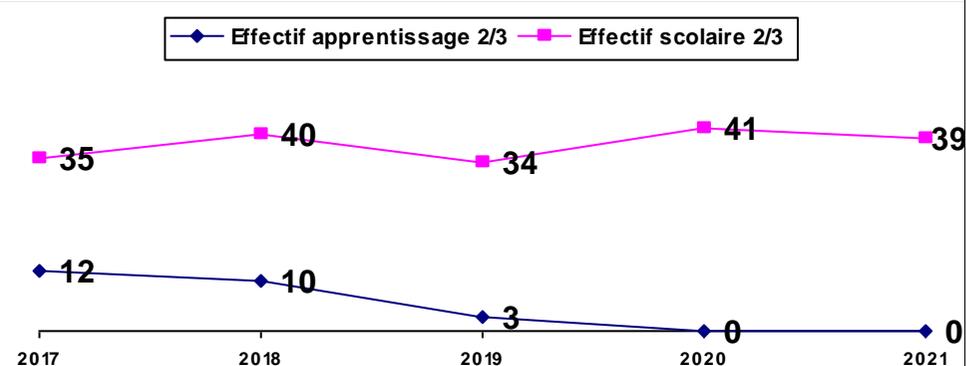
### Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	28	30	31	29	34
Scolaire Public : Capacités	12	12	12	12	12

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

#### Nombre de présents

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS	12	3	12	7	2
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184

#### APPRENTIS

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184

#### Taux de réussite

	2016	2017	2018	2019	2020
APPRENTIS	100%	100%	92%	86%	100%
BAC PRO AG : TOUS	78%	81%	78%	86%	87%

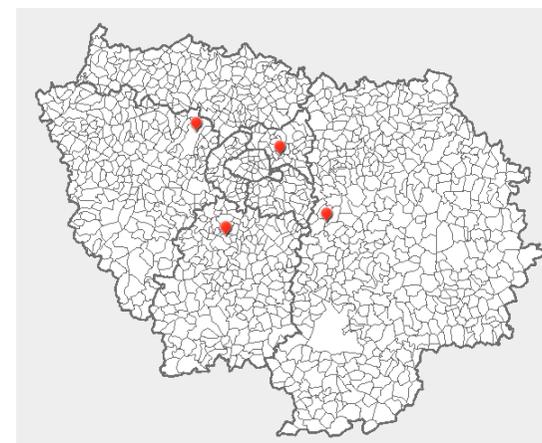
Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	78%	81%	78%	86%	87%

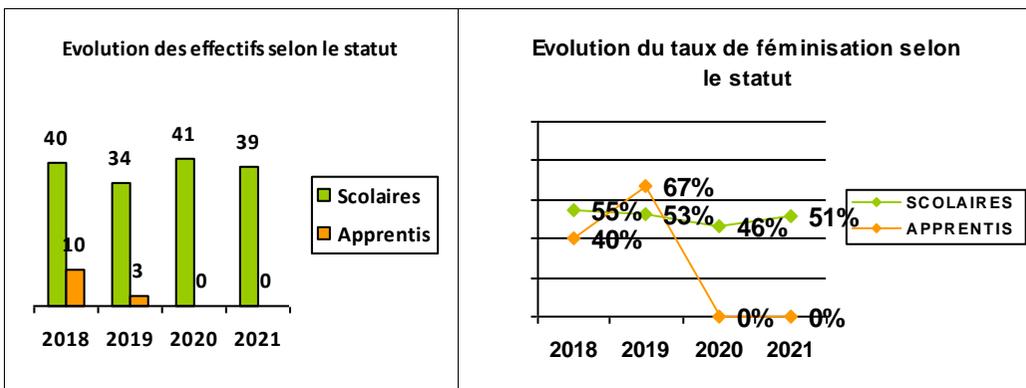
#### SCOLAIRE

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	206	225	216	205	212

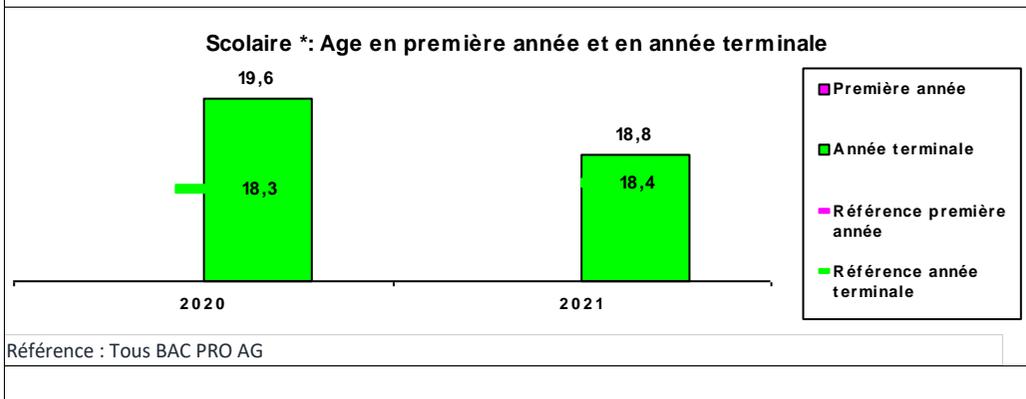
Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020
BAC PRO AG : TOUS	77%	76%	75%	73%	89%

### Site d'implantation du diplôme





Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



### Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

Nombre d'élèves en année terminale en 2020		7	2
<b>BTS</b>			<b>1</b>
COMMUNICATION (BTS)			1
<b>BTSA</b>			<b>1</b>
AMENAGEMENTS PAYSAGERS (BTSA)			1

### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

## Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières	28 727	53%	33%	74 939	54%	31%	44%

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	241	28%	51%	2 017	36%	58%	59%
Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières	9 324	31%	61%	35 168	26%	66%	68%

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

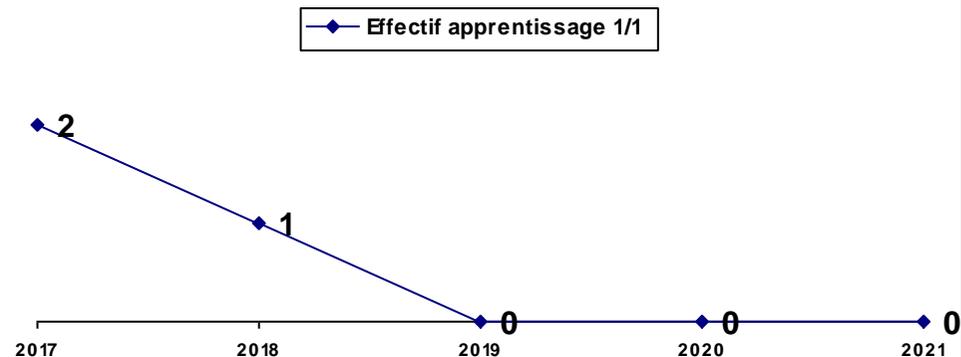
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Préconisation actuelle

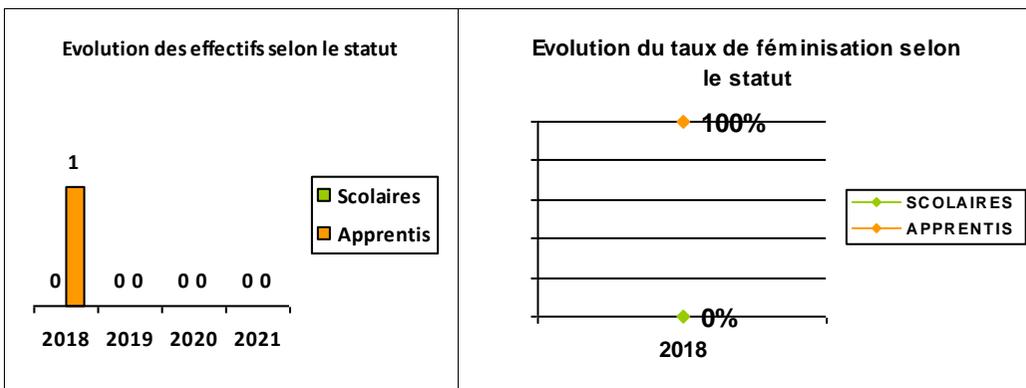
## Préconisation en attente de définition

Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

## Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Autres Niveau 3 (EX V) : Toutes filières				12	29%	42%	50%
<b>Total Niveau 4 (EX IV) : Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
			15	6%	47%	13%
<b>4 271</b>	<b>25%</b>	<b>58%</b>	<b>14 949</b>	<b>23%</b>	<b>61%</b>	<b>54%</b>
<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

Résumé du référentiel d'emploi

En tant que responsable de culture, le titulaire de ce BTSA établit les calendriers de production, planifie les chantiers et les approvisionnements, sélectionne les espèces végétales, choisit les techniques à mettre en oeuvre et participe au choix des investissements. Si son activité principale reste la production, il peut cependant exercer des fonctions d'expérimentation ou de conseiller technique.

Préconisation actuelle

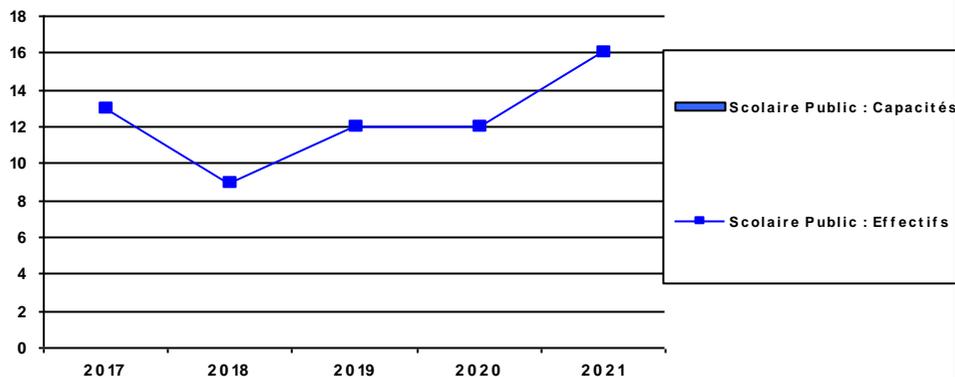
MAINTENIR

Maintenir l'offre de formation de ce BTSA dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt. La filière professionnelle est en difficulté et il y a peu de créations nettes d'emplois.

Lycées publics : Evolution capacités\* et effectifs

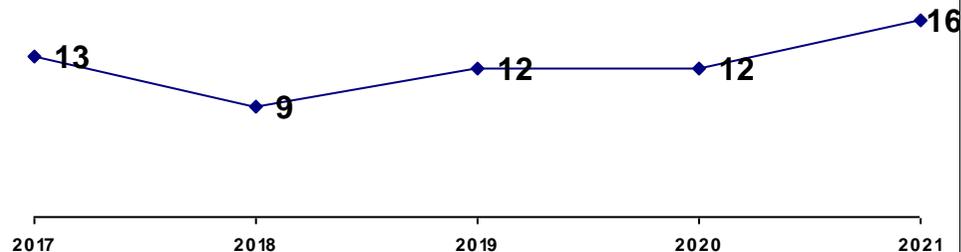
	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire Public : Effectifs	13	9	12	12	16

\* Les capacités ne concernent que les lycées EN



Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés

Effectif scolaire 2/2



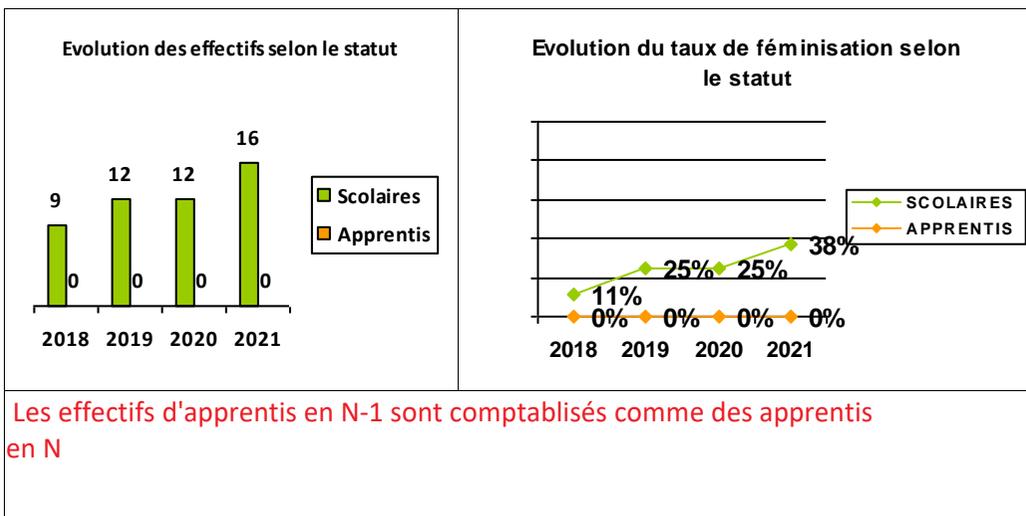
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Résultats aux examens

	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme										
BTSA : TOUS	114	138	140	150	154	72%	60%	64%	73%	88%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme	10	15	12	9	12	100%	87%	92%	78%	83%
BTSA : TOUS	126	136	121	135	154	64%	60%	66%	65%	91%

Site d'implantation du diplôme





## Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BTSA : Toutes filières	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>20 283</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>57 397</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>59%</b>

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
				119	12%	59%	45%
	229	23%	62%	3 462	27%	67%	67%
	<b>11 666</b>	<b>40%</b>	<b>62%</b>	<b>29 362</b>	<b>36%</b>	<b>67%</b>	<b>71%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

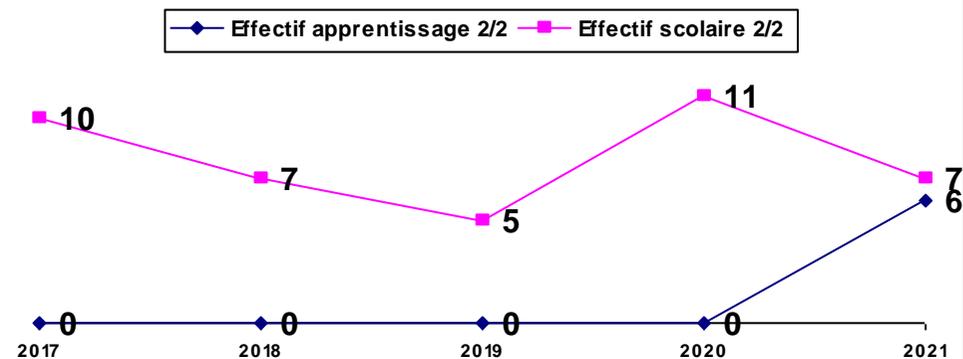
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

**Résumé du référentiel d'emploi**

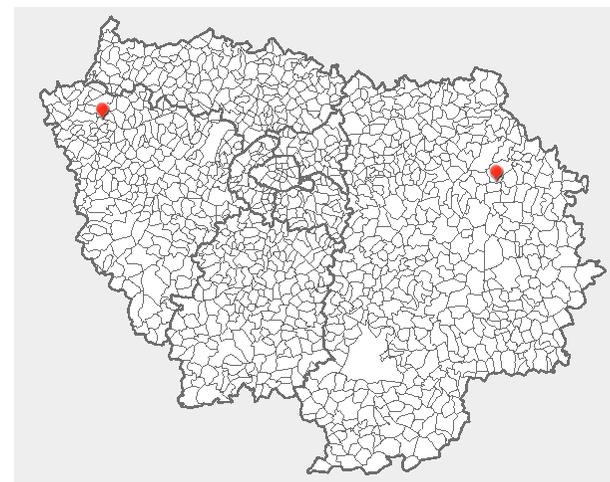
Le titulaire de l'emploi doit maîtriser les techniques de production de la vigne et le processus de vinification, allier la connaissance des sols et du climat aux attentes des clients dont il doit connaître les modes de consommation. Il assure une veille importante sur les réseaux de distribution, les méthodes de publicité et les innovations.

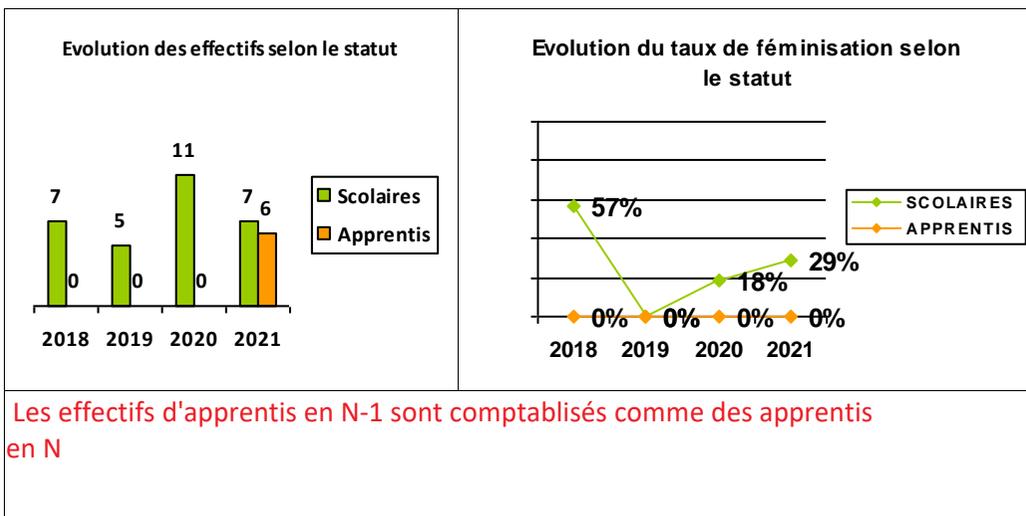
**Préconisation actuelle****DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE**

Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite

**Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés**

Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

**Site d'implantation du diplôme**



## Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

<b>CPGE ATS</b>	<b>1</b>
ADAPTATION DE TECHNICIENS SUPERIEURS BIOLOGIE	1

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BTSA : Toutes filières	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>20 283</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>57 397</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>59%</b>

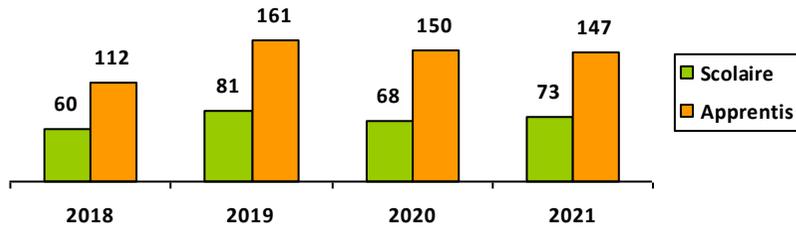
Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
			148	31%	68%	64%
<b>229</b>	<b>23%</b>	<b>62%</b>	<b>3 462</b>	<b>27%</b>	<b>67%</b>	<b>67%</b>
<b>11 666</b>	<b>40%</b>	<b>62%</b>	<b>29 362</b>	<b>36%</b>	<b>67%</b>	<b>71%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

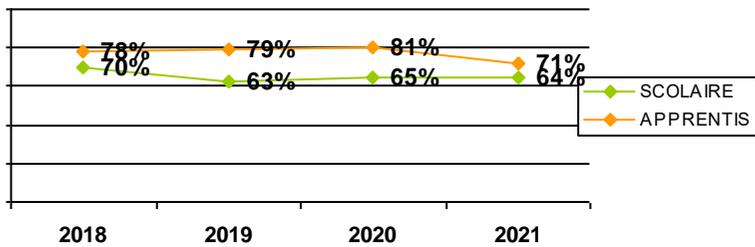
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

# Sous ensemble : Animaux

Evolution des effectifs selon le statut



Evolution de taux de féminisation selon le statut

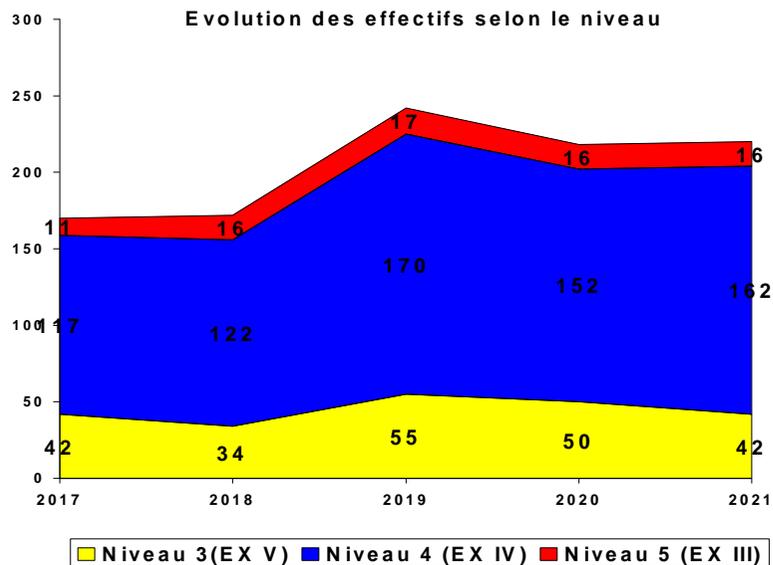


Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

Evolution des effectifs selon le diplôme

	Effectifs					Part de l'apprentissage 2021
	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>CAPA</b>	<b>42</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>100%</b>
PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	42	34	55	50	42	100%
<b>BAC PRO AG</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>159</b>	<b>149</b>	<b>151</b>	<b>60%</b>
TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	50	54	81	63	84	29%
CONDUITE ET GESTION D UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	0	0	0	2	1	100%
CONDUITE ET GESTION DE L ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)	63	57	78	84	66	100%
<b>BPA4</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>100%</b>
RESPONSABLE D ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)	4	11	11	3	11	100%
<b>B TSA</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>19%</b>
PRODUCTIONS ANIMALES (B TSA)	11	16	17	16	16	19%

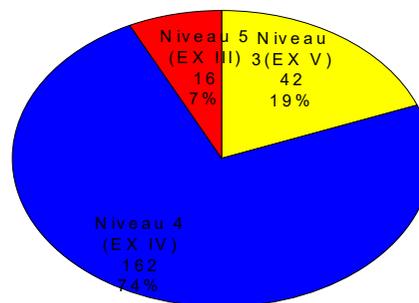
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N



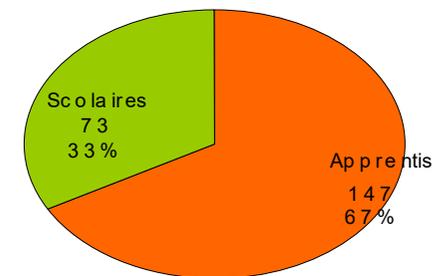
### Répartition selon le niveau

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Animaux</b>	<b>170</b>	<b>172</b>	<b>242</b>	<b>218</b>	<b>220</b>
Niveau 3 (EX V)	42	34	55	50	42
Niveau 4 (EX IV)	117	122	170	152	162
Niveau 5 (EX III)	11	16	17	16	16

### Répartition par niveau



### Répartition statut



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Données d'Inserjeunes du sous ensemble: Animaux

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
<b>Total du sous ensemble Niveau 3 (EX V)</b>							
Autres Niveau 3 (EX V) du sous ensemble							
CAPA du sous ensemble							
<b>Total du sous ensemble Niveau 4 (EX IV)</b>							
Autres Niveau 3 (EX V) du sous ensemble							
BAC PRO AG du sous ensemble							
<b>Total du sous ensemble Niveau 5 (EX III)</b>							
BTSA du sous ensemble							

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Emploi à 6 mois	Poursuite	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
50	34%	52%	174	52%	33%	43%	
		61%	42	61%	55%	88%	
50	34%	48%	132	48%	27%	29%	
120	53%	27%	364	27%	55%	56%	
13	38%	14%	49	14%	61%	43%	
107	55%	29%	315	29%	54%	58%	
		26%	291	26%	66%	57%	
		26%	291	26%	66%	57%	

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois

Pour en savoir plus sur Inserjeunes, merci de se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

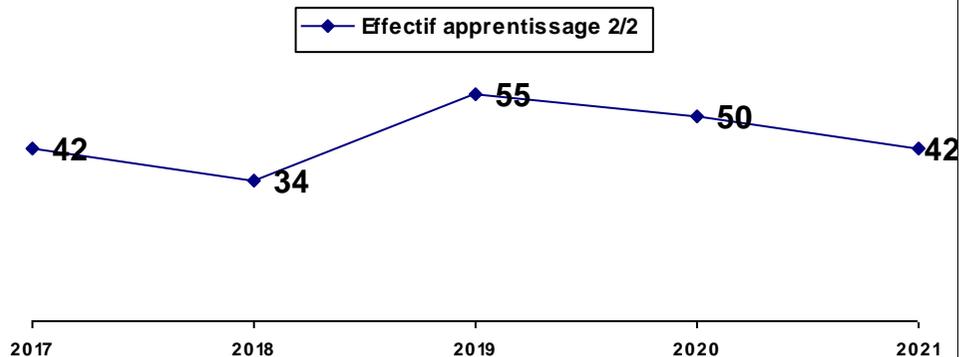
## Résumé du référentiel d'emploi

Préconisation actuelle

MAINTENIR

Maintenir ce diplôme proposé uniquement en apprentissage en Ile-de-France.

## Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés

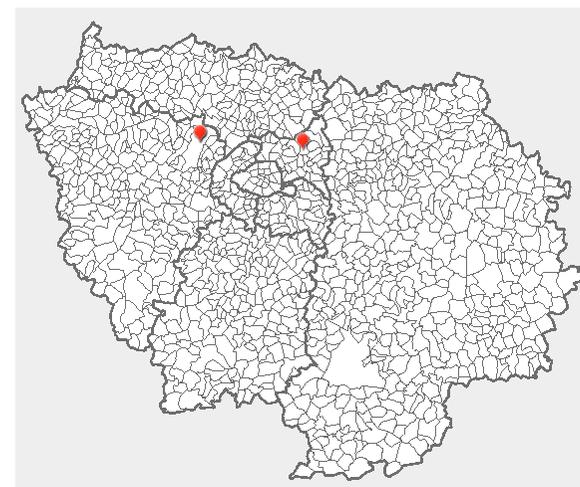


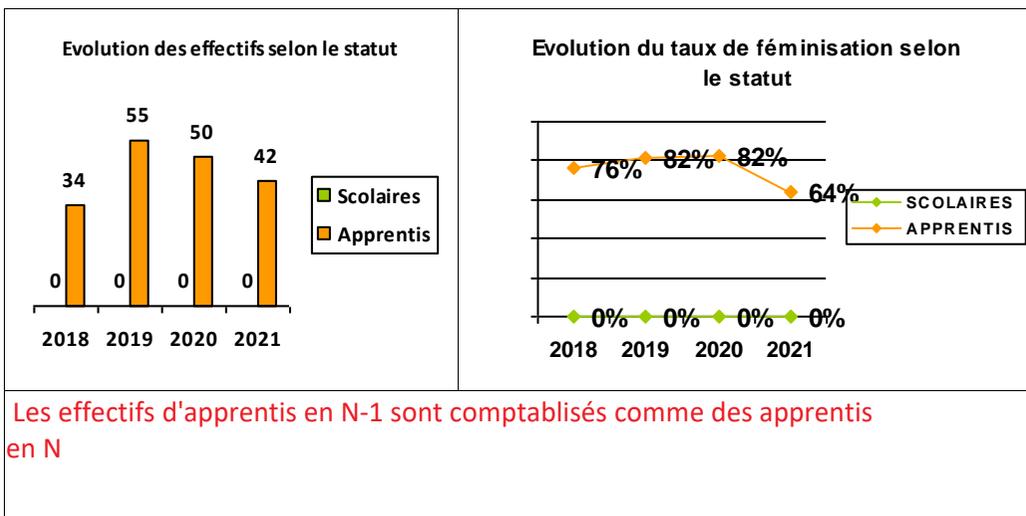
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Résultats aux examens

	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme	39	47	42	57	55	100%	100%	98%	91%	95%
CAPA : TOUS	173	183	178	178	179	94%	99%	94%	90%	97%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme										
CAPA : TOUS	103	104	91	86	99	90%	96%	96%	98%	98%

## Site d'implantation du diplôme





### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
CAP TOUS	8507	7988	106%	29%

## Données d'Inserjeunes

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Diplôme							
CAPA : Toutes filières	65	59%	23%	268	44%	17%	25%
<b>Total Niveau 3 (EX V): Toutes filières</b>	<b>6 987</b>	<b>54%</b>	<b>27%</b>	<b>26 461</b>	<b>50%</b>	<b>22%</b>	<b>31%</b>

	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
	50	52%	34%	132	48%	27%	29%
	197	45%	40%	2 027	52%	39%	46%
	<b>11 740</b>	<b>38%</b>	<b>55%</b>	<b>47 477</b>	<b>45%</b>	<b>52%</b>	<b>56%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

### Résumé du référentiel d'emploi

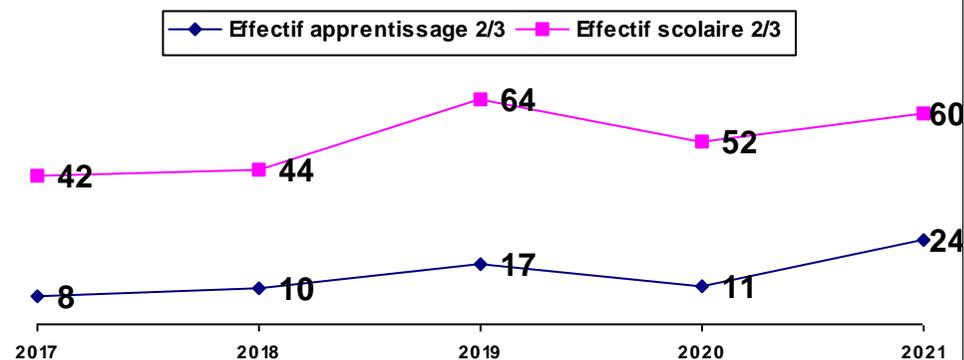
Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie. Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin, il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Par ailleurs, sous la responsabilité d'un vétérinaire, il utilise ses connaissances des caractéristiques et de la santé des animaux. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit. Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments).

### Préconisation actuelle

NE PAS REDUIRE

Les capacités d'accueil sont rares et ne doivent pas être réduites pour répondre aux besoins des professionnels de la vente en animalerie

### Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



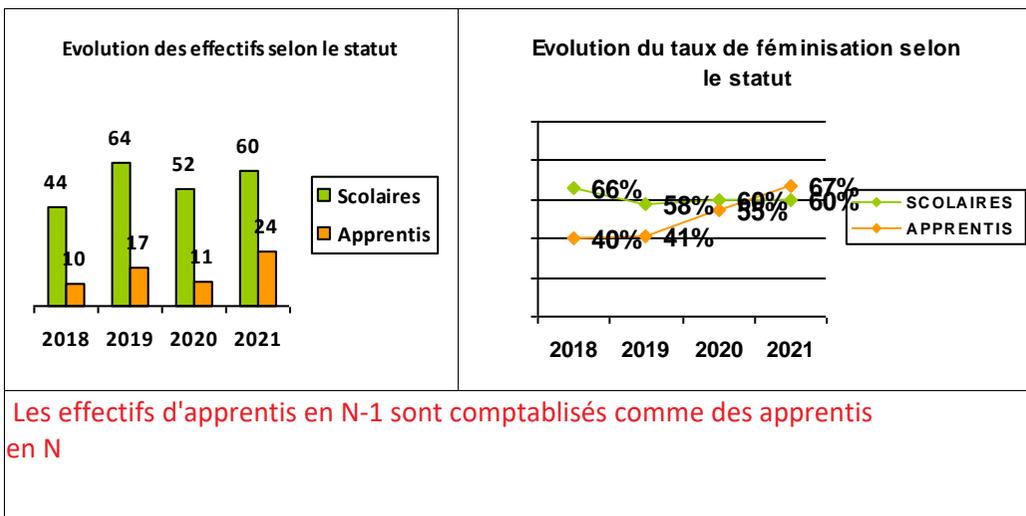
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Résultats aux examens

	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme	10	13	11	11	14	100%	77%	55%	100%	86%
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184	78%	81%	78%	86%	87%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme										
BAC PRO AG : TOUS	206	225	216	205	212	77%	76%	75%	73%	89%

### Site d'implantation du diplôme





## Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

BTS	1
MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL (BTS)	1

### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	2de Cne Agri	2de Cne Agri	39%	2de Cne Agri
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

## Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	21	19%	71%	44	34%	61%	70%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>241</b>	<b>28%</b>	<b>51%</b>	<b>2 017</b>	<b>36%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>
	<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

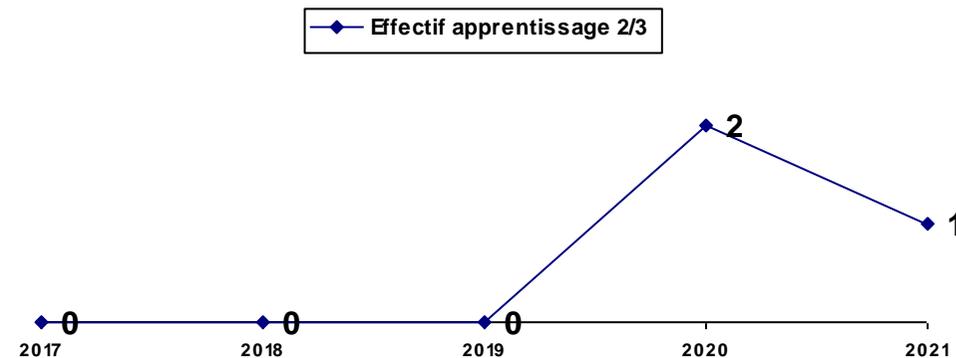
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

## Préconisation actuelle

## DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE

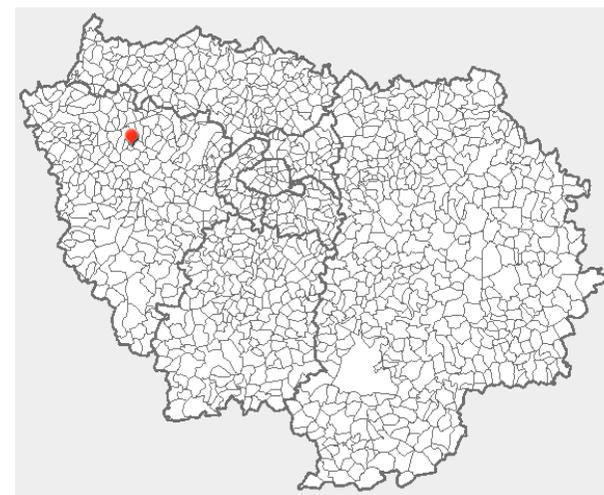
Quelques places pourraient être créées. Peu d'emplois en élevage félin canin. Cependant les compétences acquises permettent d'accéder à des emplois se situant sur des champs professionnels connexes en lien avec les chiens et les chats.

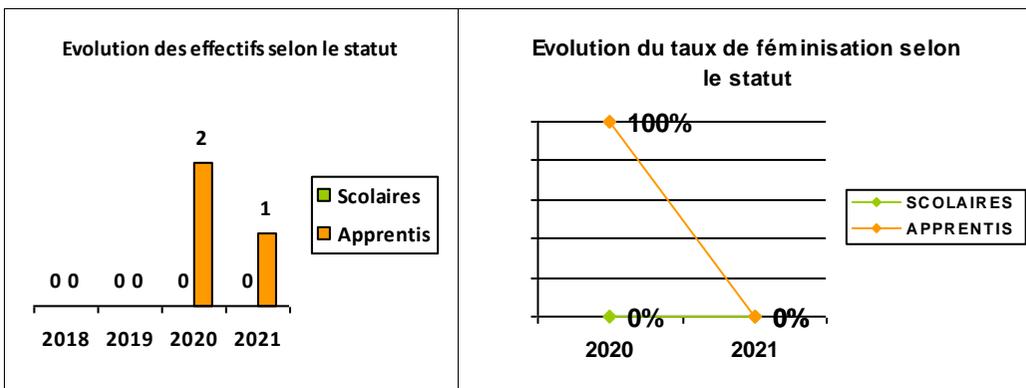
## Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Site d'implantation du diplôme





Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Attractivité en 2021

	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	2de Cne Agri	2de Cne Agri	109%	2de Cne Agri
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	30	23%	47%	2 017	36%	58%	59%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

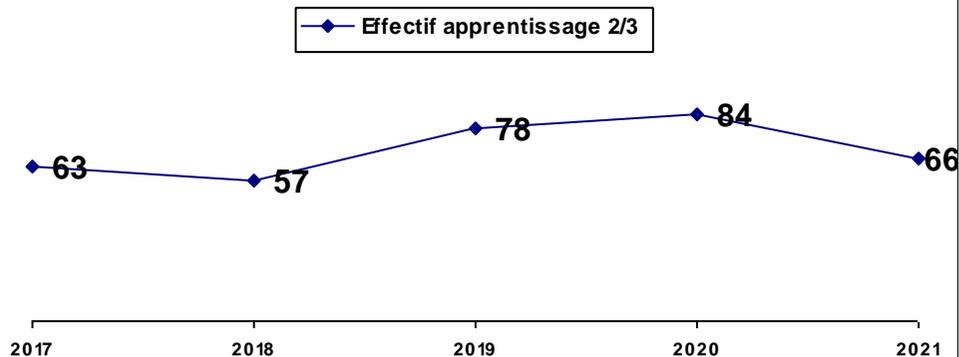
## Résumé du référentiel d'emploi

Préconisation actuelle

MAINTENIR

Il est nécessaire de maintenir l'ensemble de la filière de formation hippique très présente en Ile-de-France (loisirs, sports)

## Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés

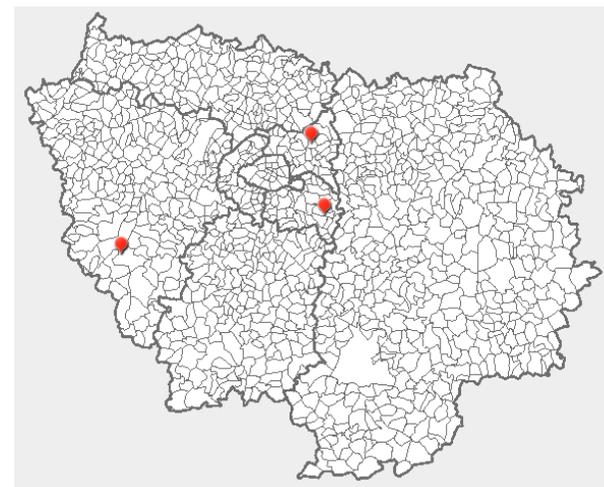


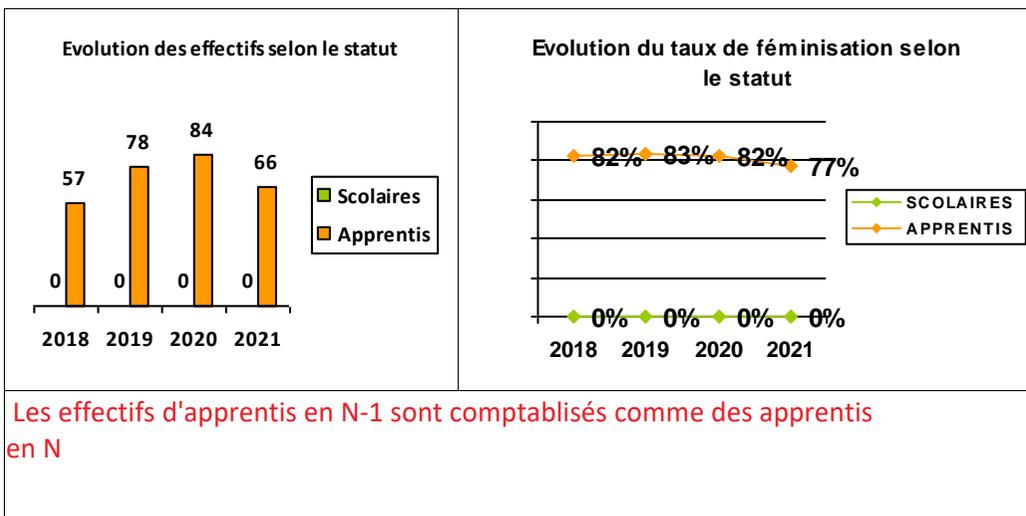
Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Résultats aux examens

	Nombre de présents					Taux de réussite				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
<b>APPRENTIS</b>										
Diplôme	79	66	55	50	69	76%	83%	78%	92%	94%
BAC PRO AG : TOUS	174	175	147	152	184	78%	81%	78%	86%	87%
<b>SCOLAIRE</b>										
Diplôme										
BAC PRO AG : TOUS	206	225	216	205	212	77%	76%	75%	73%	89%

## Site d'implantation du diplôme





## Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

BTS	1
COMMUNICATION (BTS)	1
CAP	1
"CONDUCTEUR ROUTIER "MARCHANDISES" (CAP)"	1

### Attractivité en 2021

Diplôme	Total vœux1	Capacité d'accueil	Taux d'attraction	Part des filles dans vœux1
Diplôme	2de Cne Agri	2de Cne Agri	109%	2de Cne Agri
BAC PRO TOUS	29013	28715	101%	39%

## Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	105	49%	27%	106	41%	29%	25%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Diplôme	Apprentissage						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BAC PRO AG : Toutes filières	86	28%	51%	241	29%	53%	53%
<b>Total Niveau 4 (EX IV): Toutes filières</b>	<b>241</b>	<b>28%</b>	<b>51%</b>	<b>2 017</b>	<b>36%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>
	<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

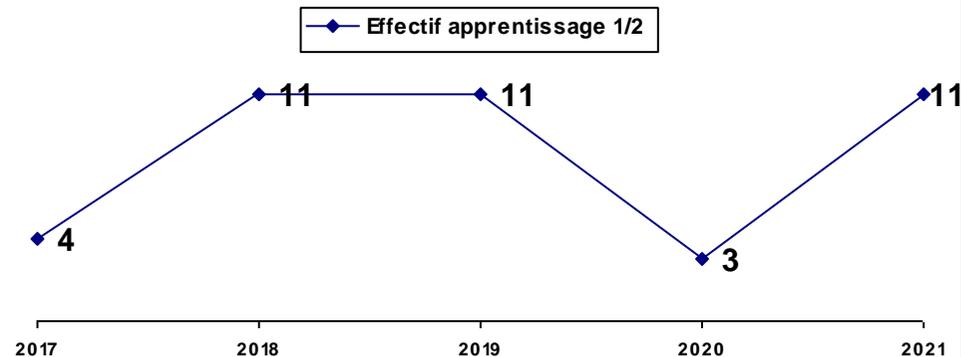
## Résumé du référentiel d'emploi

## Préconisation actuelle

Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

## Préconisation en attente de définition

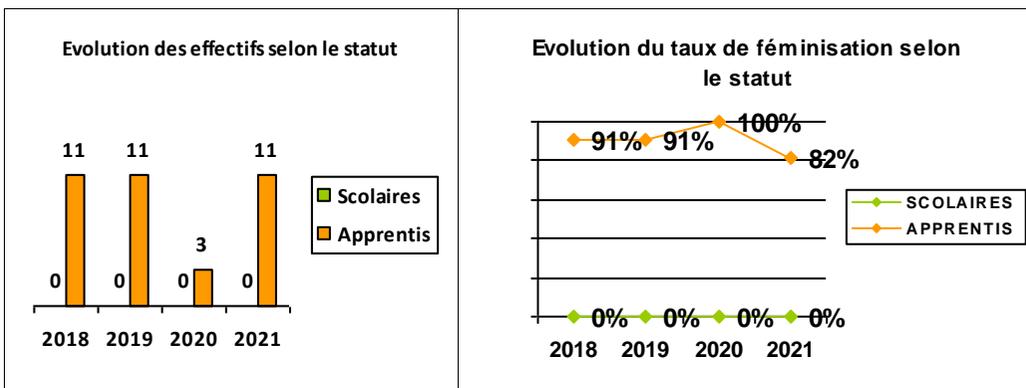
## Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés



Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Site d'implantation du diplôme





Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

### Données d'Inserjeunes

	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
Diplôme							
Autres Niveau 3 (EX V) : Toutes filières				12	29%	42%	50%
<b>Total Niveau 4 (EX IV) : Toutes filières</b>	<b>28 727</b>	<b>53%</b>	<b>33%</b>	<b>74 939</b>	<b>54%</b>	<b>31%</b>	<b>44%</b>

Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
13	7%	38%	14	13%	64%	100%
4 271	25%	58%	14 949	23%	61%	54%
<b>9 324</b>	<b>31%</b>	<b>61%</b>	<b>35 168</b>	<b>26%</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

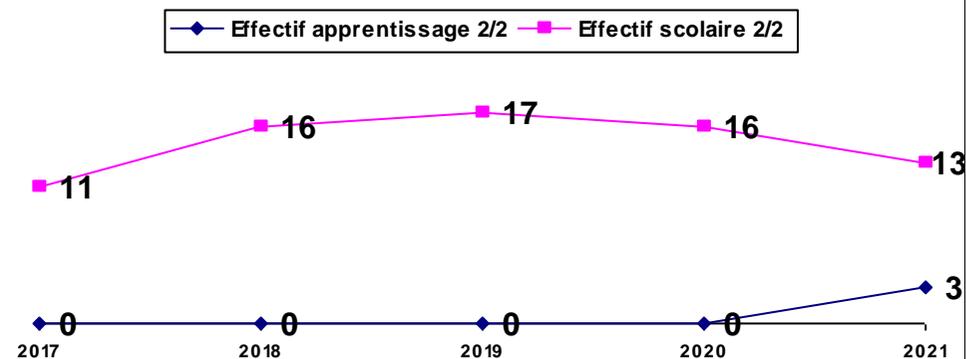
\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

**Résumé du référentiel d'emploi**

Le titulaire de ce BTSA peut travailler en tant qu'éleveur dans une exploitation agricole ou comme conseiller technique ou commercial dans une coopérative agricole, une entreprise spécialisée dans l'alimentation animale ou l'agrofourniture ou dans une chambre d'agriculture. Il maîtrise la conduite d'élevage sous tous ses aspects : qualité de l'alimentation, croissance des animaux, reproduction, manipulations et interventions sur les animaux, surveillance sanitaire, bien-être animal, adaptation des bâtiments. Il est formé à la réalisation de diagnostics qui prennent en compte à la fois l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage.

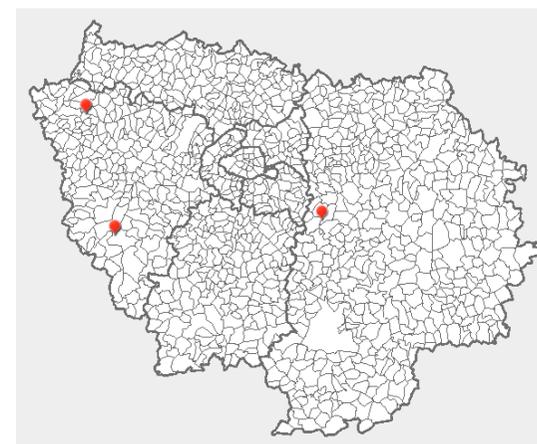
**Préconisation actuelle****DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE**

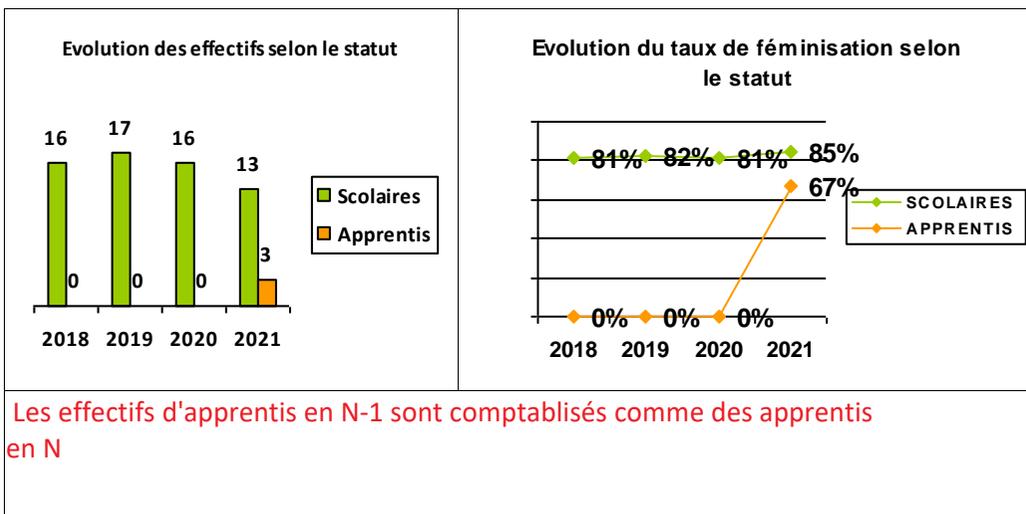
Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite

**Apprentissage et scolaire public et privé sous contrat : Evolution des flux de formés**

Les effectifs d'apprentis en N-1 sont comptabilisés comme des apprentis en N

## Site d'implantation du diplôme





## Devenir des élèves\* de l'année terminale de 2020 en 2021 en scolaire

CPGE ATS	1
ADAPTATION DE TECHNICIENS SUPERIEURS BIOLOGIE	1

### Données d'Inserjeunes

Diplôme	Scolaire*						
	Ile de France			National			
	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
BTSA : Toutes filières	38	34%	47%	15	38%	53%	80%
<b>Total Niveau 5 (EX III): Toutes filières</b>	<b>20 283</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>57 397</b>	<b>39%</b>	<b>49%</b>	<b>59%</b>

Apprentissage						
Ile de France			National			
Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Sortants	Poursuite	Emploi à 6 mois	Emploi à 12 mois
			291	26%	66%	57%
<b>229</b>	<b>23%</b>	<b>62%</b>	<b>3 462</b>	<b>27%</b>	<b>67%</b>	<b>67%</b>
<b>11 666</b>	<b>40%</b>	<b>62%</b>	<b>29 362</b>	<b>36%</b>	<b>67%</b>	<b>71%</b>

Champs: IDF : les sortants cumulés de 2019 et 2020, National : sortants de 2020 à 6 mois et sortants de 2019 à 12 mois  
 Pour en savoir plus sur Inserjeunes, se reporter à la dernière page du diagnostic

\* Scolaires dans les lycées de L'Education Nationale

28/02/2022

## Les métiers agricoles en Ile-de-France

Elaboration de la carte des formations pour  
les rentrées 2023 et suivantes  
Contribution aux travaux

Auteure : Itto MOUSSET

Cette note s'inscrit dans le cadre d'un diagnostic métier qui a pour finalité de renseigner sur les principaux débouchés d'une partie des formations professionnelles initiales de l'agriculture (groupe de spécialités de formation NSF 210 « spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture », 211 « Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures » et 212 « productions animales, élevage spécialisé, aquaculture et soins aux animaux »).

Neuf familles professionnelles<sup>1</sup> seront ainsi présentées dans cette synthèse :

- ➔ A0Z00 Agriculteurs indépendants
- ➔ A0Z01 Éleveurs indépendants
- ➔ A0Z40 Agriculteurs salariés
- ➔ A0Z41 Éleveurs salariés
- ➔ A1Z00 Maraîchers, horticulteurs indépendants
- ➔ A1Z01 Viticulteurs, arboriculteurs indépendants
- ➔ A1Z40 Maraîchers, horticulteurs salariés
- ➔ A1Z42 Viticulteurs, arboriculteurs salariés
- ➔ A2Z70 Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles

Ces familles professionnelles ont été identifiées comme regroupant des métiers pour lesquels les formations sélectionnées ont été conçues, mais également dans lesquels s'insèrent les jeunes sortants de ces formations.

---

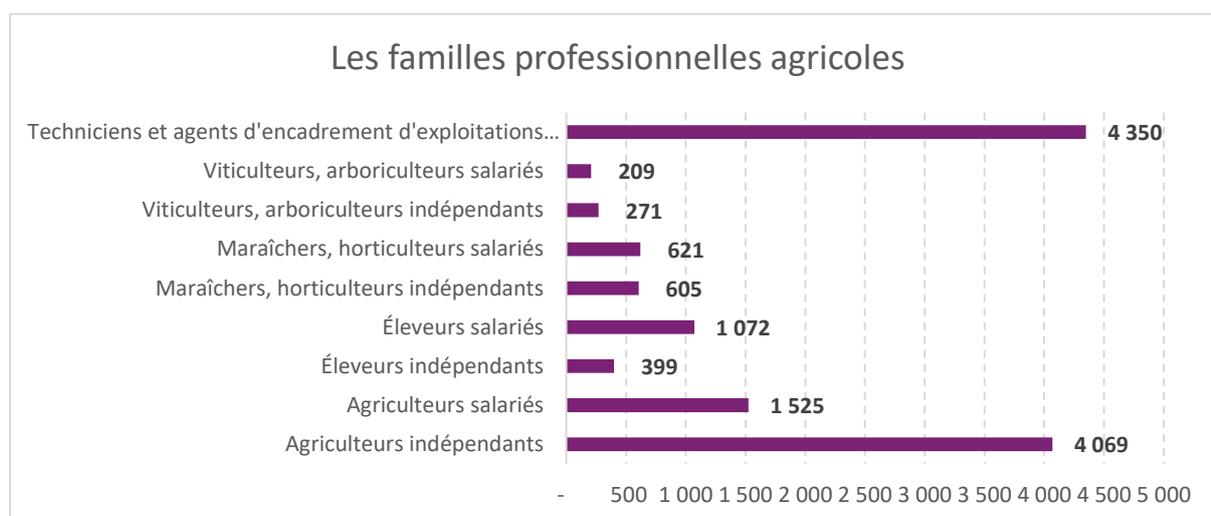
<sup>1</sup> Les familles professionnelles (FAP) sont issues d'une nomenclature visant à rapprocher les « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi. Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches.

# I. Présentation générale des métiers agricoles

## 1. Les principaux métiers d'insertion

L'ensemble des familles professionnelles étudiées<sup>2</sup> dans le cadre de la filière « Agriculture » compte plus de 13 000 emplois en Île-de-France en 2018, soit 2% de l'emploi national<sup>3</sup>. Elles ne représentent qu'une part marginale de l'emploi francilien (soit 0.24%).

Figure 1 : Répartition des actifs selon les familles professionnelles



Source : INSEE, Recensement de la population, 2018.

Les familles qui regroupent le plus d'actifs sont celle des **techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles** et celle des **agriculteurs indépendants**. A eux seuls, ils représentent les deux tiers des actifs.

Les techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles sont les plus nombreux en Ile-de-France. Parmi les familles étudiées, c'est la seule dont la part des effectifs en Ile-de-France est relativement importante pour ce domaine, soit 8% des effectifs nationaux.

Ces professionnels interviennent dans des cadres institutionnels variés (chambres d'agriculture, organismes de contrôle, coopératives, fermes expérimentales, etc.). Ils peuvent exercer des activités

<sup>2</sup> Au long de cette note, nous emploierons les termes « les familles » / « les métiers de l'agriculture ». Cela ne recouvre que les familles présentées en introduction. Plusieurs familles professionnelles ne sont pas concernées dans cette analyse : toutes les familles de cadres, les jardiniers, les marins, les bucherons et sylviculteurs ainsi que les conducteurs d'engins agricoles.

<sup>3</sup> Source : Insee-Recensement de la population 2018 (2016-2020).

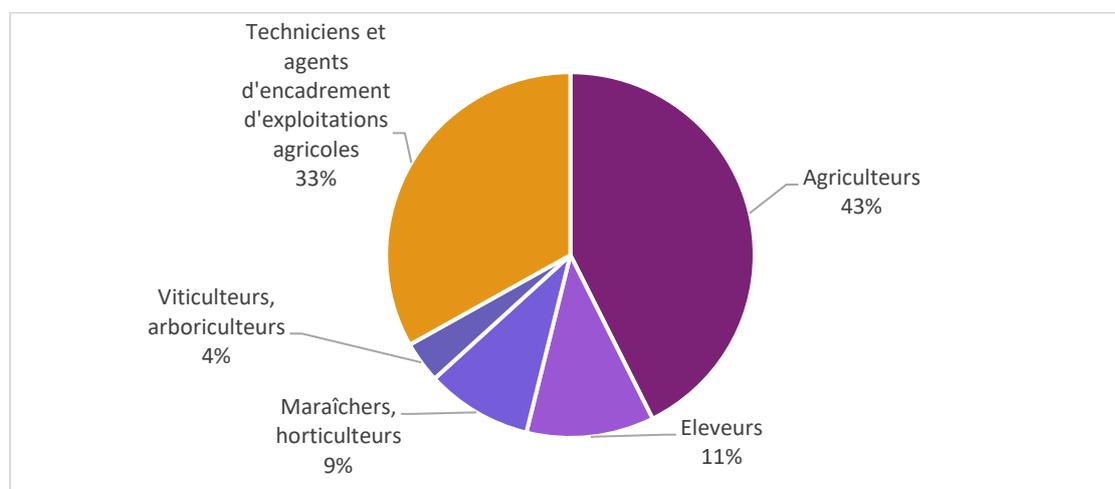
de conseil et d'assistance technique en agriculture et environnement naturel, de contrôle et diagnostic technique en agriculture ou d'ingénierie en agriculture et environnement naturel<sup>4</sup>.

En Ile-de-France, la moitié sont techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt, un quart sont techniciens d'exploitation et de contrôle de la production et 20% sont contremaitres et agents d'encadrement en agriculture ou sylviculture.

Quant aux agriculteurs, lorsqu'on additionne les indépendants et les salariés (voir figure 2), elle constitue la plus grande famille professionnelle présente en Ile-de-France (43% des actifs). Le quart restant se décompose comme suit : les éleveurs (11%), les maraîchers et horticulteurs (9%) et enfin, les viticulteurs et arboriculteurs (4%).

Parmi les agriculteurs, 73% sont indépendants, tandis que chez les viticulteurs et les maraîchers le poids des indépendants et des salariés sont à peu près équivalents. A l'inverse, les éleveurs salariés sont bien plus nombreux que les éleveurs indépendants (73%), peut-être à mettre en lien avec les secteurs employeurs pour les éleveurs salariés (cf. ci-dessous partie 2). On note par ailleurs que les « formes sociétaires des exploitations gagnent du terrain<sup>5</sup> » par rapport au précédent recensement agricole.

Figure 2 : Répartition des actifs selon la grande famille de métiers



Source : INSEE, Recensement de la population, 2018.

Le recensement agricole de 2020, qui dénombre 4 425 exploitations franciliennes, informe sur la spécialisation des exploitations. Ainsi, 80% des exploitations produisent des « grandes cultures », c'est-à-dire des céréales (blé, orge, ...), des oléagineux (tournesol, colza, ...) ou des protéagineux (pois, ...).

<sup>4</sup> Pôle emploi. Répertoire opérationnel des emplois et des métiers – Fiches métiers

<sup>5</sup> Ibid.

Par ailleurs, « on observe un renouveau du maraîchage et de la viticulture sur des superficies qui restent toutefois limitées, tandis que l'élevage poursuit sa baisse<sup>6</sup> ».

## 2. Les principaux secteurs employeurs pour ces familles de métiers

Globalement, la moitié des emplois de ces familles professionnelles est exercée dans le secteur de l'agriculture, sylviculture, pêche (cf. figure 3). Les activités « juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques » comprennent notamment les activités de soins et de contrôle vétérinaires exercées sur des animaux de ferme, mais aussi toutes les activités de conseils aux chefs d'entreprises agricoles, qu'il s'agisse de conseil en gestion ou stratégie d'exploitation ou en agronomie. Les activités de services administratifs et de soutien comprennent notamment les agences d'intérim.

Figure 3 : Les 5 premiers secteurs employeurs en termes d'effectifs

Agriculture, sylviculture et pêche	50%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	13%
Activités de services administratifs et de soutien	11%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5%
Arts, spectacles et activités récréatives	4%

Source : Insee - Recensement de la population 2018

Si parmi les familles professionnelles étudiées, la plupart exerce à plus de 80% dans le secteur de l'agriculture, deux familles se détachent.

- ▶ La famille des **éleveurs salariés** s'exerce pour 30% dans le secteur de l'agriculture. Ces professionnels sont aussi nombreux (30% également) à exercer dans le secteur des Arts, spectacles et activités récréatives. Cela comprend les arts du spectacle vivant, la gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles ainsi que les activités des parcs d'attraction et parcs à thème. Or, l'Île-de-France compte un nombre important de ces activités : le zoo-parc de Thoiry, le parc des félins, l'aquarium de Paris, etc.
- ▶ La famille des **techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles** se démarque également. En effet, l'agriculture n'arrive qu'en 4<sup>ème</sup> position, ce qui montre la diversité des environnements de travail. Dans cette famille, 38% des actifs travaillent dans le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de

<sup>6</sup> AGRESTE. [Recensement agricole 2020 : 1ers résultats pour l'Île-de-France](#). Décembre 2021, n°1.

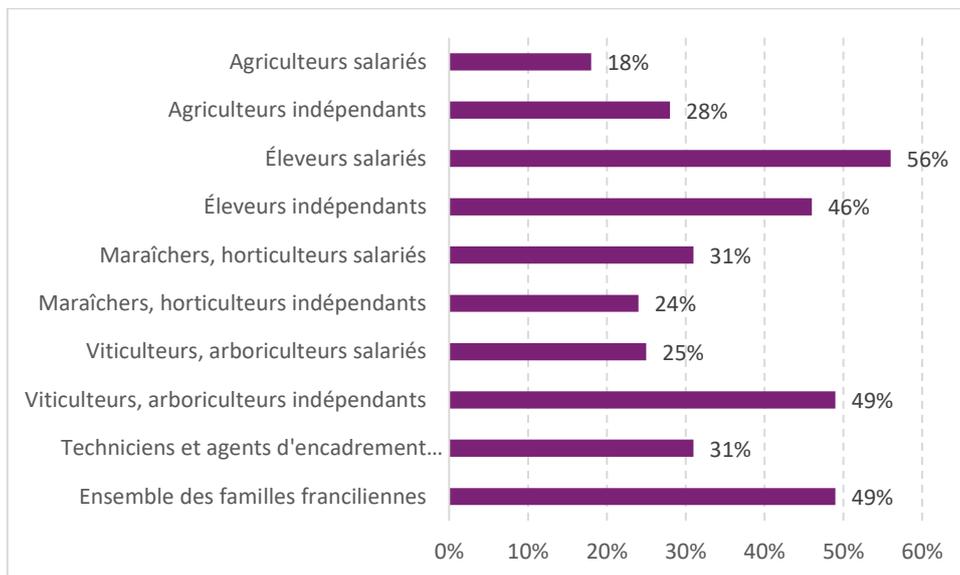
contrôle et d'analyses techniques et 18 % dans celui des activités de services administratifs et de soutien.

## II. Les principales caractéristiques des métiers

### 1. Une représentation très hétérogène des femmes et des jeunes

Globalement, les femmes sont moins présentes dans ces métiers agricoles que parmi l'ensemble des actifs franciliens (voir figure 4). Pour autant, on observe des disparités, plutôt selon la grande famille de métiers que selon le statut. Ainsi, on trouve moins de femmes chez les agriculteurs, les maraîchers-horticulteurs et les techniciens d'encadrement des exploitations agricoles. A l'inverse, elles sont très présentes parmi les éleveurs. Une famille marque une différence forte selon le statut : les viticulteurs et arboriculteurs. Ainsi, les femmes représentent la moitié des viticulteurs indépendants et seulement un quart des salariés.

Figure 4 : Part des femmes selon les familles professionnelles

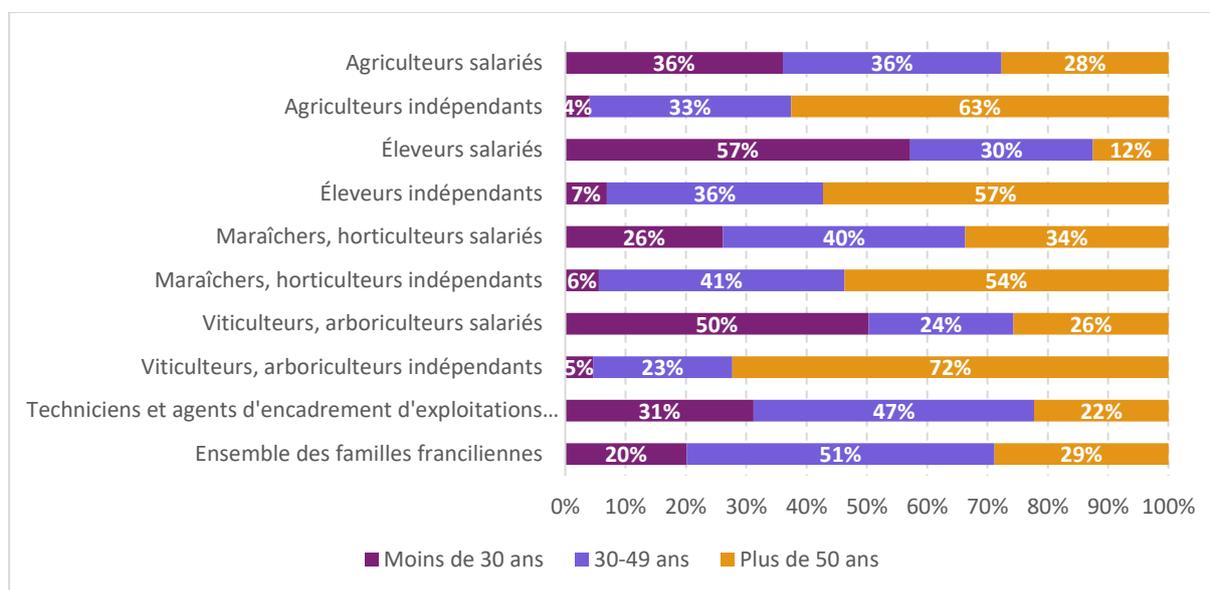


Source : Insee - Recensement de la population 2018

Quand on compare les classes d'âge, on note également des disparités. Les agriculteurs, les maraîchers et les viticulteurs salariés, déjà peu féminisés, comptent encore moins de femmes parmi les jeunes générations. A l'inverse, les éleveurs, familles plutôt mixtes, ont encore plus de femmes parmi les

moins de 30 ans. Pour les techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles, la féminisation semble en marche puisque leur part est plus importante parmi les plus jeunes.

Figure 5 : Répartition des actifs selon l'âge

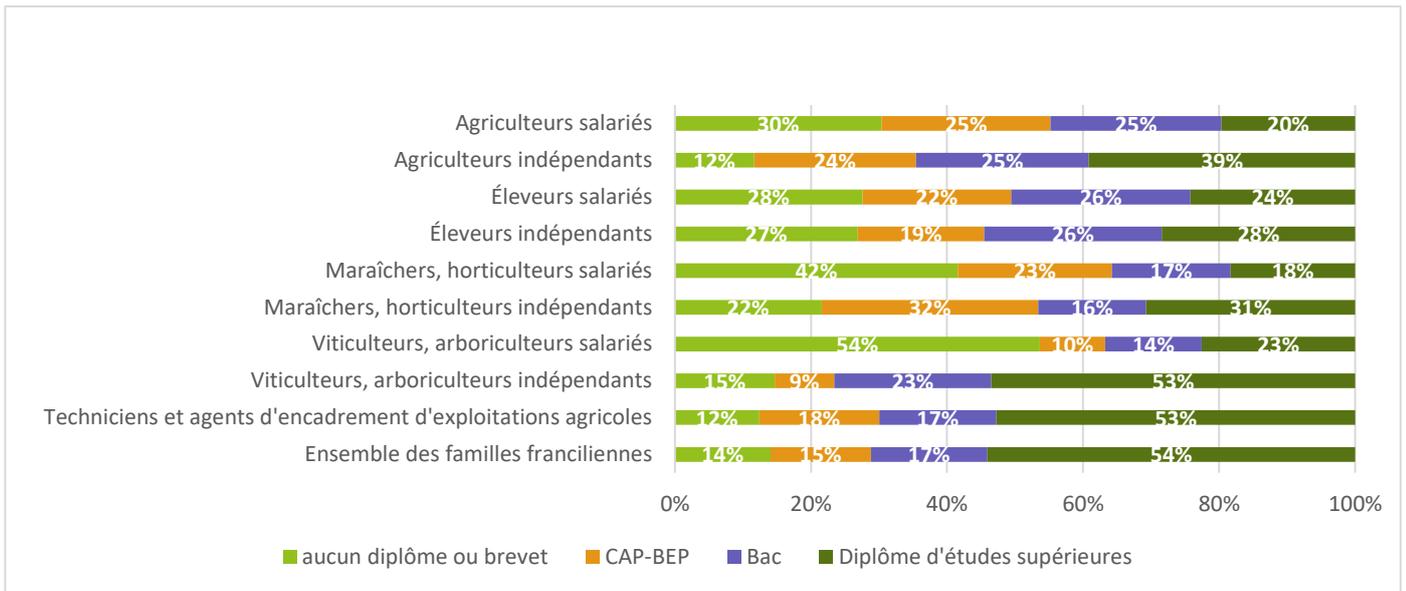


Source : Insee - Recensement de la population 2018

Pour ces familles de l'agriculture, la question du renouvellement générationnel va se poser tout particulièrement pour les indépendants. En effet, la part des actifs de plus de 50 ans oscille entre 54% et 72%, ce qui est nettement plus élevé qu'en moyenne régionale (29%). C'est pour la famille des viticulteurs, arboriculteurs que la situation est la plus préoccupante. Les familles professionnelles de salariés, à l'inverse ont des effectifs beaucoup plus jeunes. Les moins de 30 ans représentent ainsi 26% des effectifs chez les maraîchers, horticulteurs, 36% chez les agriculteurs et 50% chez les viticulteurs, arboriculteurs. Les techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles ont une répartition plus proche de la moyenne régionale, avec cependant une part des jeunes plus importante au détriment des plus âgés.

En termes de niveau de diplômes, seule la famille des techniciens et agents d'encadrements des exploitations agricoles est proche de la moyenne francilienne (voir figure . C'est aussi la famille dans laquelle on trouve le plus d'actifs diplômés du supérieur. Les familles professionnelles d'indépendants sont systématiquement plus souvent diplômés du supérieur que celle sde salariés. Ces dernières ont une part d'actifs sans diplôme allant de 28% à 54%.

Figure 6 : Répartition des actifs selon le niveau de diplôme

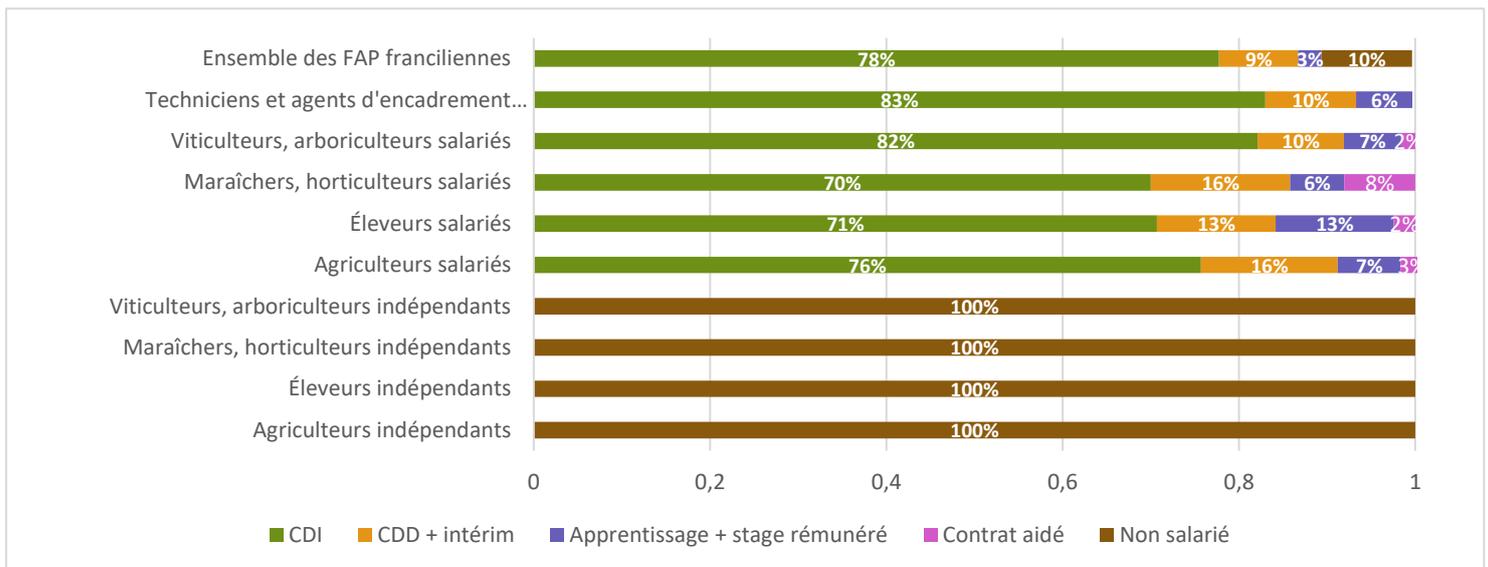


Source : Insee - Recensement de la population 2018

## 2. Des conditions d'emploi variables d'une famille professionnelle à l'autre

Les types de contrats diffèrent d'une famille à l'autre (cf. figure 7).

Figure 7 : Répartition des actifs franciliens par type de contrats selon les familles professionnelles (en %)

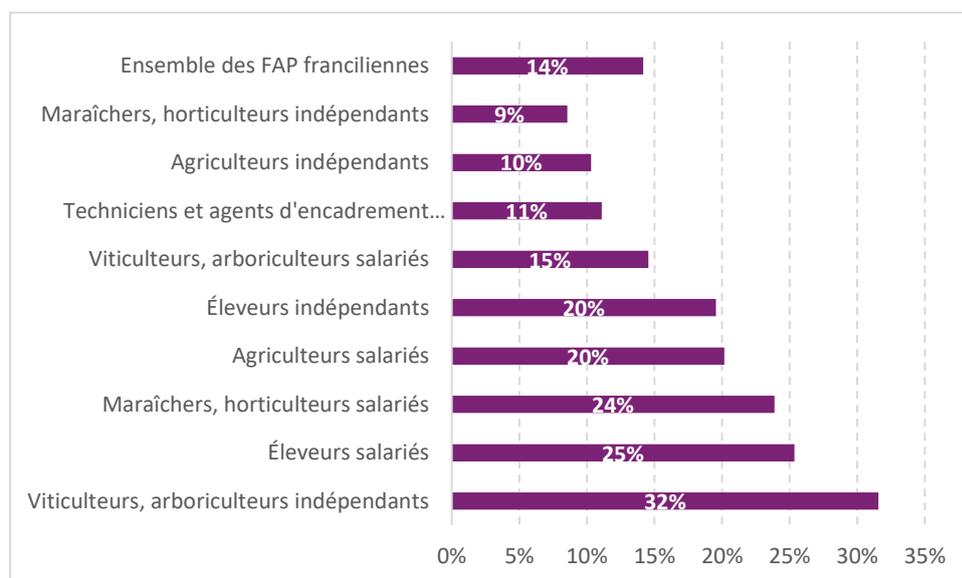


Source : Insee - Recensement de la population 2018

Les maraîchers et éleveurs salariés sont moins souvent en CDI. Les actifs de ces familles professionnelles, ainsi que celle des agriculteurs salariés sont plus souvent en contrat à durée déterminée ou en intérim, ce qui peut s'expliquer par l'activité saisonnière inhérente à ces activités. Par ailleurs, l'apprentissage ou les stages rémunérés sont nettement plus souvent utilisés dans ces familles qu'en moyenne régionale (entre 6% et 13% contre 3% en moyenne). La famille des éleveurs salariés est celle qui a le plus recours aux apprentis. On peut noter enfin la part très importante (8%) des actifs en contrats aidés chez les maraîchers, horticulteurs. Il semble que ces métiers agricoles (sauf les techniciens et agents d'encadrement) accueillent plus fréquemment des personnes en contrats aidés<sup>7</sup> que l'ensemble des familles franciliennes.

Si on regarde par métier, les indépendants sont toujours moins souvent à temps partiel que les salariés, sauf pour les viticulteurs, arboriculteurs (cf. figure 8).

Figure 8 : Part d'actifs à temps partiel selon les familles professionnelles (en %)



Source : Insee - Recensement de la population 2018

Trois familles professionnelles ont une part d'actifs à temps partiel plus faible qu'en moyenne francilienne : les maraîchers, horticulteurs indépendants, les agriculteurs indépendants et les techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles. A l'inverse, trois familles ont des parts

<sup>7</sup> Depuis le 1er janvier 2018, les contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE) deviennent les parcours emploi compétence (PEC). Dans le secteur marchand, les contrats aidés prennent la forme de contrat unique d'insertion contrat initiative emploi (CUI-CIE), et leur prescription n'est autorisée que dans les départements d'outre-mer (DOM), par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM), et pour le public jeune (CIE Jeunesse issu du plan « 1 jeune 1 solution »).

d'actifs à temps partiel très importantes : les viticulteurs, arboriculteurs indépendants, les éleveurs salariés ainsi que les maraîchers, horticulteurs salariés.

Par ailleurs, les portraits de métiers réalisés par le ministère du travail au niveau national<sup>8</sup> indiquent que les agriculteurs et les éleveurs travaillent fréquemment le samedi et le dimanche (au moins pour les 2/3 des actifs), ce qui est moins le cas pour les maraîchers et viticulteurs.

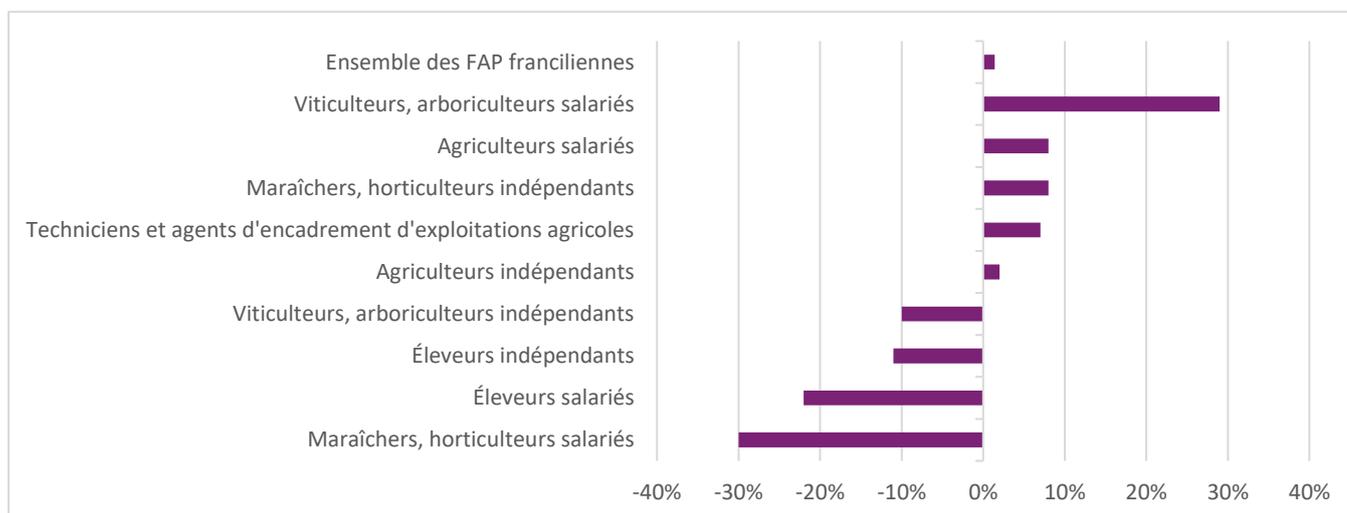
Enfin, les salaires<sup>9</sup> des agriculteurs, éleveurs, maraîchers et viticulteurs semblent relativement faibles puisqu'ils sont entre 61% et 83% à gagner moins de 1 500€ nets par mois. A l'inverse, le revenu des techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles est bien plus important puisqu'ils sont 40% à gagner entre 2 000 et 3 000€ nets par mois et 36% à gagner entre 1 500 et 2 000€.

### III. Perspectives d'emploi et évolutions des métiers

#### 1. Perspectives d'emploi à court terme

Les effectifs de ces familles professionnelles ont globalement diminué ces dernières années (cf. figure 9), même si les évolutions du nombre d'actifs sont hétérogènes selon les familles professionnelles.

Figure 9 : Evolution sur 5 ans du nombre d'actifs en Ile-de-France



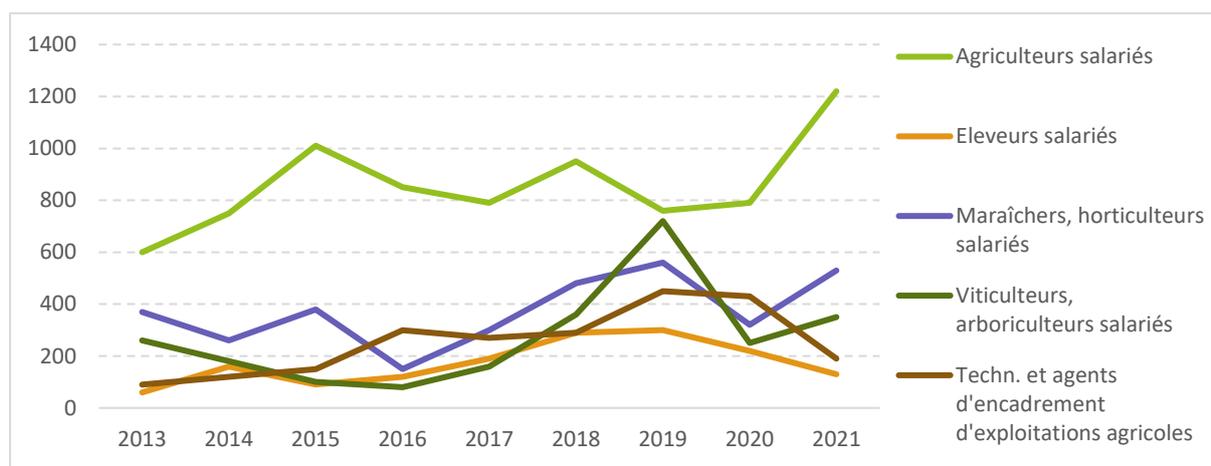
Source : Insee - Recensement de la population 2013 et 2018

<sup>8</sup> DARES, [Portraits statistiques de métiers](#).

<sup>9</sup> Source : *ibid.* Les salaires ne sont pas indiqués pour les indépendants.

Ainsi, certaines familles ont vu une augmentation importante, comme pour les viticulteurs et arboriculteurs salariés (+29%). Pour autant, comme il s'agit ici d'effectifs relativement faibles, l'augmentation semble d'autant plus importante. En volume, ce sont les techniciens et agents d'encadrement et les agriculteurs salariés qui ont vu l'augmentation la plus forte, tandis que les éleveurs salariés et les maraîchers et horticulteurs salariés ont connu des baisses d'effectifs importantes.

Figure 10 : Evolution entre 2013 et 2021 du nombre de projets de recrutement par métier en Ile-de-France



Source : Pôle emploi. Enquête Besoin de main d'œuvre, 2021.

Le nombre de projets de recrutements confiés à Pôle emploi a également évolué de manière différente selon les familles professionnelles ces dernières années. Globalement, il y a eu une légère augmentation du nombre de projets de recrutements sur la période 2013-2021. Seuls les agriculteurs salariés ont vu ce nombre croître de manière importante en 2021 tandis que les éleveurs salariés et les techniciens et agents d'encadrement ont connu une baisse des projets de recrutement malgré la reprise générale des activités (cf. III – 2).

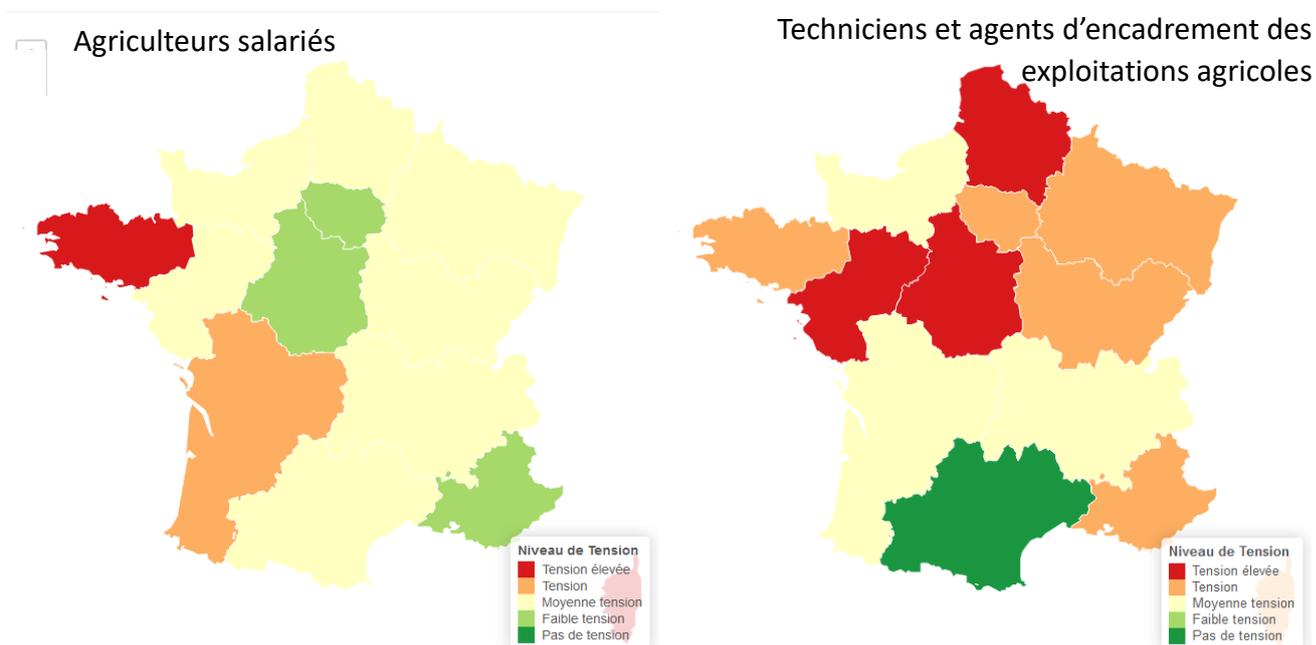
Par ailleurs, les offres d'emploi déposées à Pôle emploi ne présentent pas nécessairement les mêmes caractéristiques. Ainsi, en élevage, les offres sont plus souvent pour des contrats d'une durée supérieure à 6 mois tandis que dans les autres métiers de production agricole, la part des contrats d'une durée de 1 à 6 mois se révèle plus importante, ce qui montre la saisonnalité de l'activité. Cette saisonnalité est plus marquée pour les maraîchers et les viticulteurs, selon l'enquête BMO.

De très nombreux métiers font face à des **difficultés de recrutement**. La Dares et Pôle emploi, en élaborant un indice synthétique de tension, ont également déterminé des indicateurs pouvant expliquer ces difficultés :

- ▲ Intensité d'embauches : Plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions.
- ▲ Conditions de travail contraignantes : Lorsqu'elles sont contraignantes, les conditions de travail peuvent accroître la difficulté qu'éprouvent les employeurs à attirer des candidats.
- ▲ Non-durabilité de l'emploi : Le type d'emploi proposé peut avoir une incidence sur son attractivité et donc sur l'apparition de tension. Dans cette perspective, un indicateur synthétique est élaboré pour mesurer la « non-durabilité » des emplois : ainsi, plus cet indicateur est élevé, moins l'emploi est potentiellement attractif, plus les tensions sont accrues.
- ▲ Main-d'œuvre disponible : Une main-d'œuvre disponible trop réduite contribue à accroître les tensions.
- ▲ Lien entre la spécialité de formation et le métier : Un décalage entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi peut être l'une des causes des tensions.<sup>10</sup>

En Ile-de-France, la Dares n'indique un haut niveau de tension que sur la famille des techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles (voir figure 11). Elle est due plutôt à un manque de main d'œuvre disponible (voir figure 12). Les autres familles, même si elles sont soumises à des facteurs de difficultés apparaissent en tension « faible » ou « moyenne ».

Figure 11 : Carte des tensions sur le marché du travail en 2020



Source : DARES. Les tensions sur le marché du travail en 2020.

<sup>10</sup> DARES, Pôle emploi. [Note méthodologique sur les indicateurs de tension.](#)

Figure 12 : Facteurs de tensions sur le marché du travail en 2020 en Ile-de-France

Familles professionnelles de salariés	Tension - discret	Intensité d'embauches - discret	Lien formation-emploi - discret	Manque de main d'œuvre disponible - discret	Non-durabilité de l'emploi - discret	Conditions de travail contraignantes - discret	Inadéquation géographique - discret
Agriculteurs salariés	2	5	3	3	5	3	5
Éleveurs salariés	3	2	4	1	3	5	5
Maraîchers, horticulteurs salariés	3	5	1	1	5	3	3
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	1	5	1	1	5	4	4
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	4	2	4	5	1	3	4

Source : DARES. Les tensions sur le marché du travail en 2020.

Par ailleurs, selon l'enquête BMO 2021, les employeurs anticipent des difficultés à recruter plus particulièrement pour les maraîchers et horticulteurs (cela concernerait 1 recrutement sur 2).

## 2. L'agriculture, au cœur des ambitions contrastées de notre société

L'agriculture française a été impactée par la crise sanitaire. En quelques semaines, la question de l'autosuffisance ou la souveraineté alimentaire de la France a été remise au goût du jour. Un rapport d'information de l'Assemblée nationale « sur l'autonomie alimentaire de la France et au sein de ses territoires » s'est récemment penché sur la question<sup>11</sup>.

En effet, la France reste une grande puissance agricole et alimentaire. Du fait de la diversité de ses terroirs, de son climat tempéré et de la surface agricole disponible (50% du territoire métropolitain), la France est le premier producteur agricole de l'Union européenne. Deux filières dégagent un excédent commercial : les vins et spiritueux et les céréales. Mais d'autres sont fragilisées, comme les fruits et légumes, les produits de la pêche ou les produits issus de l'agriculture biologique<sup>12</sup>. Par ailleurs, la France est particulièrement dépendante aux facteurs de production que sont les engrais et l'énergie, essentielle pour le fonctionnement des machines agricoles.

Ainsi, quand il est question d'agriculture, il n'est pas seulement question de l'économie nationale, mais de relations internationales. Notamment en matière d'**échanges commerciaux mondiaux**, mais aussi de **réglementations** (agriculture biologique, usage des antibiotiques dans les élevages, etc.) et d'aides ou subventions à **l'échelle européenne** (avec la Politique agricole commune<sup>13</sup>).

En France, à la suite de la crise sanitaire, un plan de relance « **France relance** » a été mis en place. Il concerne également l'agriculture et s'établit autour de 3 priorités :

- ▶ Reconquérir la souveraineté alimentaire
- ▶ Accélérer la transition agro écologique, au service d'une alimentation saine, durable et locale
- ▶ S'adapter aux changements climatiques

---

<sup>11</sup> Boyer P., Dive J. (2021), [Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques sur l'autonomie alimentaire de la France et au sein de ses territoires](#), n°4786, 8 décembre.

<sup>12</sup> Haut-commissariat au plan (2021). [L'agriculture, enjeu de reconquête](#). Note d'ouverture, 9 juillet.

<sup>13</sup> La Politique Agricole Commune (PAC) est instaurée au sein de l'Union Européenne. Grâce aux fonds européens, elle apporte un soutien financier aux agriculteurs. Elle permet notamment d'orienter les pratiques agricoles en intégrant rentabilité économique et la performance environnementale.

Selon ces enjeux, dix-neuf mesures<sup>14</sup> sont mises en place grâce à une enveloppe budgétaire de 1,2 milliard d'euros.

Enfin, à un niveau plus local, d'autres éléments sont à prendre en compte comme les mesures visant à limiter la consommation des terres agricoles par des espaces artificiels (principalement de l'habitat). « En Île-de-France, malgré un ralentissement sur la période 2012-2017, la consommation d'espace s'élève toutefois à 590 ha/an en moyenne, principalement sur des terres agricoles. Il faut désormais réduire progressivement ce niveau pour atteindre, l'objectif « **Zéro artificialisation nette** ». Apparu en 2018 dans le Plan biodiversité du gouvernement français, l'objectif national « Zéro artificialisation nette » ou ZAN est également soutenu par la commission européenne afin de neutraliser l'impact des villes sur la biodiversité et le changement climatique<sup>15</sup> ».

Les enjeux liés à l'agriculture sont ainsi de tous ordres, du macro au micro. La suite de cette note s'intéressera plus particulièrement aux évolutions des activités et des métiers, sachant que les éléments ci-dessus pourraient avoir un impact sur ces évolutions.

#### a) Attractivité et renouvellement générationnel

L'Île-de-France n'est pas toujours identifiée comme une région agricole ce qui pénalise les employeurs du secteur, qu'ils soient à la recherche de saisonniers ou de personnels permanents. Cela engendre une « **crise des vocations** ». En effet, sur le temps long, le nombre d'emplois total ne cesse de diminuer. Cela concerne plus particulièrement les chefs d'exploitation, la main d'œuvre saisonnière progresse cependant<sup>16</sup>. Cette crise est alimentée par des conditions de travail contraignantes, un salaire plutôt faible et incertain. Par ailleurs, les médias relaient régulièrement les difficultés des agriculteurs et notamment la part importante des suicides parmi ces professionnels. Ainsi, au-delà de 65 ans, le risque de suicide dans cette tranche d'âge était deux fois plus élevé par rapport à la population générale<sup>17</sup>. Les difficultés économiques ne sont pas le seul facteur de risque. On peut ajouter l'isolement social ou professionnel, les contraintes administratives, la transmission aléatoire de l'exploitation en cas d'absence de repreneur ou la confusion entre vie personnelle (liens parentaux et conjugaux) et vie professionnelle. De plus, « *la pression familiale peut s'exercer particulièrement dans certaines conditions d'installation où le mal être des jeunes se ressent. Ils portent la responsabilité d'entretenir*

---

<sup>14</sup> Plan de relance. Où en est-on ? Île-de-France.

<sup>15</sup> Institut Paris Région. Zéro artificialisation nette en Île-de-France. Les ateliers du ZAN, 11 septembre 2020.

<sup>16</sup> Agreste (2021). Recensement agricole 2020 – 1ers résultats. 4 425 exploitations en Île-de-France dont 79% spécialisées en grandes cultures. Etudes, Île-de-France, décembre.

<sup>17</sup> Le Monde. Suicides chez les agriculteurs : le gouvernement lance une « mobilisation collective ». 23 novembre 2021

*le patrimoine avec l'interdiction d'échouer. Le familialisme est très fort en agriculture, tout comme dans le milieu des petites entreprises du commerce et de l'artisanat.<sup>18</sup> »*

Enfin, les agriculteurs sont confrontés à des injonctions paradoxales de la société. Certes, les Français ont une bonne image des agriculteurs, mais ils ont à leur rencontre des exigences très élevées notamment en matière environnementale et de qualité<sup>19</sup>.

Cette diminution des effectifs intervient alors même que le **renouvellement générationnel** devient prégnant pour certains métiers de l'agriculture. Il s'agit plutôt des familles d'indépendants. Comme vu précédemment, la part des actifs de plus de 50 ans est très importante chez les viticulteurs et arboriculteurs (72%) ainsi que chez les agriculteurs (63%). Or, à l'inverse dans ces mêmes familles professionnelles côté salariés, la part des actifs de moins de 30 ans est importante (respectivement 50% et 36%). Par ailleurs, le recensement agricole informe sur le devenir des exploitations dans le cas où le chef d'exploitation a plus de 60 ans. En Ile-de-France, 30% des exploitations sont concernées. Parmi celles-ci, dans 40% des cas, aucun départ du chef d'exploitation n'est envisagé dans les 3 ans, 30% une reprise est prévue par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers et un quart ne savent pas.

L'enjeu est donc la **création et la transmission des exploitations**. Or, en Ile-de-France, l'accès au foncier peut être difficile pour un repreneur pour plusieurs raisons :

- ▶ La faible disponibilité de la terre. Du fait de la taille de la région et de sa structuration économique, les terres sont moins facilement disponibles en Ile-de-France que dans d'autres régions métropolitaines.
- ▶ Le coût du foncier. Le prix de la terre varie selon qu'elle est libre ou louée. Ainsi, l'Ile-de-France est la 4<sup>ème</sup> région la plus chère pour les terres libres et la seconde région la plus chère pour les terres louées. Au sein de la région, les Yvelines arrivent en tête des départements franciliens les plus chers pour les terres libres et la Seine-et-Marne est celui le plus cher pour les terres louées<sup>20</sup>.

Il est ainsi possible que des franciliens souhaitant se lancer dans un métier agricole choisisse de s'installer dans une autre région pour limiter l'investissement de départ.

Pour attirer sur ces métiers, plusieurs leviers peuvent être actionnés :

---

<sup>18</sup> Damas O, (2020). [Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide](#). Rapport d'information, décembre.

<sup>19</sup> Agricultures et territoires, Chambres d'agriculture (2019). [Agribashing : un terme à proscrire pour comprendre la relation agriculture et société](#). Entretien avec Rémi Mer, mai.

<sup>20</sup> Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Ile-de-France. [Prix des terres](#)

- ▶ La **revalorisation salariale**. Elle passera notamment par un renouvellement du rapport de force entre les centrales d'achat des distributeurs ou transformateurs et les agriculteurs, par une meilleure information des consommateurs sur leur impact direct en matière d'acte d'achat<sup>21</sup>. Une autre piste pourra être une diversification des revenus (voir partie suivante).
- ▶ L'**amélioration des conditions de travail des travailleurs saisonniers et permanents**. En effet, comme vu plus haut, les conditions de travail sont difficiles avec notamment une charge de travail importante. Or, que ce soit, en cas d'accroissement temporaire de la charge de travail ou de besoin de remplacement<sup>22</sup> (an cas de maladie, congés, formation), le recours aux groupements d'employeurs peut être une solution.
- ▶ La **communication sur les métiers et les formations**. Essentielle dans de nombreux domaines professionnels, la communication sur les métiers a pour but d'informer les jeunes et leurs familles de la grande diversité et des conditions d'exercices de ces métiers. Par ailleurs, la communication sur la filière de formation agricole est également nécessaire. En effet, les liens collèges ou lycées généraux sont parfois distendus avec les lycées agricoles. Les enseignants de collège ne sachant pas toujours informés les jeunes sur l'accès à ces établissements.

Pour autant, les exemples sont nombreux de jeunes urbains en reconversion vers les métiers de l'agriculture. Ils sont notamment à la recherche de meilleure qualité de vie et souhaitent donner du sens à leur activité professionnelle.

## b) Transformation des métiers et des activités

Nous le voyons depuis plusieurs années, les employeurs, quel que soit le secteur, ont des exigences qui s'élèvent, que ce soit en termes de niveau de diplôme ou d'expérience. Ces exigences sont dues aux nouveaux modes de consommation, à l'évolution des technologies, etc. En agriculture, la tendance est la même. « *Tous les métiers réclament de plus en plus de savoir-faire généraux et de qualifications transversales : analyse de données, observation aérienne, logistique, numérique, robotique, agroéquipements et équipements de précision, conseil, management, finance, prise en compte du bien-être animal (...), bioéconomie, gestion des risques et des systèmes d'assurance, processus qualité, conseils en investissements, prestations de services, assistance technique, analyse de la chaîne de*

---

<sup>21</sup> Des initiatives, comme la marque « C'est qui le patron », participent à cette information.

<sup>22</sup> Les Services de Remplacement sont des associations groupements d'employeurs à vocation de remplacement, dirigés par des agriculteurs bénévoles

valeur globale, etc.<sup>23</sup> » Cette liste de connaissances ou de capacités à développer ne s'applique pas à l'ensemble des métiers étudiés. Pour autant, celles-ci seront à envisager à l'avenir. La formation continue sera donc un enjeu de taille pour les professionnels.

Le **dérèglement climatique** joue un rôle majeur dans la transformation des activités des agriculteurs. En effet, du fait de la fréquence ou de l'intensité des intempéries (inondations, sécheresse), certains agriculteurs vont devoir adapter leur production à moyen terme. Certaines cultures pourraient ne plus supporter le climat francilien d'ici quelques décennies. A titre d'exemple, l'INRAE a montré au travers du projet « Laccave » les possibilités d'adaptation de la filière vitivinicole au climat de demain<sup>24</sup>. Les agriculteurs sèment désormais plus tôt pour éviter les sécheresses estivales. Ils mixent par ailleurs les variétés cultivées pour se diriger vers des variétés plus résistantes.

Enfin, afin de sécuriser financièrement les exploitations, les démarches de valorisation peuvent être recommandée. Cela peut s'exprimer de différentes manières :

- **Le tournant vers l'agriculture biologique.** En effet, portés par l'évolution des modes de consommation, les agriculteurs franciliens se tournent de plus en plus vers ce mode de production. Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 a été « *l'année la plus dynamique en termes de nouvelles fermes engagées* »<sup>25</sup>. L'agriculture biologique recouvre aujourd'hui 6% de la surface agricole utile francilienne (soit 11% des exploitations). Pour l'année 2020, sur les 124 nouvelles fermes bio, 91 étaient des conversions et 33 des créations. Tous les types de production agricoles sont concernés : grandes cultures, légumes, arboriculture et petits fruits, élevage, apiculture. Par ailleurs, tous les départements franciliens sont concernés de Paris à la Seine et Marne.

Une petite quantité de ces exploitations sont des structures d'insertion. Elles sont tournées moins vers la production, que la réinsertion sociale et professionnelle.

En plus de l'intérêt pour l'environnement, la transition vers l'agriculture biologique peut également être positive pour l'emploi puisqu'en agriculture biologique, il y a près d'une fois et demie plus de salariés que dans l'agriculture tous modes de production confondus<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. [Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole](#). 2017.

<sup>24</sup> INRAE. « Laccave », des vins adaptés au climat de demain <https://www.inrae.fr/actualites/laccave-vins-adaptes-au-climat-demain>

<sup>25</sup> GAB Ile-de-France. [Observatoire régional de l'agriculture biologique en Ile-de-France](#). Edition 2021

<sup>26</sup> Ibid.

- ▶ L'agriculture biologique n'est pas le seul signal de qualité supérieure. En effet, 6% des exploitations franciliennes sont actuellement porteuses d'un autre **signe officiel de qualité** comme AOP, IGP ou Label Rouge.
- ▶ Un autre moyen de valoriser la production est la **transformation** de celle-ci : transformation du lait, vinification à la ferme, transformation ou découpe de viande, transformation de fruits et / ou de légumes. En Ile-de-France, la diversification concerne 7% des exploitations. La **diversification de l'activité** concerne un quart des exploitations. Elle passe par le *travail à façon agricole* (prestations de service réalisées hors de l'exploitation avec les moyens de l'exploitation comme le labour, la moisson...). Le *travail à façon non agricole* (prestations de service réalisées hors de l'exploitation (déblaiement de la neige, travaux de roulage, entretien de chemins...). Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d'une collectivité locale ou d'un particulier). Le *tourisme* est également une autre voie. Le mode de diversification qui a le plus augmenté est la *production et vente d'énergie renouvelable*. (+633% entre 2010 et 2020). En effet, après les panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité, les agriculteurs se lancent dans la méthanisation. Celle-ci permet de valoriser les déchets, produire du biogaz (ou gaz vert) ainsi que de l'engrais naturel.
- ▶ Enfin, les circuits courts, c'est-à-dire la vente directe, permettent à la fois d'assurer des revenus complémentaires, mais également de tisser ou maintenir le lien avec la population locale. Ils assurent également une visibilité de l'exploitation qui peut être utile lors de recrutements.

Ainsi, les connaissances et capacités à mettre en œuvre sont variées et pourraient nécessiter des formations complémentaires. Par ailleurs, ces démarches de valorisation engendrent fréquemment une surcharge de travail, déjà élevé pour certains agriculteurs.

### c) Zoom sur l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine peut être définie comme « tout acte maîtrisant un cycle végétal ou animal se déroulant en milieu intra-urbain (sur ou dans des bâtiments, des sous-sols ou en pleine terre dans les espaces interstitiels) et faisant le lien avec l'agriculture périurbaine et rurale qui se développe sur ces mêmes bassins de vie. Elle est représentée par une grande diversité de projets, qui diffèrent par leurs modes de fonctionnement, les lieux, les techniques employées mais également les objectifs dont certains peuvent relever de l'intérêt général. Elle peut en effet combiner production alimentaire, finalité sociale, environnementale et pédagogique. Les produits agricoles et les services qu'elle fournit sont majoritairement destinés aux villes et utilisent des ressources naturelles, humaines ou financières

qui peuvent entrer en concurrence avec certains usages urbains. Des formes marchandes coexistent avec des formes non marchandes »<sup>27</sup>.

Avec ses multiples formes et ses multiples objectifs, l'agriculture urbaine parvient à se rendre visible en Ile-de-France. Cette meilleure visibilité des métiers du vivant au sein des zones urbaines peut contribuer à créer de nouveaux viviers de recrutement.

---

<sup>27</sup> CESE. [L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables](#). Juin 2019

lycées offrant scolaire et apprentissage

Niveau	Type	DEPT	CODE UJA	LIB. RECIME JURIDIQUE	PATRONYME	COMMUNE	LIB. BASSIN ECO	SICILE UJA	CAPA		BAC PRO AG					BP44	BTSA					Total général	Effectifs : SCOLAIRE en R21 en apprentissage en R20	Niveau 3 (EX V)	Niveau 4 (EX IV)	Niveau 5 (EX III)	Total général de la filière	TOTAL EFFECTIF FPI de l'établissement toutes filières confondues	Part de la filière dans l'offre de FORMATION PROFESSIONNELLE SCOLAIRE	TOTAL EFFECTIF GLOBAL de l'établissement SCOLAIRE	Part de la filière dans l'offre GLOBALE de l'établissement	Conduite d'entreprise agricole	Production végétale	Animaux				
									METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA)	PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	PRODUCTION (SEC PRO AG)	CONDUITE DE PRODUCTION HORTICOLE (BAC PRO AG)	TECHNIQUE N CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)		CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)	RESPONSABILITE HIPPIQUE (BP)	TECHNICO-COMMERCE (BTSA)	ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACE)	PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)														AGRONOMIE-VEGETALES (BTSA)	PRODUCTION ANIMALES (BTSA)		
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	77	0771436T	Lycée, EREA, ERPD	BOUGAINVILLE	BRIE-COMTE-ROBERT	Marne-la Vallée	LEGTPA	0	37	22	11						22	19				12	100	0771436T	BOUGAINVILLE	BRIE-COMTE-ROBERT	0	70	30	100	200	50%	389	26%	55	33	12
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	77	0771357G	Lycée, EREA, ERPD	BRETONNIERE (LA)	CHAILLY-EN-BRIE	Brie-Créçois	LEGTPA	0	46	24							22					12	92	0771357G	BRETONNIERE (LA)	CHAILLY-EN-BRIE	0	70	22	92	209	44%	271	34%	68	24	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	78	0780004F	Lycée, EREA, ERPD	AGRO-CAMPUS SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-CH	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Seine-Aval	LEGTPA	7		7	25												66	0780004F	AGRO-CAMPUS SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-CH	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	7	32	27	66	179	37%	401	16%	0	66	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	93	0931779D	Lycée, EREA, ERPD	HORTICULTURE-ET-DU-PAYSAGE-JEANNE-BAR	MONTREUIL	Est Ensemble (EPT 8)	LPO LYC METE	22		8	23												53	0931779D	HORTICULTURE-ET-DU-PAYSAGE-JEANNE-BAR	MONTREUIL	22	31	0	53	254	21%	260	20%	0	53	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	94	0940171A	Lycée, EREA, ERPD	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	Grand Paris Sud Est. Avenir	EREA	15															15	0940171A	STENDHAL	BONNEUIL-SUR-MARNE	15	0	0	15	74	20%	106	14%	0	15	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PUBLIC	95	0950983C	Lycée, EREA, ERPD	TOUR-DU-MAIL (LA)	SANNOIS	Est 95	EREA	12															12	0950983C	TOUR-DU-MAIL (LA)	SANNOIS	12	0	0	12	106	11%	106	11%	0	12	0
SCOLAIRE	Total SCOLAIRE PUBLIC								56	83	61	59						22	18	27			12	338	Total SCOLAIRE PUBLIC			56	203	79	338				123	203	12	
SCOLAIRE	SCOLAIRE PRIVE	78	0781070P	privé sous contrat hors EN	BUAT (LE)	MAULE	Seine-Aval	LEAP			23		96					24						143	0781070P	BUAT (LE)	MAULE	0	119	24	143	274	52%	274	52%	24	23	96
SCOLAIRE	SCOLAIRE PRIVE	78	0781069N	privé sous contrat hors EN	SULLY	MAGNANVILLE	Seine-Aval	LEAP		38	46											14	34	132	0781069N	SULLY	0	94	48	132	140	94%	248	53%	38	60	34	
SCOLAIRE	SCOLAIRE PRIVE	91	0911551S	privé sous contrat hors EN	SAINT-ANTOINE (APPRENTIS D'AUTEUIL)	MARCOUSSIS	Versailles Saclay	LEAP	18		9	17												44	0911551S	SAINT-ANTOINE (APPRENTIS D'AUTEUIL)	MARCOUSSIS	18	26	0	44	153	29%	182	24%	0	44	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PRIVE	92	0922688X	privé sous contrat hors EN	ST PHILIPPE - MEUDON	MEUDON	Grand Paris Seine Ouest (EP)	LEAP	12															12	0922688X	ST PHILIPPE - MEUDON	MEUDON	12	0	0	12	107	11%	136	9%	0	12	0
SCOLAIRE	SCOLAIRE PRIVE	95	0952157D	privé sous contrat hors EN	DE SANNOIS	SANNOIS	Est 95	LEAP	9															9	0952157D	DE SANNOIS	SANNOIS	9	0	0	9	89	10%	117	8%	0	9	0
SCOLAIRE	Total SCOLAIRE PRIVE								39	38	78	17	96					24				14	34	340	Total SCOLAIRE PRIVE			39	229	72	340				62	148	139	
SCOLAIRE	Total SCOLAIRE								95	121	139	76	96					46	18	27		14	46	678	Total SCOLAIRE			95	432	151	678				185	351	142	
APPRENTI	APPRENTI PUBLIC	78	0782113Y	CFA	DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Sud Ouest Francilien	CFA.A.																184	0782113Y	DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	0	152	32	184	249	74%	249	74%	16	0	168
APPRENTI	APPRENTI PUBLIC	77	0771357G	Lycée, EREA, ERPD	BRETONNIERE (LA)	CHAILLY-EN-BRIE	Brie-Créçois	LEGTPA	28		24													79	0771357G	BRETONNIERE (LA)	CHAILLY-EN-BRIE	28	24	27	79	239	33%	239	33%	34	45	0
APPRENTI	APPRENTI PUBLIC	78	0780004F	Lycée, EREA, ERPD	AGRO-CAMPUS SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-CH	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Seine-Aval	LEGTPA	0	64														64	0780004F	AGRO-CAMPUS SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-CH	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	64	0	0	64	285	22%	285	22%	0	0	64
APPRENTI	Total APPRENTI PUBLIC								28	64	24							0						184	Total APPRENTI PUBLIC			92	176	58	327				50	45	232	
APPRENTI	APPRENTI PRIVE	78	0781070P	privé sous contrat hors EN	BUAT (LE)	MAULE	Seine-Aval	LEAP				45		3										74	0781070P	BUAT (LE)	MAULE	0	48	26	74	75	99%	75	99%	26	0	48
APPRENTI	APPRENTI PRIVE	93	0930933J	lycée privé sous contrat Education nationale	ASSOMPTION	BONDY	Est Ensemble (EPT 8)	LPO PR	9															36	0930933J	ASSOMPTION	BONDY	9	27	0	36	36	100%	36	100%	0	0	36
APPRENTI	APPRENTI PRIVE	75	0754050V	autres établissements	INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE	PARIS 12EME	Paris (T1)	INST PRIVE																24	0754050V	INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE	PARIS 12EME	0	0	24	24	100%	24	100%	24	0	0	0
APPRENTI	APPRENTI PRIVE	94	0942024P	CFA	AFASEC DE GROS BOIS	BOISSY-SAINT-LEGER	Grand Paris Sud Est. Avenir	CFA.A.																22	0942024P	AFASEC DE GROS BOIS	BOISSY-SAINT-LEGER	0	12	10	22	22	100%	22	100%	10	0	12
APPRENTI	Total APPRENTI PRIVE								9			45	3	39				50	10					156	Total APPRENTI PRIVE			9	87	60	156				60	0	96	
APPRENTI	Total APPRENTI								28	73	24		45	3	177			14	50	36		17	16	483	Total APPRENTI			101	263	119	483				110	45	328	
Total général									123	73	145	139	76	141	3	177		14	96	54		27	31	62	1161	Total général		196	695	270	1161				295	396	470	

## Réunion d'enrichissement du projet de diagnostic de la filière de formation Agriculture du 21 mars 2022

### Questionnements

#### ➤ Questionnement transversal selon 4 axes :

##### • Emplois / Compétences

1. Quelles perspectives d'emploi en Île-de-France et quel impact de la crise sanitaire ?
2. Quelles places respectives de la formation continue et de la formation initiale (scolaire + apprentissage) pour alimenter les besoins en compétences ?
3. Des innovations techniques, numériques ou écologiques auront-elles encore une influence sur les compétences ? sur l'emploi ? sur l'équipement nécessaire en formation ? sur l'information pour l'orientation ?
4. À quelles difficultés particulières en termes de compétences les rénovations de diplômes en cours visent remédier ?
5. Y a-t-il une spécificité francilienne des besoins en compétences ? qui nécessiterait de privilégier certains diplômes ou certifications ou certains niveaux de formation ?

##### • Orientation / Promotion

1. Manque d'attractivité : problème de visibilité des métiers ? rejet par les jeunes de ces métiers ? contraintes d'accessibilité ? autre ?
2. Faut-il promouvoir les formations ou spécifiquement certaines formations auprès des jeunes (et des enseignants ou adultes qui accompagnent les jeunes) ? Distinguer les sous-ensembles ? ou au contraire promouvoir l'ensemble des métiers de la filière ? et sur quels thèmes :
  - a. Les parcours possibles du niveau 3 (ex V) à 4 (ex IV), 4 (ex IV) à 5 (ex III) ?
  - b. Le développement durable
  - c. La mixité de parcours ? de genre ?
  - d. Les parcours possibles entre différents sous-ensembles de l'Agriculture ?

##### • Diplômes / Parcours

1. Quels diplômes (compétences) en FPI sont nécessaires à l'activité économique francilienne ? et selon quel volume (les capacités actuelles remplies ? au-delà de ces capacités ? Les mêmes capacités mais réparties différemment ?)
2. Comment s'articulent les parcours de formation et y a-t-il un niveau de sortie plus adéquat que d'autres ? quelle articulation entre le pré-bac et le post-bac ?
3. Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des scolaires et l'embauche d'apprentis rencontrent-elles des difficultés ?
4. Des colorations ou FCIL sont-elles souhaitables ?
5. Quels liens avec l'enseignement supérieur ?

##### • Territoires

1. Les besoins d'offre sur le territoire francilien :
  - a. Des pôles ? du diffus ?
  - b. Intérêt de certains diplômes de la filière sur un même site (pédagogique ? équipements ? ...) ? Quels apports mutuels ?
  - c. Tous les niveaux ensemble ?
  - d. Un fonctionnement en réseau ?
2. Quels besoins d'accompagnement des sites ?

➤ **Questionnement par sous ensemble :**

• **Conduite d'entreprises agricoles**

1. **Conduite d'entreprises agricoles**

- a. Pourquoi si peu de formés ? La bonne insertion des diplômés du sous-ensemble *Conduite d'entreprise agricole* n'incite-t-elle pas à proposer des places nouvelles pour répondre aux besoins en emplois notamment pour remplacer les nombreux agriculteurs qui partent à la retraite dans les années à venir et assurer la transition alimentaire ?
- b. Quelle articulation entre le BAC PRO AG et le BTSA ? Pour quels emplois ?
- c. Quelles sont les adaptations au marché du travail prévues dans le cadre de la rénovation du BTSA pour la rentrée 2024 : aide à la diversification, maraichage, agriculture biologique ?
- d. Les PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) sont-elles faciles à mettre en œuvre (hors pandémie) ?
- e. La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins de responsables d'entreprises agricoles ?

2. **Technico-commercial**

- a. Quelle place pour le nouveau BTSA Technico-commercial notamment l'option *Biens et services pour l'agriculture* ?
- b. Faut-il développer les capacités pour répondre à la demande sociale et économique ?

• **Production végétale**

1. Comment expliquer l'insertion qui semble être difficile en CAPA Métiers de l'agriculture ? Est-ce que cela se confirme en Île-de-France ? Des compléments de formations adaptés au contexte francilien seraient-elles utiles pour améliorer son attractivité ?
2. Pourquoi n'y a-t-il plus de formés en CSA Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation alors que cette activité est un enjeu pour l'Île-de-France ?
3. Pourquoi n'y a-t-il plus d'apprentis en BAC PRO Conduite de productions horticoles ? Les besoins en emplois ne sont-ils pas avérés au niveau 4 ?
4. Quelles articulations entre les diplômes d'horticultures aux différents niveaux ?
5. Pourquoi y a-t-il si peu de formés en BTSA alors qu'il semblerait que les secteurs qui recrutent le plus en Île-de-France sont les cultures spécialisées comme le maraichage ou l'horticulture ? La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins en emplois ?
6. Quelles différences entre les deux BTSA y compris en termes d'insertion ? Quelle articulation entre les deux ? Sont-ils complémentaires ?

• **Animaux**

1. **Cheval**

2. La baisse des flux de formés en CAP *Palefrenier soigneur* s'explique-t-elle uniquement par la crise sanitaire qui a impacté les emplois liés à l'équitation, activité très présente en Île-de-France ?
3. Comment expliquer l'insertion moyenne des diplômés alors que certains métiers sont recherchés d'après les professionnels de la filière Cheval en IdF : palefrenier garçon de cour, cavalier soigneur, enseignant d'équitation  
(Source : Equiresources)

4. **Production animale**

5. Quel avenir pour l'élevage, activité qui semble connaître des difficultés en Île-de-France ?

6. Comment expliquer la disparition du BAC PRO AG *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* (1 seul apprenti) ? des actions d'information auprès des jeunes sont-elles nécessaires pour améliorer l'attractivité ?
7. Quelles adaptations au marché du travail sont prévues dans le cadre des rénovations (BAC PRO AG et du BTSA) ?
8. **Animalerie**
9. Les besoins en emplois d'Animalerie en IdF nécessitent-ils d'accueillir encore plus de formés ?
10. Comment expliquer le manque d'attractivité du BAC PRO AG *Technicien conseil vente* (seconde commune) ? Cela concerne-t-il cette option

*Réunion de concertation – 21/03/22*

# FILIÈRE AGRICULTURE

**ADAPTATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE EN ILE-DE-FRANCE**



Pôle Lycées – Service Offre de Formation

# Sommaire

- 1. Méthodologie**
- 2. Diagnostic appareil de formation**
- 3. Diagnostic débouchés**
- 4. Intervention de Défi-Métiers sur les métiers de « l'Agriculture »**
- 5. Constats et interrogations sur les formations**



*1*

# Méthodologie

# Méthodologie

## Adapter l'offre de FPI en Île-de-France

- Des préconisations par diplômes, conjointes Etat-Région :
  - un outil pour adapter la carte des formations initiales (développer, réduire, maintenir)
  - couvrant la quasi-totalité des formations de niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III), dispensées en lycées et CFA
  - disponibles en ligne : <https://lycees.iledefrance.fr/offre-de-formation>
- Les préconisations s'appuient sur une analyse construite à partir d'éléments :
  - Quantitatifs : BDD « appareil de formation » et BDD « débouchés » ; analyse des métiers d'insertion
  - Qualitatifs : veille documentaire et concertation la plus large possible pour enrichir les diagnostics

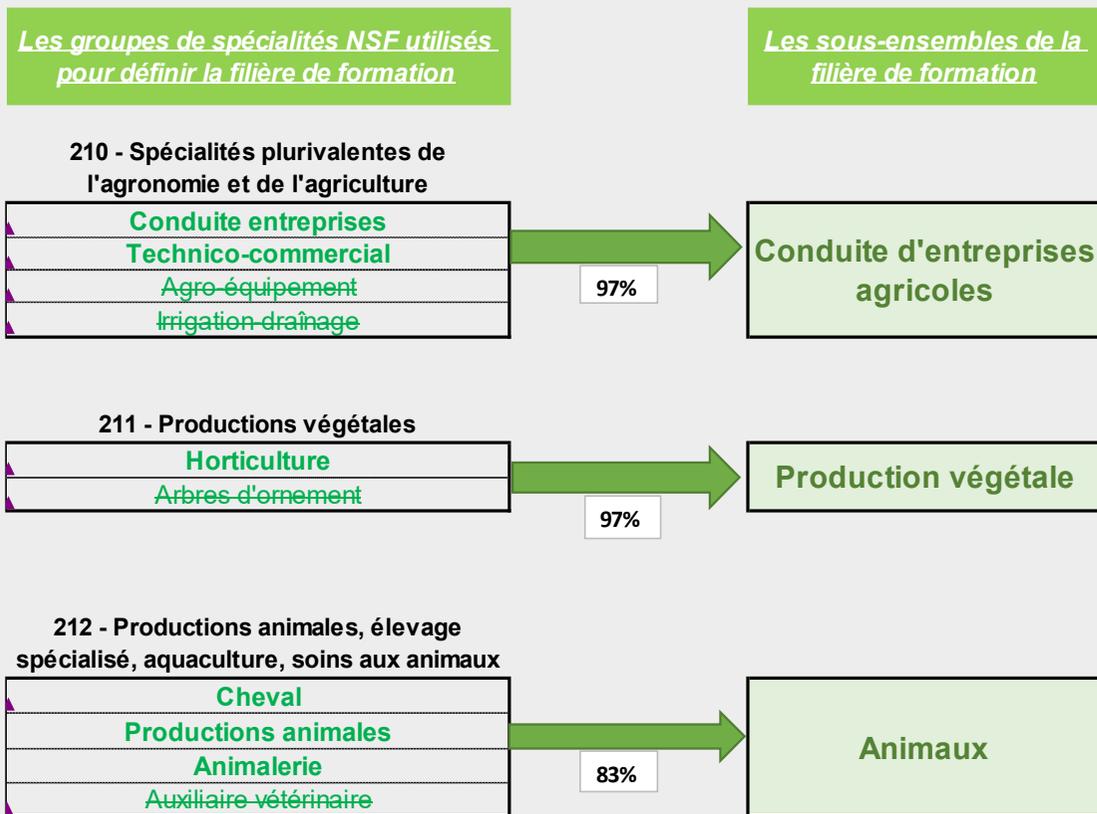
# Méthodologie

## Adapter l'offre de FPI en Île-de-France

- Chaque année :
  - L'ensemble des filières font l'objet d'une actualisation fondée sur des indicateurs
  - Certaines filières font l'objet d'un diagnostic approfondi incluant un temps de concertation avec les acteurs de la filière (hors organismes de formation)
    - En 2021: Bois dans la construction, Environnement et Transport Logistique
- La réunion de concertation a pour objet d'aboutir un diagnostic partagé autour de 4 axes de questionnement :
  - Quelle prospective de l'emploi et des métiers en IDF ?
  - Quels conséquences pour l'information sur l'orientation ?
  - Quel fonctionnement actuel et quelles évolutions souhaitables de l'appareil de formation initiale ?
  - Quelle répartition territoriale de l'offre de formation ?

# Méthodologie

## Périmètre de la filière « Agriculture »



3 sous-ensembles :

**Conduite d'entreprise agricole**

**Production végétale**

**Animaux**

## Méthodologie

### Avertissements

- Manque de données :
  - Inserjeunes : données sur les élèves sous statut scolaire ne sont pas significatives car n'incluent pas les lycées agricoles et certaines entreprises agricoles ne sont pas prises en compte par les DSN\*
  - Capacités financées, origine scolaire, âge... non disponibles dans les lycées agricoles
- Les flux d'apprenants sont souvent limités donc les analyses sont à nuancer en fonction de la réalité terrain
- Si un diplôme n'a pas d'apprenant depuis 5 ans ou plus il a été exclu de la liste envisagée pour les discussions

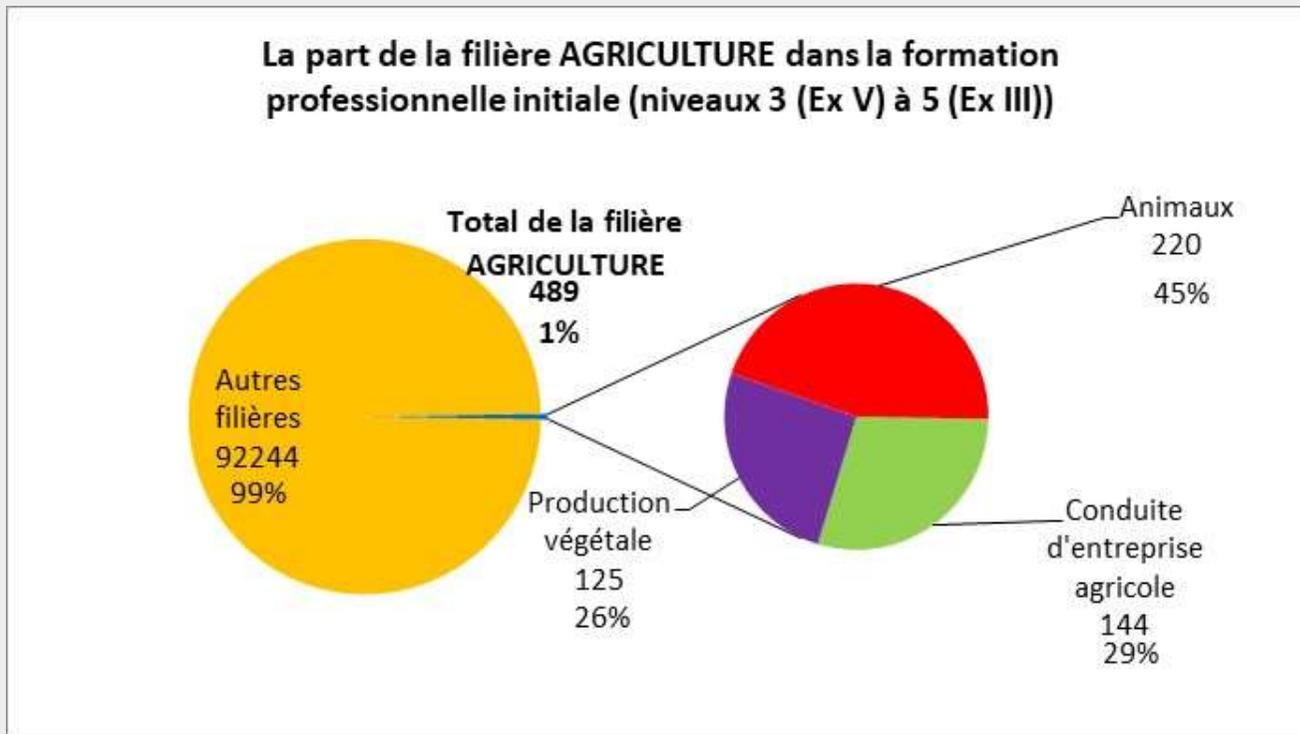
2

# Diagnostic appareil de formation

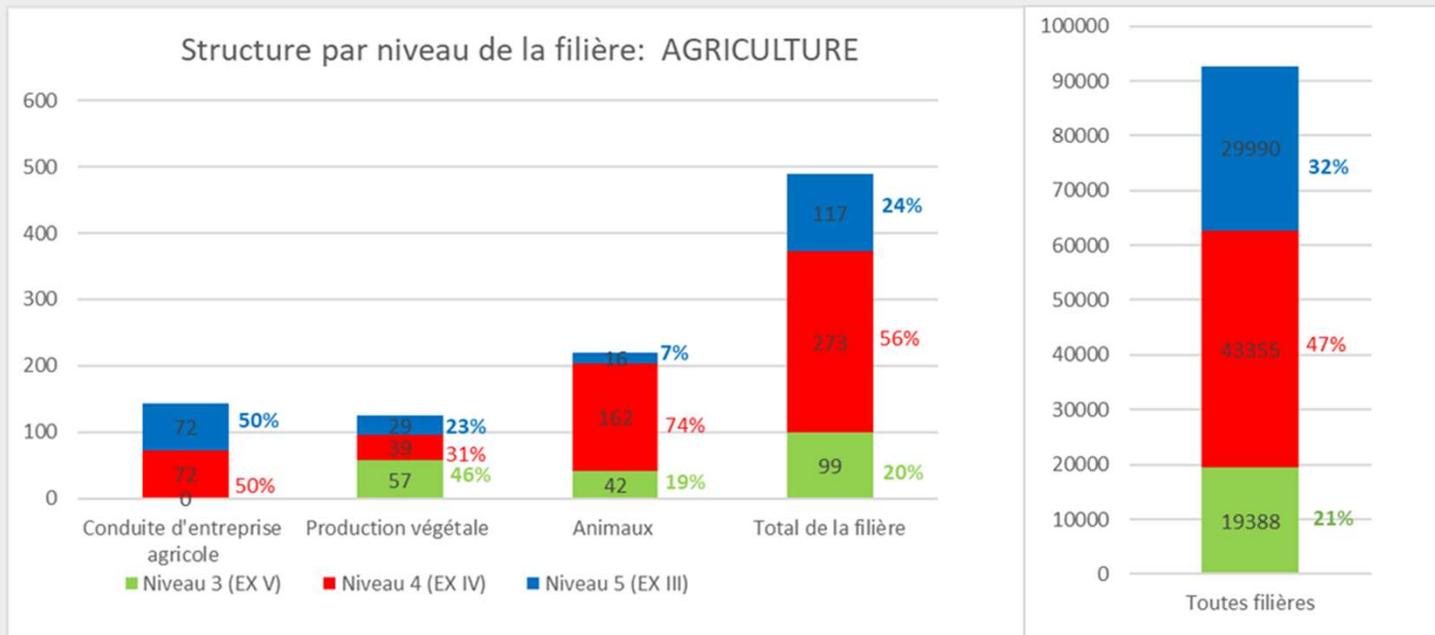
# Diagnostic appareil de formation

## Taille de la filière

- 489 en flux de formés du niveau 3 (ex V) au niveau 5 (ex III)



# Diagnostic appareil de formation Les jeunes entrants en FPI (3 (Ex V) à 5 (Ex III))

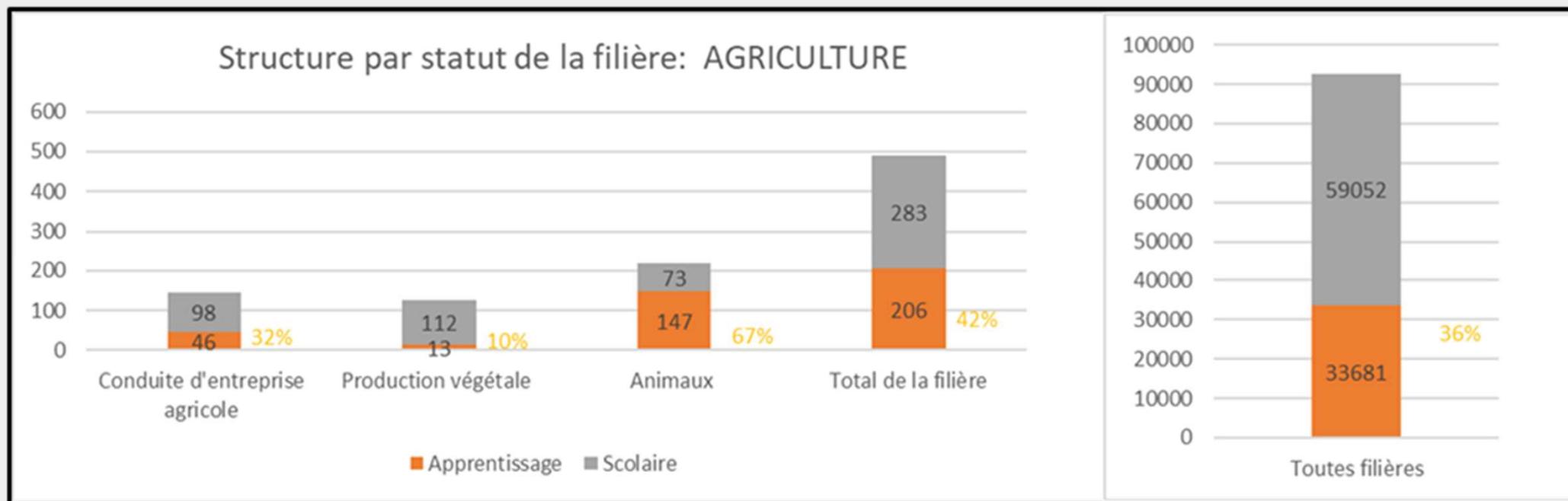


➤ Plus d'1 entrant sur 2 de la filière est au niveau 4 (ex IV)

# Diagnostic appareil de formation

## La place de l'apprentissage (3 (ex V) à 5 (ex III))

Agriculture

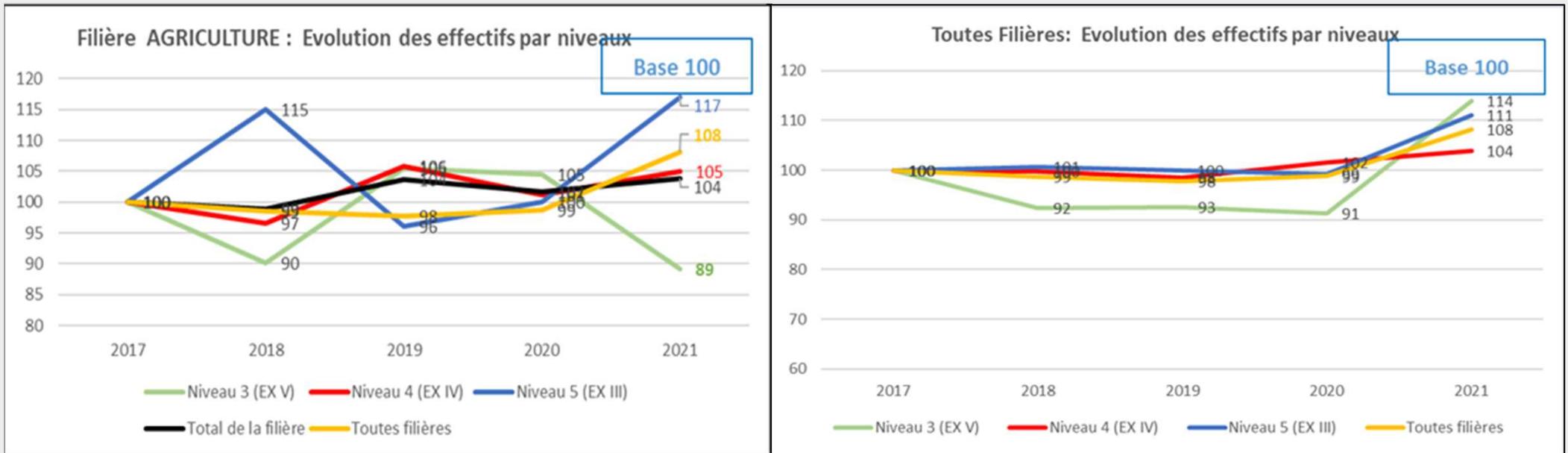


- Plus de 4 jeunes sur 10 de la filière sont apprentis
- Conduite d'entreprise agricole: : 32 % des jeunes sont en apprentissage
- Production végétale: 10 % des jeunes sont en apprentissage
- Animaux: près de 7 sur 10 sont apprentis

# Diagnostic appareil de formation

## Evolutions des effectifs 3 (ex V) à 5 (ex III) entre 2017 et 2021

Agriculture



- Le niveau 3 (ex V) est en baisse sur la période 2017 à 2021 (-11%)
- Les flux de formés ont augmenté de 17% au niveau 5 (ex III) et, de 5% au niveau 4 (ex IV)

# Diagnostic appareil de formation

## Cartographie de l'offre de formation

**3 offres (scolaire public, scolaire privé, apprentissage) complémentaires entre elles aux profils et implantations spatiales bien spécifiques.**

- 11 sites sous statut scolaire formant environ 700 élèves :
  - Une offre **publique** proposée sur 6 sites (environ 350 élèves)
    - Concentration des effectifs dans l'académie de Créteil (76,9% des effectifs) et en grande couronne.
    - Minorité d'établissements spécialisés dans la filière.
    - Peu d'établissements proposent un choix étendu de sous-filières, sur-représentation de la sous-filière « production végétale » (60% des effectifs).
    - Poursuite d'étude dans le supérieur ou complément de formation prévue dans la plupart des établissements.
  - Une offre **privée** proposée sur 5 sites (environ 350 élèves) :
    - Concentration des effectifs dans l'académie de Versailles (100% des effectifs) et en grande couronne.
    - 2 lycées concentrent l'essentiel de l'offre et des effectifs, petits effectifs spécialisés dans les autres établissements.
    - Sous-représentation de la sous-filière « conduite d'entreprise agricole » (18,2% des effectifs).
    - Légère sous représentation des formations post-bac (21,2% des effectifs).
    - Une poursuite d'étude ou complément de formation plus complexe que dans le public en lien avec une plus grande fragmentation des formations dans les établissements.

# Diagnostic appareil de formation

## Cartographie de l'offre de formation

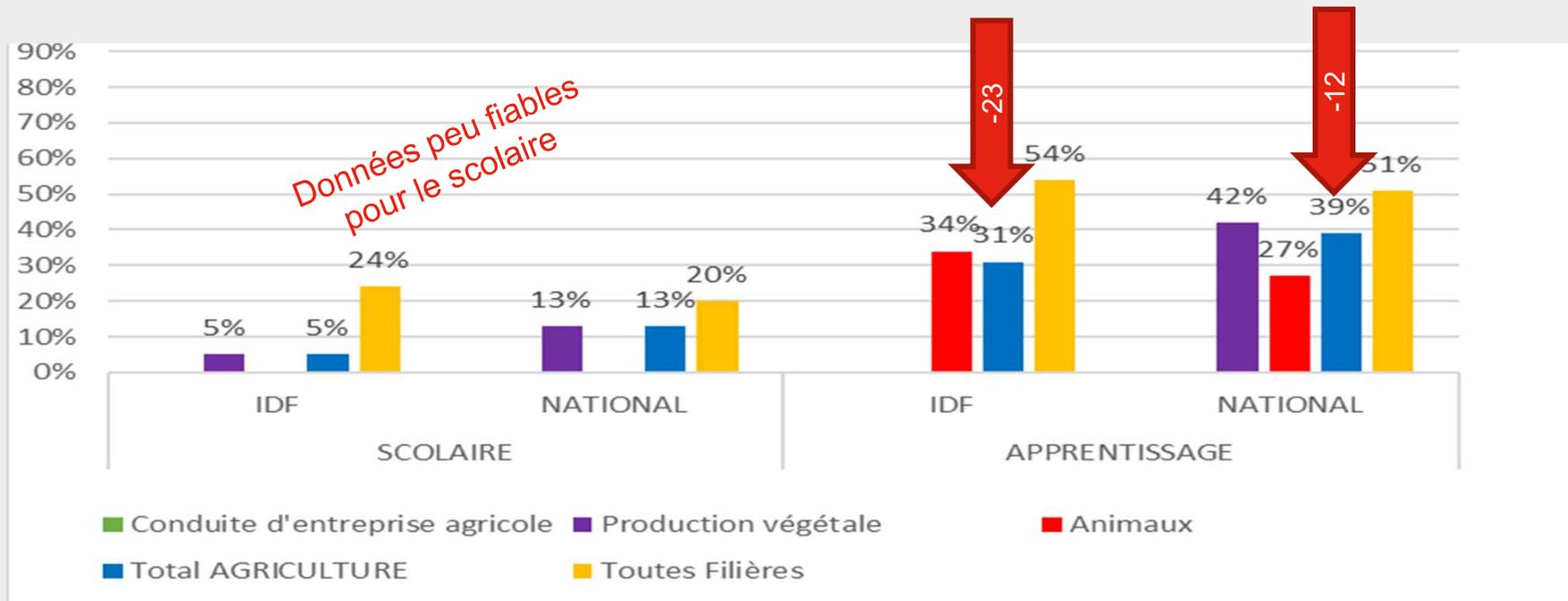
**3 offres (scolaire public, scolaire privé, apprentissage) complémentaires entre elles aux profils et implantations spatiales bien spécifiques.**

- 7 sites en **apprentissage** formant environ 500 apprentis
  - Offre importante par rapport aux effectifs sous statut scolaire.
  - Principalement en grande couronne ; 3 sites à Versailles, 3 à Créteil, mais 2/3 des effectifs en apprentissages suivent leurs formations à Versailles.
  - Des sites spécialisés (aucun établissement avec des formations des 3 sous-filières) qui accueillent majoritairement des élèves de la filière.
  - Place importante de la sous-filière « Animaux » par rapport à l'offre scolaire de la filière.
  - Des poursuites d'études dans le supérieur (si souhaité) complexes sur le même site.
- Une offre de formation (toute sous-filière confondue) concentrée dans 10 des 25 bassins économiques Franciliens.
- Une offre de formation relativement stable dans le temps avec peu de projets d'évolution **enregistrés** à court terme. La majorité des mesures de rentrée sont des ouvertures de formations.

3

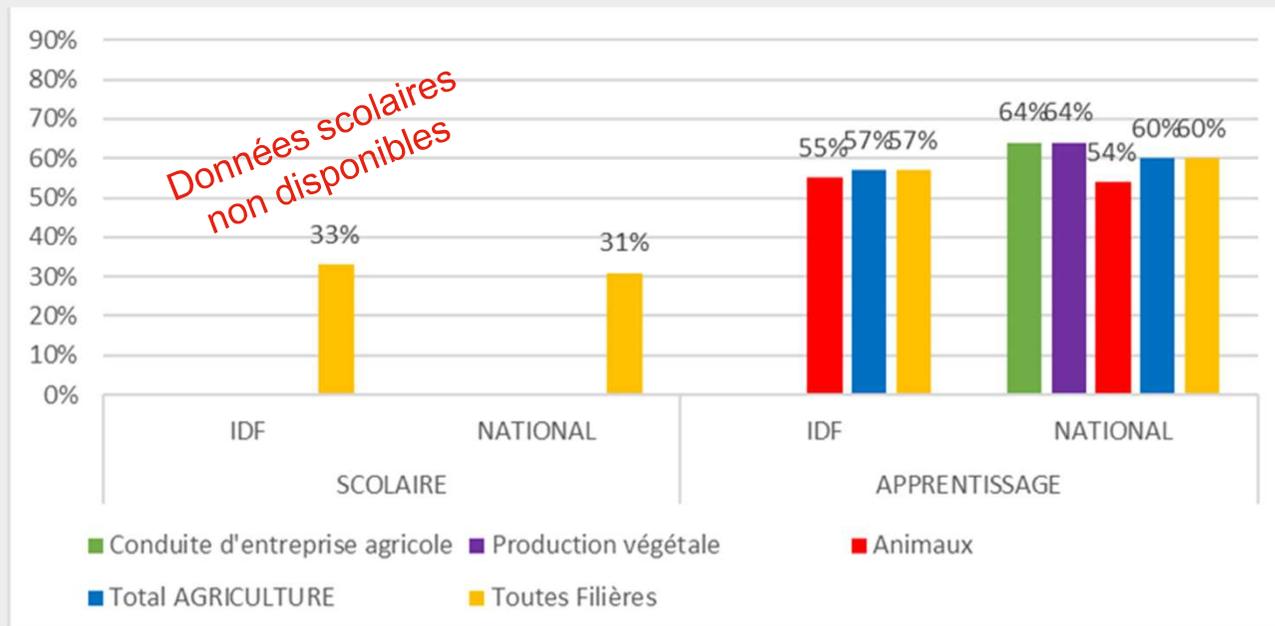
## Diagnostic débouchés

# Diagnostic débouchés Insertion à 6 mois lycéens et apprentis Niveau 3 (ex V) ( uniquement CAP)



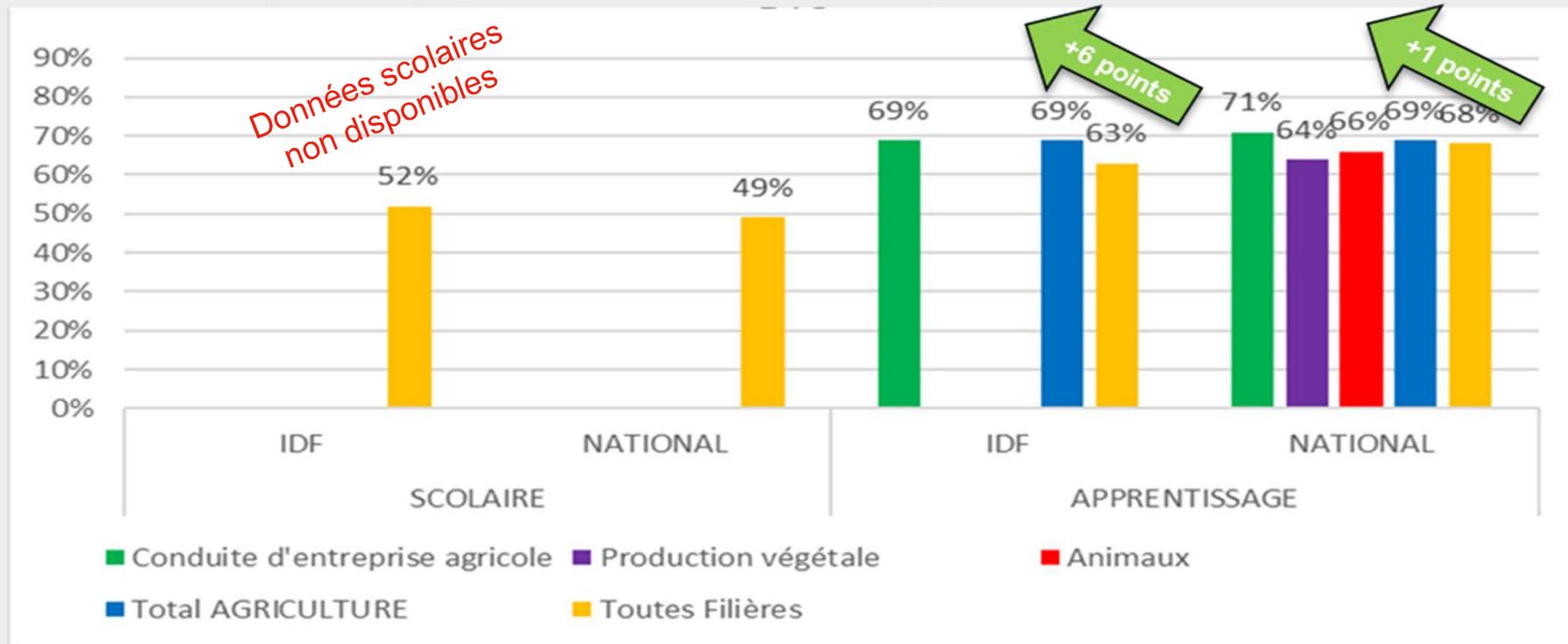
➤ Insertion difficile des apprentis surtout en Île-de-France

# Diagnostic débouchés Insertion à 6 mois apprentis Niveau 4 (ex IV) ( uniquement BAC PRO)



- Une insertion relative des apprentis moyenne
- Insertion relative des apprentis en France est bonne pour les sous ensembles conduite d'entreprise agricole et production végétale, et moins bonne pour le sous ensemble « Animaux »

# Diagnostic débouchés Insertion à 6 mois lycéens et apprentis Niveau 5 (ex III) ( uniquement BTS)



- Bonne insertion relative des scolaires et des apprentis surtout en Île-de-France

# Diagnostic débouchés Insertion à moyen terme

Agriculture

*Les groupes de spécialités NSF utilisés pour définir la filière de formation*

*Les sous-ensembles de la filière de formation*

210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Conduite entreprises
Technico-commercial
Agro-équipement
Irrigation-drainage

97%

Conduite d'entreprises agricoles

211 - Productions végétales

Horticulture
Arbres d'ornement

97%

Production végétale

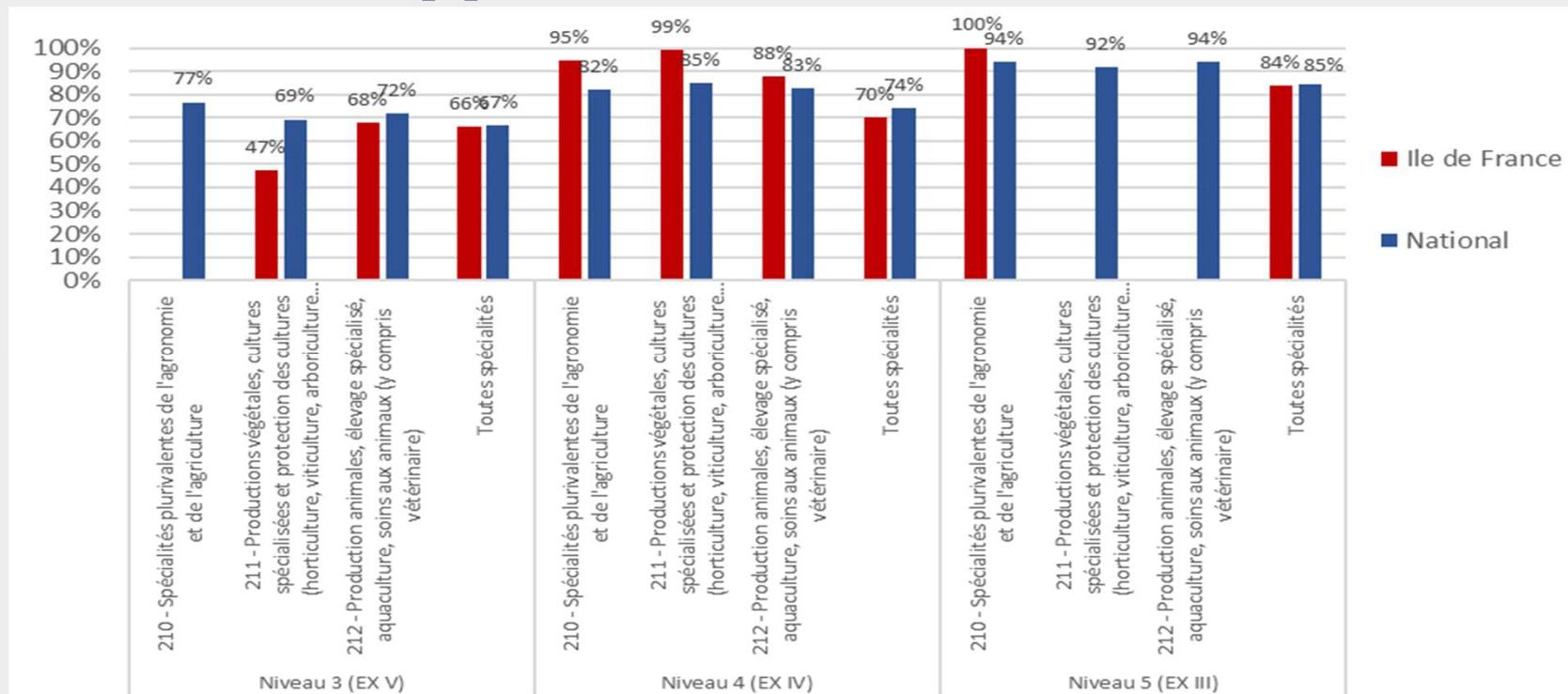
212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux

Cheval
Productions animales
Animalerie
Auxiliaire-vétérinaire

83%

Animaux

# Diagnostic débouchés Insertion de moyen terme diplômés scolaires et apprentis



➤ En Île-de-France une bonne ou excellente insertion de moyen terme au niveau 4 (ex IV) et au niveau 5 (ex III) pour les trois spécialités ; une insertion différenciée selon la spécialité au niveau 3 (ex V) avec des difficultés d'insertion en Productions végétales

## Diagnostic débouchés

### Éléments qualitatifs

- Les principaux secteurs d'insertion :
  - A court terme (IdF) : absence de données à date
  - A moyen terme (France) : Culture et production animale, chasse et services annexes principal secteur d'insertion pour les trois groupes de spécialités à tous les niveaux avec une concentration plus forte au niveau 5 (ex III) sauf en Productions végétales où la concentration est plus forte au niveau 4 (ex IV).
- Les principaux métiers d'insertion :
  - A court terme (IdF) : absence de données à date
  - A moyen terme (France) : pour les trois spécialités, la concentration des diplômés en emploi dans la famille professionnelle Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons, est en lien avec la formation. Ce lien est d'autant plus fort que le niveau est élevé.

4

# Intervention de Défi-Métiers sur les métiers de « l'Agriculture »



5

# Constats et interrogations sur les formations

# Constats et interrogations sur les formations

- Questionnement transversal selon 4 axes :
  - Emplois / Compétences
  - Orientation / Promotion
  - Diplômes / Parcours
  - Territoires
- Présentation par sous-ensemble :
  - *Descriptif*
  - *Tendances*
  - *Préconisations actuelles, avant concertation*
  - *Interrogations*

## Questionnement transversal selon 4 axes Emplois/Compétences

1. Perspectives d'emploi en Île-de-France et impact de la crise sanitaire ?
2. Quelles places respectives de la formation continue et de la formation initiale (scolaire + apprentissage) pour alimenter les besoins en compétences ?
3. Des innovations techniques, numériques ou écologiques auront-elles encore une influence sur les compétences ? sur l'emploi ? sur l'équipement nécessaire en formation ? sur l'information pour l'orientation ?
4. À quelles difficultés particulières en termes de compétences les rénovations de diplômes en cours ont l'objectif de remédier ?
5. Y a-t-il une spécificité francilienne des besoins en compétences ? qui nécessiterait de privilégier certains diplômes ou certifications ou certains niveaux de formation ?

## Questionnement transversal selon 4 axes Orientation / Promotion

- Comment expliquer le manque d'attractivité : problème de visibilité des métiers ? rejet par les jeunes de ces métiers ? contraintes d'accessibilité ? autre ?
- Faut-il promouvoir les formations ou spécifiquement certaines formations auprès des jeunes (et des enseignants ou adultes qui accompagnent les jeunes) ? Distinguer les sous-ensembles ? ou au contraire promouvoir l'ensemble des métiers de la filière ? et sur quels thèmes :
  - a. Les parcours possibles du niveau 3 (ex V) à 4 (ex IV), 4 (ex IV) à 5 (ex III) ?
  - b. Le développement durable ?
  - c. La mixité de parcours ? de genre ?
  - d. Les parcours possibles entre différents sous-ensembles de l'Agriculture ?

## Questionnement transversal selon 4 axes

# Diplômes / Parcours

1. Quels diplômes (compétences) en FPI sont nécessaires à l'activité économique francilienne ? et selon quel volume (les capacités actuelles remplies ? au-delà de ces capacités ? Les mêmes capacités mais réparties différemment ?)
2. Comment s'articulent les parcours de formation et y a-t-il un niveau de sortie plus adéquat que d'autres ? quelle articulation entre le pré-bac et le post-bac ?
3. Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des scolaires et l'embauche d'apprentis rencontrent-elles des difficultés ?
4. Des colorations ou FCIL sont-elles souhaitables ?
5. Quels liens avec l'enseignement supérieur ?

## Questionnement transversal selon 4 axes Territoires

- Les besoins d'offre sur le territoire francilien :
  - a. Des pôles ? du diffus ?
  - b. Intérêt de certains diplômes de la filière sur un même site (pédagogique ? équipements ? ...) ? Quels apports mutuels ?
  - c. Tous les niveaux ensemble ?
  - d. Un fonctionnement en réseau ?
- Quels besoins d'accompagnement des sites ?

## Présentation par sous-ensemble Descriptif

*(Les effectifs sont des flux de formés)*

3 diplômes sur lesquels on préconise (98 élèves et 46 apprentis) :

### ➤ Niveau 4 (ex IV) :

- CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG) (65 élèves et 7 apprentis)

### ➤ Niveau 5 (ex III) :

- ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA) (10 élèves et 18 apprentis)
- TECHNICO-COMMERCIAL (BTSA) (23 élèves et 21 apprentis)

## Présentation par sous-ensemble Tendances

### ➤ Conduite d'entreprises agricoles, 2 diplômes :

- BAC PRO AG Conduite et gestion de l'entreprise agricole proposé essentiellement en scolaire avec une majorité de filles. Il y a peu de données mais l'insertion de moyen terme des BAC PRO AG du groupe de spécialité semble bonne pour les diplômés sortants de formation initiale
- BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole : diplôme polyvalent assez rare, effectifs scolaires et apprentis plutôt stables ces dernières années, très féminin en apprentissage, une insertion proche de la moyenne du niveau 5 (ex III), rénovation envisagée pour 2024

### ➤ Technico-commercial, 1 diplôme :

- BTSA Technico-commercial rénové pour la rentrée 2022 dans la filière de formation Commerce avec 5 options dont Biens et services pour l'agriculture. Le BTSA TC actuel est proposé autant en scolaire qu'en apprentissage, il a une très bonne insertion en Île-de-France en apprentissage

# Présentation par sous-ensemble Préconisations actuelles, avant concertation

Conduite  
d'entreprise  
agricole

Libellé diplôme	Code grandes catégories	Grandes catégories de préconisations	Commentaires
ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA)	1	DEVELOPPER	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
TECHNICO-COMMERCIAL (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places nouvelles pourraient être créées à condition de renforcer la visibilité de ce BTS dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2021 au plus tôt, qui correspond aux besoins en emplois des professionnels de l'alimentation, de l'univers des jardineries et des animaux de compagnie.
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de cette formation en raison des besoins en emplois qui pourraient croître en lien avec les actions de soutien de la filière inscrites dans le Pacte agricole régional 2018-2030

# Présentation par sous-ensemble

## Interrogations

### ➤ Conduite d'entreprises agricoles

1. Pourquoi si peu de formés ? La bonne insertion des diplômés du sous-ensemble *Conduite d'entreprise agricole* n'incite t-elle pas à proposer des places nouvelles pour répondre aux besoins en emplois notamment pour remplacer les nombreux agriculteurs qui partent à la retraite dans les années à venir et assurer la transition alimentaire ?
2. Quelle articulation entre le BAC PRO AG et le BTSA ? Pour quels emplois ?
3. Quelles sont les adaptations au marché du travail prévues dans le cadre de la rénovation du BTSA pour la rentrée 2024 : aide à la diversification, maraichage, agriculture biologique ?
4. Les PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel ) sont-elles faciles à mettre en œuvre (hors pandémie) ?
5. La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins de responsables d'entreprises agricoles ?

### ➤ Technico-commercial

1. Quelle place pour le nouveau BTSA Technico-commercial notamment l'option *Biens et services pour l'agriculture* ?
2. Faut-il développer les capacités pour répondre à la demande sociale et économique ?

# Présentation par sous-ensemble Descriptif

*(Les effectifs sont des flux de formés)*

4 diplômes sur lesquels on préconise (112 élèves et 13 apprentis) :

➤ **Niveau 3 (ex V) :**

- METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA) (50 élèves et 7 apprentis)

➤ **Niveau 4 (ex IV) :**

- CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG) (39 élèves)

➤ **Niveau 5 (ex III) :**

- PRODUCTION HORTICOLE (BTSA) (16 élèves)
- AGRONOMIE- PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA) (7 élèves et 6 apprentis)

1 certificat de spécialisation en apprentissage (0 apprenti) :

➤ **Niveau 4 (ex IV) :**

- CONDUITE DE PRODUCTIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)  
(il n'y a plus d'apprentis depuis 2019)

# Présentation par sous-ensemble

## Tendances

### ➤ Au niveau 3 (ex V), 1 diplôme :

- CAPA Métiers de l'agriculture : effectifs essentiellement scolaires en hausse dans les établissements publics Education Nationale, très peu d'apprentis, une majorité de garçons, peu attractif, peu de données mais l'insertion de moyen terme des CAPA du groupe de spécialité semble plus difficile en IdF qu'en France

### ➤ Au niveau 4 (ex IV), 1 diplôme :

- BAC PRO AG Conduite de productions horticoles : effectifs essentiellement scolaires plutôt en hausse avec capacités stables, il n'y a plus d'apprentis, peu de données mais l'insertion relative de court et de moyen terme des BAC PRO AG du groupe de spécialité est moyenne et plus élevée qu'en CAPA

### ➤ Au niveau 5 (ex III), 2 diplômes dont la rénovation est prévue à la rentrée 2022 au plus tôt :

- BTSA Production horticole : uniquement en scolaire, rare, pas de données scolaires mais l'insertion de court terme des apprentis du BTSA au niveau national est plutôt faible avec une dégradation à 12 mois et peu de poursuites d'études
- BTSA Agronomie- productions végétales : rare, quelques formés en scolaire et en apprentissage, l'insertion de court terme des apprentis au niveau national est meilleure qu'en BTSA Production horticole avec plus de poursuites d'études

# Présentation par sous-ensemble Préconisations actuelles, avant concertation

Production  
végétale

Libellé diplôme	Code grandes catégories	Grandes catégories de préconisations	Commentaires
AGRONOMIE- PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme, essentiellement horticole en Ile-de-France, peut être développé modérément notamment en apprentissage. Poursuivre l'information des collégiens pour améliorer son attractivité.
CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de cette formation peu attractive en raison des besoins en emplois qui pourrait croître en Ile-de-France avec les politiques de développement de l'agriculture urbaine.
PRODUCTION HORTICOLE (BTSA)	4	MAINTENIR	Maintenir l'offre de formation de ce BTSA dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2022 au plus tôt. La filière professionnelle est en difficulté et il y a peu de créations nettes d'emplois.
CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE (BAC PRO AG)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

## Présentation par sous-ensemble

# Interrogations

1. Comment expliquer l'insertion qui semble être difficile en CAPA Métiers de l'agriculture ? Est-ce que cela se confirme en Île-de-France ? Des compléments de formations adaptés au contexte francilien seraient-elles utiles pour améliorer son attractivité ?
2. Pourquoi n'y a-t-il plus de formés en CSA Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation alors que cette activité est un enjeu pour l'Île-de-France ?
3. Pourquoi n'y a-t-il plus d'apprentis en BAC PRO Conduite de productions horticoles ? Les besoins en emplois ne sont-ils pas avérés au niveau 4 ?
4. Quelles articulations entre les diplômes d'horticultures aux différents niveaux ?
5. Pourquoi y a-t-il si peu de formés en BTSA alors qu'il semblerait que les secteurs qui recrutent le plus en Île-de-France sont les cultures spécialisées comme le maraîchage ou l'horticulture ? La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins en emplois ?
6. Quelles différences entre les deux BTSA y compris en termes d'insertion ? Quelle articulation entre les deux ? Sont-ils complémentaires ?

# Présentation par sous-ensemble

## Descriptif

*(Les effectifs sont des flux de formés)*

6 diplômes sur lesquels on préconise (73 élèves et 147 apprentis) :

➤ **Niveau 3 (ex V) :**

- PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA) (42 apprentis)

➤ **Niveau 4 (ex IV) :**

- TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG) (60 élèves et 24 apprentis)
- CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG) (66 apprentis)
- RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP) (11 apprentis)
- CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG) (1 apprenti)

➤ **Niveau 5 (ex III) :**

- PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA) (13 élèves et 3 apprentis)

# Présentation par sous-ensemble

## Tendances

### ➤ Cheval, 3 diplômes uniquement en apprentissage :

- CAPA Palefrenier soigneur : effectifs plutôt en baisse, insertion plutôt faible en Île-de-France mais plus de poursuites d'études qu'en moyenne
- BAC PRO AG Conduite et gestion de l'entreprise hippique : féminisation importante, poursuite d'études et insertion dans la moyenne
- BP Responsable d'entreprise hippique : rare, forte féminisation

### ➤ Production animale, 2 diplômes :

- BAC PRO AG conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin : 1 seul apprenti en Île-de-France. En France, faibles poursuites d'études et faible insertion qui s'améliore dans le temps, en rénovation sans date de mise en œuvre
- BTSA Productions animales : rare, ouvert récemment en apprentissage avec quelques formés, forte féminisation. En France, poursuite d'études et insertion dans la moyenne qui se dégrade dans le temps, rénovation envisagée pour 2024

### ➤ Animalerie, 1 diplôme :

- BAC PRO AG Technicien conseil vente en animalerie : plus gros diplôme de la filière, plus de scolaires que d'apprentis, forte féminisation, effectifs en hausse, seconde commune très peu attractive. En France poursuite d'études et insertion dans la moyenne qui s'améliore dans le temps

# Présentation par sous-ensemble

## Préconisations actuelles, avant concertation

Animaux

Libellé diplôme	Code grandes catégories	Grandes catégories de préconisations	Commentaires
CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Quelques places pourraient être créées. Peu d'emplois en élevage félin canin. Cependant les compétences acquises permettent d'accéder à des emplois se situant sur des champs professionnels connexes en lien avec les chiens et les chats.
PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)	2	DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLE	Ce diplôme dont la rénovation est prévue pour la rentrée 2024 au plus tôt, peut être développé modérément en raison des besoins de technicien supérieur pour remplacer les départs à la retraite
TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG)	3	NE PAS REDUIRE	Les capacités d'accueil sont rares et ne doivent pas être réduites pour répondre aux besoins des professionnels de la vente en animalerie
CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG)	4	MAINTENIR	Il est nécessaire de maintenir l'ensemble de la filière de formation hippique très présente en Ile-de-France (loisirs, sports)
PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA)	4	MAINTENIR	Maintenir ce diplôme proposé uniquement en apprentissage en Ile-de-France.
RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP)		Préconisation en attente de définition	Diplôme dispensé exclusivement en apprentissage n'ayant jamais fait l'objet d'une concertation avec les professionnels.

# Présentation par sous-ensemble

## Interrogations

### ➤ Cheval

1. La baisse des flux de formés en CAP *Palefrenier soigneur* s'explique t-elle uniquement par la crise sanitaire qui a impacté les emplois liés à l'équitation, activité très présente en Île-de-France ?
2. Comment expliquer l'insertion moyenne des diplômés alors que certains métiers sont recherchés d'après les professionnels de la filière Cheval en IdF : palefrenier garçon de cour, cavalier soigneur, enseignant d'équitation (Source : *Equiresources*)

### ➤ Production animale

1. Quel avenir pour l'élevage, activité qui semble connaître des difficultés en Île-de-France ?
2. Comment expliquer la disparition du BAC PRO AG *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* (1 seul apprenti) ? des actions d'information auprès des jeunes sont-elles nécessaires pour améliorer l'attractivité ?
3. Quelles adaptations au marché du travail sont prévues dans le cadre des rénovations (BAC PRO AG et du BTSA) ?

### ➤ Animalerie

1. Les besoins en emplois d'Animalerie en IdF nécessitent-ils d'accueillir encore plus de formés ?
2. Comment expliquer le manque d'attractivité du BAC PRO AG *Technicien conseil vente* (seconde commune) ? Cela concerne t-il cette option ?

## Prochaines étapes

- Communication aux participants de la réunion du compte-rendu pour validation
- Diffusion du compte-rendu validé aux invités à la réunion
- Elaboration des préconisations pour les diplômes concernés en partenariat avec l'Etat (EN et DRIAAF)

# Merci pour votre participation !

## Vos contacts :

[julie.tiburce@iledefrance.fr](mailto:julie.tiburce@iledefrance.fr)  
[boubaker.ikij@iledefrance.fr](mailto:boubaker.ikij@iledefrance.fr)

Conseil régional d'Île-de-France  
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen  
Tél. : +33 1 53 85 53 85





Orientation,  
Emploi,  
Formation  
professionnelle

*Agir ensemble*



## Les métiers agricoles en Ile-de-France

Elaboration de la carte des formations pour les rentrées 2023 et suivantes

### Réunion de concertation

21 mars 2022



# Les métiers d'insertion à l'échelle nationale

## Familles professionnelles sélectionnées

- ⇒ A0Z00 Agriculteurs indépendants
- ⇒ A0Z01 Éleveurs indépendants
- ⇒ A0Z40 Agriculteurs salariés
- ⇒ A0Z41 Éleveurs salariés
- ⇒ A1Z00 Maraîchers, horticulteurs indépendants
- ⇒ A1Z01 Viticulteurs, arboriculteurs indépendants
- ⇒ A1Z40 Maraîchers, horticulteurs salariés
- ⇒ A1Z42 Viticulteurs, arboriculteurs salariés
- ⇒ A2Z70 Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles

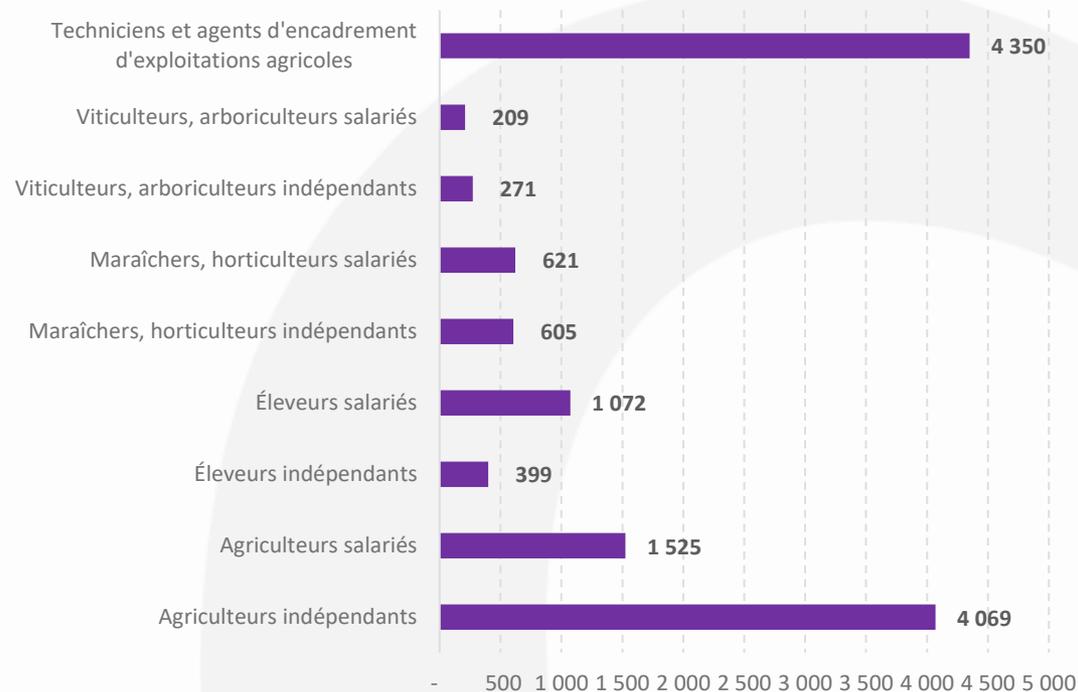
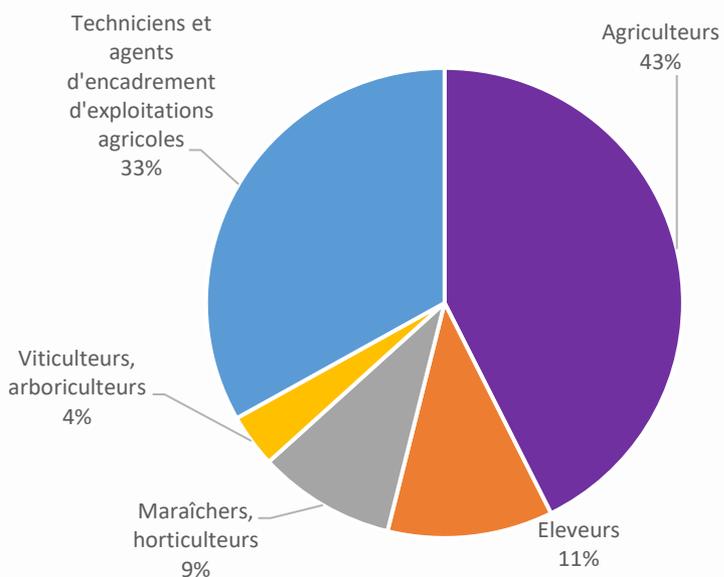


Des limites sur l'insertion des jeunes franciliens : des effectifs trop peu nombreux

## Les emplois agricoles, une part marginale de l'emploi francilien

L'ensemble des familles professionnelles étudiées dans le cadre de la filière « Agriculture » compte plus de **13 000 emplois** en Île-de-France en 2018, soit 2% de l'emploi national.

Elles ne représentent qu'une faible part de l'emploi francilien (soit **0,24%**).



Source : Insee, Recensement de la population 2018 (2016-2020)

## Des secteurs employeurs variés

### Les 5 premiers secteurs employeurs en termes d'effectifs

Agriculture, sylviculture et pêche	50%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	13%
Activités de services administratifs et de soutien	11%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5%
Arts, spectacles et activités récréatives	4%

Source : Insee, Recensement de la population 2018 (2016-2020)

### Quelques spécificités :

- ▶ Les éleveurs salariés :
  - ▶ 30% dans l'*Agriculture*
  - ▶ 30% dans les *Arts, spectacles et activités récréatives*
- ▶ Les techniciens et agents d'encadrement des exploitations agricoles :
  - ▶ 38% dans les *Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques*
  - ▶ 18 % dans les *Activités de services administratifs et de soutien*
  - ▶ 9% dans l'*Administration publique*
  - ▶ 8% dans l'*Agriculture*

## Profil des actifs en poste en Ile-de-France

- Une représentation très hétérogène des femmes et des jeunes
- Certaines familles d'indépendants bientôt confrontées à la question du renouvellement générationnel
- Des conditions d'emploi et de travail variables selon :
  - ➔ L'activité saisonnière ou non
  - ➔ Le recours à l'alternance et aux contrats aidés
  - ➔ Temps partiel et activités le week-end
  - ➔ Des activités peu rémunératrices pour la plupart
- Les familles d'indépendants plus souvent diplômées du supérieur que celles de salariés.
- Au niveau macro, 7 actifs sur 10 qui exercent un emploi d'« agriculteur, éleveur, sylviculteur, bûcherons » (dont jardiniers) ont suivis une formation en « agriculture, pêche, forêt et espaces verts »

# Les enjeux du domaine - Des perspectives d'emploi contrastées

## ■ Sur les 5 dernières années :

➔ Techniciens et agents d'encadrement et les agriculteurs salariés : 

➔ Eleveurs salariés et les maraîchers et horticulteurs salariés : 

## ■ BMO 2021 : difficultés à recruter les maraîchers et horticulteurs (1 sur 2).

## ■ Métiers en 2030 (prospective Dares) :

➔ La baisse des emplois agricoles est moins forte que par le passé

➔ Scénario Covid+ et scénario Bas carbone diminuent les destructions d'emplois.

# Les enjeux du domaine – Attractivité et renouvellement générationnel

## ■ Contexte :

- ⤷ Baisse des effectifs
- ⤷ Des actifs indépendants âgés

## ■ Enjeu de création et transmission des exploitation

- ⤷ Prix du foncier
- ⤷ Faible disponibilité des terres agricoles en Ile-de-France

## ■ Enjeu d'attractivité

- ⤷ Revalorisation salariale
- ⤷ Amélioration des conditions de travail des travailleurs saisonniers et permanents
- ⤷ communication sur les métiers et les formations

# Les enjeux du domaine – Transformation des métiers et des activités

## ■ Contexte :

- ➔ Dérèglement climatique
- ➔ Elévation des niveaux de qualifications
- ➔ Exigence des consommateurs

## ■ Démarches de valorisation de la production

- ➔ Tournant vers l'agriculture biologique
- ➔ Signes de qualité (IGP, Label rouge...)
- ➔ Diversification de l'activité (ex : travail à façon)
- ➔ Vente en circuits courts

## ■ De nouvelles connaissances nécessaires à l'exercice des métiers quelle que soit l'orientation de l'activité



Démarches de valorisation = risque de surcharge de travail

## Les enjeux du domaine – zoom sur l’agriculture urbaine

- Variété de projets
  - Variété d’acteurs
- ➔ Vitrine potentielle des métiers du vivant au sein des zones très urbanisées

Merci de votre  
attention !

[www.defi-metiers.fr](http://www.defi-metiers.fr)



**Orientation,  
Emploi,  
Formation  
professionnelle**

*Agir ensemble*



**Membre du  
Réseau  
interrégional des  
Carif-Oref**

## Réunion d'enrichissement du projet de diagnostic de la filière de formation Agriculture du 21 mars 2022

Au-delà des documents diffusés par mail le 15 mars 2022<sup>1</sup>, la réunion s'est basée sur deux diaporamas : le premier (Pôle Lycées) mettant en valeur les principaux points de constat du diagnostic et les questionnements principaux qui en découlaient, le second (Défi métiers) décrivant les métiers d'insertion de la filière. Vous trouverez donc ci-dessous, pour donner suite aux débats, des éléments rassemblés sur la base des échanges : ils enrichissent le diagnostic (mais ne s'y substituent pas).

Avant d'aborder ces constats et questionnements, une présentation avait permis de :

- Rappeler la démarche pour l'élaboration des préconisations par diplômes pour l'adaptation de l'offre de formation professionnelle initiale (cf. diapositives 4 à 7 du déroulé de la réunion).
- Préciser le champ retenu pour les formations de l'Agriculture, organisé autour de 3 sous-ensembles :
  - Conduite d'entreprise agricole
  - Production végétale
  - Animaux
- Formuler quelques avertissements notamment sur les données disponibles. (diapositive 8).
- Présenter des éléments d'analyse des flux de formés en formation professionnelle initiale en Île-de-France (cf. diapositives 10 à 13 du déroulé de la réunion) précisant les caractéristiques de chaque sous-ensemble représentant au total 489 entrants soit 1% de l'ensemble des filières de formations professionnelles initiales, des niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III).
- Décrire l'implantation et les spécificités de l'offre francilienne de formations professionnelles initiales (cf. diapositives 14 et 15 du déroulé de la réunion).
- Présenter des éléments d'analyse sur les débouchés des jeunes issus des formations de l'Agriculture aux niveaux 3 (ex V) à 5 (ex III) (cf. diapositives 16 à 22 du déroulé de la réunion).
- Dresser un tableau des principaux enjeux et caractéristiques des métiers de l'Agriculture (cf. diaporama de Défi métiers<sup>2</sup>).

---

<sup>1</sup> Documents envoyés le 15 mars 2022 :

- ✓ *Le diagnostic sur les débouchés et l'appareil de formation initiale de la filière Agriculture*
- ✓ *Les fiches-diplômes Agriculture*
- ✓ *Le tableau formations/établissements*
- ✓ *La note d'analyse sur les métiers de l'Agriculture de Défi Métiers*
- ✓ *Les questionnements*

<sup>2</sup> Diaporamas de la Région IDF et de Défi métiers envoyé le 21 mars 2022.

Suite à la présentation du diagnostic appareil de formation, la Région informe que les données apprentissage de 2021 ne seront disponibles qu'en septembre. Elle précise également que la diapositive concernant les évolutions des effectifs présente des flux de formés (cf. diapositive 12) et la cartographie de l'offre de formation (cf. diapositives 13 et 14) du stock : elles ne sont donc pas contradictoires.

Remarque de la FSU après le tour de table, sur le fait que la concertation se déroule au même moment que le CIEN d'où l'absence de certains partenaires sociaux régionaux interprofessionnels membres du CREFOP.

Des interrogations et remarques ont été faites par les participants<sup>3</sup> sur le diagnostic appareil de formation :

➤ A propos du flux d'apprenants

La CFTC interroge la Région sur certains diplômes qui n'ont pas de candidats depuis quelque temps, il y-a-t-il toujours une offre ?

La Région précise que ce sont plutôt des diplômes qui ne décomptent pas d'apprenants<sup>4</sup> depuis 5 ans en IDF, soient parce qu'ils ne sont pas ouverts ou pas remplis, c'est pour cela qu'ils sont exclus du diagnostic car pas de données à regarder ni de retours terrain à faire depuis l'IDF.

La FSU s'interroge sur le choix de distinguer les trois sous-ensembles et notamment sur la distinction faite au niveau des Bac pro sur la conduite et gestion d'entreprise présentés dans le cadre des formations liées à l'entreprise avec une dérive de ces diplômes sur des formations comme la gestion hippique ou horticole. Elle interroge la pertinence de cette segmentation. D'autre part, elle indique un fort déséquilibre au niveau du scolaire au profit du privé, avec un léger équilibre que l'on retrouve sur l'apprentissage entre public/privé. L'apprentissage est également proposé sous statut privé mais également public puisque les EPLE publics ont des centres constitutifs avec entre autres des CFA.

La Région précise que la décision en termes de segmentation des sous-ensembles a été élaborée pour être la plus proche possible de la NSF<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> -Ont participé les représentants : des **organisations professionnelles** (ABIOSOL, APECITA, Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, CCI Région Paris Ile-de-France, GAB IDF, OCAPIAT) ; de **partenaires sociaux régionaux interprofessionnels membres du CREFOP** (CFTC, FSU) ; **l'Education Nationale** (académies de Paris et de Versailles), de la **DRIAAF**, de **Défi Métiers** et de la **Région** (pôle lycées, pôle formation professionnelle et apprentissage, pôle cohésion territoriale service).

-N'ont pas pu être représentés à la réunion : certaines organisations professionnelles (AFAUP, CERESIA, Confédération paysanne interdépartementale Île-de-France, Conserverie et ferme de Lanière, Fédération nationale Entrepreneurs des territoires Île-de-France, FNSEA, IAR pôle de la biocodomie, Jeunes Agriculteurs d'Île-de-France, Observatoire Économique et Social du Cheval, Observatoire régional de l'agriculture biologique d'IDF, Terre de liens, Terres Inovia), **l'Education Nationale** (académie de Créteil), certains membres du CREFOP (partenaires sociaux régionaux interprofessionnels).

<sup>4</sup> Elèves ou apprentis.

<sup>5</sup> Car certaines données ne sont disponibles que par NSF et non par diplôme.

Des interrogations et remarques ont été faites par les participants à la suite de la présentation du diagnostic débouchés :

➤ A propos d'Inserjeunes

La FSU s'interroge sur la non prise en compte des formations du ministère de l'agriculture dans Inserjeunes et sur la slide Insertion à moyen terme (cf. diapositive 19), celle-ci ne retrouve pas la réalité du terrain en termes d'étude malgré la classification officielle. Concrètement où en sommes-nous par rapport à Inserjeunes ?

La Région a tout fait pour que ces formations soient intégrées à Inserjeunes (un outil de la DARES et de la DEPP (Education Nationale)). Il y a un décalage entre ce qu'il y avait dans IVA/IPA en termes d'insertion des filières agricoles.

La DRIAAF rejoint la Région, en précisant qu'il y avait eu un échange portant sur les données d'insertion du ministère de l'Agriculture disponibles en Open data de manière à stabiliser les chiffres, ces données n'étaient pas disponibles d'où leur absence de la communication. Elle précise aussi que le ministère de l'agriculture déploie sa propre enquête d'insertion ce qui est préjudiciable à leur appareil de formation.

La Région mentionne que les informations présentées sont davantage détaillées dans le diagnostic envoyé par mail le 15 mars 2022.

➤ A propos de l'analyse de Défi Métiers

La représentante de la FSU met en avant un sujet qui revient souvent notamment sur l'aspect de la communication au niveau des formations de l'éducation nationale et du ministère de l'agriculture. Les formations de production agricole dépendent majoritairement du ministère de l'agriculture avec un faible pourcentage d'étudiants, d'élèves ou d'apprentis relevant de l'Education Nationale.

Celles-ci sont très mal représentées sur les sites des rectorats. Il y a une vraie difficulté en termes d'orientation du collègue qui est essentiellement éducation nationale vers les lycées agricoles qui sont ministère de l'agriculture malgré les efforts ça ne fonctionne toujours pas de façon optimale.

Le représentant d'Ocapiat revient sur l'agriculture urbaine : c'est une vitrine mais dont le modèle économique n'est pas encore stabilisé. Elle nécessite souvent des activités complémentaires à la production : de l'animation ou de la valorisation des produits.

C'est une activité émergente et, pour le moment, le nombre d'entreprises et le marché associé ne sont pas assez importants pour vivre uniquement de la production.

Le représentant de la CCI Région Paris-IDF revient sur des formations qui sont totalement absentes de la concertation, comme la gestion des milieux naturels, de l'eau ou de l'aménagement paysager, est-ce volontaire ?

La Région confirme cette absence car ces aspects-là ont été traité lors d'une concertation sur la filière environnement en 2021.

Le représentant de la Chambre d'agriculture d'Île-de-France, rebondit sur la question des liens entre les lycées d'enseignement général et les lycées agricoles. Il y a certainement des passerelles à améliorer et un travail à mener sur l'attractivité des métiers car ceux-ci ont évolué et ce n'est pas l'image qu'ont les jeunes de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> avant de s'orienter. Un travail important est à faire de la part de tous les acteurs (la Région, l'Etat et les organisations agricoles).

La DRIAAF partage ce sentiment, qui est également en lien avec les propos de la FSU. La visibilité des métiers et de ces formations est à travailler collectivement, accentuer nos efforts pour pouvoir améliorer et contribuer à répondre à des besoins importants. L'Etat par l'intermédiaire de la DRIAAF est disponible auprès de tous pour travailler conjointement.

La Région (pôle cohésion territoriale-service agriculture) partage ces propos et remet en avant le fait de leur disponibilité d'échanger conjointement sur la visibilité de ces formations.

Le relai sera fait auprès du service orientation actions éducatives (Pôle lycées) sur ces enjeux.

## Présentation de la Région sur le questionnement transversal selon 4 axes Emploi/compétences

### • Emplois / Compétences

1. Quelles perspectives d'emploi en Île-de-France et quel impact de la crise sanitaire ?
2. Quelles places respectives de la formation continue et de la formation initiale (scolaire + apprentissage) pour alimenter les besoins en compétences ?
3. Des innovations techniques, numériques ou écologiques auront-elles encore une influence sur les compétences ? sur l'emploi ? sur l'équipement nécessaire en formation ? sur l'information pour l'orientation ?
4. À quelles difficultés particulières en termes de compétences les rénovations de diplômes en cours visent remédier ?
5. Y a-t-il une spécificité francilienne des besoins en compétences ? qui nécessiterait de privilégier certains diplômes ou certifications ou certains niveaux de formation ?

### • Orientation / Promotion

1. Manque d'attractivité : problème de visibilité des métiers ? rejet par les jeunes de ces métiers ? contraintes d'accessibilité ? autre ?
2. Faut-il promouvoir les formations ou spécifiquement certaines formations auprès des jeunes (et des enseignants ou adultes qui accompagnent les jeunes) ? Distinguer les sous-ensembles ? ou au contraire promouvoir l'ensemble des métiers de la filière ? et sur quels thèmes :
  - a. Les parcours possibles du niveau 3 (ex V) à 4 (ex IV), 4 (ex IV) à 5 (ex III) ?
  - b. Le développement durable
  - c. La mixité de parcours ? de genre ?
  - d. Les parcours possibles entre différents sous-ensembles de l'Agriculture ?

### • Diplômes / Parcours

1. Quels diplômes (compétences) en FPI sont nécessaires à l'activité économique francilienne ? et selon quel volume (les capacités actuelles remplies ? au-delà de ces capacités ? Les mêmes capacités mais réparties différemment ?)
2. Comment s'articulent les parcours de formation et y a-t-il un niveau de sortie plus adéquat que d'autres ? quelle articulation entre le pré-bac et le post-bac ?
3. Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des scolaires et l'embauche d'apprentis rencontrent-elles des difficultés ?
4. Des colorations ou FCIL sont-elles souhaitables ?
5. Quels liens avec l'enseignement supérieur ?

### • Territoires

1. Les besoins d'offre sur le territoire francilien :
  - a. Des pôles ? du diffus ?
  - b. Intérêt de certains diplômes de la filière sur un même site (pédagogique ? équipements ? ...) ? Quels apports mutuels ?
  - c. Tous les niveaux ensemble ?
  - d. Un fonctionnement en réseau ?
2. Quels besoins d'accompagnement des sites ?

Nouvelle intervention de la FSU sur la confusion que peut représenter la segmentation adoptée et le rapprochement des formations/emplois différents comme des métiers avec les animaux et que l'on associe de la production animale avec de la vente en jardinerie.

L'alimentation des besoins en compétence est la formation continue.

Ce qui n'a pas été assez mis en avant est la place importante de la reconversion au niveau de la formation continue avec l'arrivée dans l'agriculture de personnes qualifiées de domaines éloignés de l'agriculture.

L'un des freins sur les besoins en compétences porte notamment sur le prix du foncier en Île-de-France. Il est difficile de former des techniciens supérieurs voir des ingénieurs et de leur annoncer qu'ils ne seront pas en mesure de rester en IDF.

La CFTC s'interroge et demande des détails sur la qualification « juridique » des besoins de salariés dans l'agriculture. Quel est le profil recherché ?

La DRIAAF expose qu'il s'agit plus d'activités de l'ordre du tertiaire et de l'enseignement supérieur court ou long et dans lesquelles on va retrouver les sièges sociaux des entreprises de l'agroalimentaire qui se trouvent en IDF. Également une partie de l'activité bancaire qui peut être assurée par des jeunes issus du milieu agricole pour une banque qui est implantée en milieu rural ainsi que des centres de gestion qui sont pourvoyeurs d'emploi.

L'Apécita ajoute qu'il y a pas mal d'organisations professionnelles agricoles qui cherchent des juristes sur des profils bien spécifiques et qui ont du mal à trouver des candidats.

La CFTC interroge sur le fait que si ces candidats ont un profil de juriste, doivent-ils approfondir par une spécialisation plus poussée ?

L'Apécita confirme et mentionne l'école IHEDREA (bac+5) qui forme des juristes mais le problème est qu'il y a plus d'annonces que de candidats.

La Région signale que cette typologie d'emplois appelle des formations relevant de l'enseignement supérieur (hors du périmètre de cette concertation relevant des formations professionnelles initiale du niveau 3 au niveau 5).

Le GAB IDF répond sur les perspectives d'emploi en IDF avec un regard plus large sur la relocalisation de l'alimentation, de l'agriculture durable, du climat. On s'attend à avoir de plus en plus de demandes d'installations en production biologique de circuits courts sur la région IDF ou en diversification. Les secteurs les plus porteurs en la matière aujourd'hui sont le maraichage, l'élevage, avec une émergence de projets qui tournent autour des ovins en association avec des grandes cultures qui reprennent de l'ampleur pour leur valeur de durabilité et de cohérence.

La filière viticole est également très dynamique en IDF et cherche des salariés agricoles formés pour leur proposer des CDI. Cela montre que ce sont des alternatives adéquates et durables.

Il y a également de plus en plus de collectivités qui mobilisent leur foncier disponible. Il faut des terres accessibles mais aussi des candidats bien formés pour arriver à cette transition.

La FSU revient sur l'aspect viticulture qui n'est pas représenté en IDF sur la formation continue. Faut-il développer ce type formations ? Y a-t-il un débouché à long terme ?

La Chambre agriculture région IDF confirme qu'il faut préparer des diplômes qui conduisent à la gestion et l'exploitation viticole. Il reste difficile de quantifier le besoin.

Pour le GAB IDF que ce soit un effet de mode ou pas c'est compliqué de répondre c'est plus de la formation professionnelle continue que de l'initiale. Les choses ne sont pas totalement stabilisées pour proposer cette formation en initiale pour un débouché avec une filière complète. Les débouchés ne sont pas suffisamment effectifs.

La DRIAAF indique sur la viticulture, qu'il faut regarder spécifiquement les formations qui se trouvent à proximité comme deux établissements pas très éloignés, l'un en Grand-Est et l'autre en Haut-de-France qui forment à ces métiers. Effectivement si le vignoble francilien se

développait, il y aurait une opportunité mais aujourd'hui, se lancer sur une ouverture de formations sur des effectifs réduits, il y aurait un risque de difficultés d'insertion. Apécita rejoint les propos de la DRIAAF car en termes d'offres d'emplois en IDF ce n'est pas représenté et le risque est qu'il peut y avoir des élèves attirés par ces formations mais ne veulent pas forcément partir loin de leur domicile et encore moins de leur région. Alors ça peut-être une pépite en termes de demande sociale mais le risque reste entier sur les perspectives d'insertion. Sur la question des difficultés d'emploi, il y a un problème d'attractivité, de méconnaissance des métiers et plus sur le secteur de l'agroalimentaire avec un souci de localisation des entreprises qui se trouvent souvent en périphérie et en grande banlieue sans accès en transports. Beaucoup de personnes n'ont pas le permis et cela pose un problème pour se rendre sur les exploitations ou au sein des entreprises agroalimentaires.

## **Éléments rassemblés sur la base des questionnements présentés en réunion par sous-ensemble de formations**

### ➤ **Conduite d'entreprise agricole**

**3 diplômes sur lesquels on préconise (98 élèves et 46 apprentis) :**

*CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO) (65 élèves et 7 apprentis)*

*ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE) (BTSA) (10 élèves et 18 apprentis)*

*TECHNICO-COMMERCIAL (BTSA) (23 élèves et 21 apprentis)*

#### **Nos interrogations :**

##### **Conduite d'entreprises agricoles**

1. Pourquoi si peu de formés ? La bonne insertion des diplômés du sous-ensemble *Conduite d'entreprise agricole* n'incite-t-elle pas à proposer des places nouvelles pour répondre aux besoins en emplois notamment pour remplacer les nombreux agriculteurs qui partent à la retraite dans les années à venir et assurer la transition alimentaire ?
2. Quelle articulation entre le BAC PRO AG et le BTSA ? Pour quels emplois ?
3. Quelles sont les adaptations au marché du travail prévues dans le cadre de la rénovation du BTSA pour la rentrée 2024 : aide à la diversification, maraichage, agriculture biologique ?
4. Les PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) sont-elles faciles à mettre en œuvre (hors pandémie) ?
5. La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins de responsables d'entreprises agricoles ?

##### **Technico-commercial**

1. Quelle place pour le nouveau BTSA Technico-commercial notamment l'option *Biens et services pour l'agriculture* ?
2. Faut-il développer les capacités pour répondre à la demande sociale et économique ?

### **Conduite d'entreprises agricoles**

Pour ce qui concerne l'articulation entre le Bac Pro AG et le BTSA, la DRIA AF précise que certains jeunes font leur Bac pro en formation initiale sous statut scolaire et poursuivent ensuite en BTS (en scolaire ou en apprentissage).

D'autres BTS sont aussi alimentés par d'autres filières, soit par des jeunes qui viennent de l'éducation nationale en Post-bac, soit par des jeunes qui préparent le Bac STAV du ministère de l'agriculture.

La conduite d'exploitation implique l'acquisition d'une compétence en gestion (en lien avec la gestion quotidienne de l'exploitations, des stocks et du matériel Dans certains cas, il sera possible de suivre ce BTS en 1 an comme complément. Par exemple un jeune en BTS production animale, aura la possibilité de poursuivre un BTS ACSE pour avoir à la fois les questions techniques et les aspects de gestion et de la conduite d'entreprise.

Sur la question « pourquoi si peu de formés ? » : 3 établissements publics forment à ces métiers, auxquels on peut ajouter le bac pro horticole Saint-Germain-en-Laye.

Ces derniers forment un flux d'élève cohérent avec le marché de l'emploi, il y aura un enjeu potentiel de renouvellement de population car il y a le besoin sociétal d'alimentation de proximité et de qualité, des marchés va se développer à court/moyen terme sur le territoire. Il y a néanmoins un problème de lisibilité des formations agricoles ainsi que sur la revalorisation des métiers, leur donner de la valeur, un sens.

On constate aussi sur ces 2 dernières années une augmentation importante de l'apprentissage. Les entreprises sont prêtes à capter, former des jeunes et à les adapter à l'emploi et font confiance aux formations professionnelles qui sont dispensées par le ministère de l'agriculture.

Il faut donc continuer à former des jeunes, leur proposer des insertions intermédiaires pour avoir la capacité d'être salarié pour ensuite reprendre une exploitation. L'âge est un enjeu important pour la reprise de l'exploitation, c'est pour cette raison que la formation professionnelle continue alimente aussi une partie des créations/reprise d'exploitation de ces dernières années., Les reconversions implique l'arrivée de diplômés plus âgés avec le plus souvent une forte qualification et des moyens leur permettant d'avoir plus facilement la solvabilité nécessaire à la reprise d'activité. Ici ce ne sont pas forcément les mêmes diplômes, les BP « responsable d'entreprise agricole » permettent de reprendre un cursus de formation sur un temps limité et qui permettent d'avoir des capacités et des connaissances agricoles pour pouvoir dans un 1<sup>er</sup> temps être salarié ou à s'installer.

Sur les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, la DRIAAF explique que pendant la période de pandémie les entreprises ont été très demandeuses d'accueillir des stagiaires et pour le coup, c'est l'autorité académique qui a mis des freins. De plus, il peut exister des problèmes de correspondance des calendriers scolaires avec le rythme d'activité des exploitations (saisonnalité) en plus des limitations liées à l'âge (permis, utilisation de phytosanitaires, ...).

Pour la GAB, il n'y a pas de difficultés sur ces périodes de stage en entreprises.

La FSU ajoute qu'en fonction du niveau de formation des difficultés peuvent pointer : en fonction de l'âge la possibilité de conduire un tracteur ou utiliser des équipements spécifiques (CAP et Bac Pro principalement). La taille des entreprises (souvent petites) limite la possibilité d'encadrement de stagiaires peu qualifiés à fortiori s'ils ne sont pas véhiculés.

### **Technico-commercial**

La rénovation des BTS commencera en 2022 avec le technico-commercial avec la semestrialisation, cela offrira la possibilité d'augmenter ses compétences au travers du rajout des morceaux de formations qui pourront être mises en place. La possibilité dans chacun des établissements de pouvoir développer des modules de formations spécifiques qui sont en lien avec les besoins du territoire comme l'agriculture biologique, le développement agroécologie, le développement de la transformation à la ferme ainsi que les circuits courts.

La Région comprend que la place pour le BTSA Technico-commercial notamment l'option *Biens et services pour l'agriculture*, permettra plus de flexibilité, plus d'adaptabilité.

La Région, ne disposant pas de données sur les capacités financées, interroge sur les places vacantes.

La DRIAAF précise que les seuils qui sont fixés auprès des établissements ne sont pas atteints systématiquement comme la filière horticole où les classes ne sont pas remplies mais les classes ont en général un bon taux d'occupation.

Il y a une volonté du ministère de mettre les moyens s'il y a une reconquête des effectifs.

## Production végétale

**4 diplômes sur lesquels on préconise (112 élèves et 13 apprentis) :**

*METIERS DE L'AGRICULTURE (CAPA) (50 élèves et 7 apprentis)*

*CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (BAC PRO) (39 élèves)*

*PRODUCTION HORTICOLE (BTSA) (16 élèves)*

*AGRONOMIE-PRODUCTIONS VEGETALES (BTSA) (7 élèves et 6 apprentis)*

**1 certificat de spécialisation en apprentissage (0 apprenti) :**

*Niveau 4 (Ex IV)*

*CONDUITE DE PRODUCTIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION (CSA) (Il n'y a plus d'apprentis depuis 2019)*

### Nos interrogations :

#### Production végétale

1. Comment expliquer l'insertion qui semble être difficile en CAPA Métiers de l'agriculture ? Est-ce que cela se confirme en Île-de-France ? Des compléments de formations adaptés au contexte francilien seraient-elles utiles pour améliorer son attractivité ?
2. Pourquoi n'y a-t-il plus de formés en CSA Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation alors que cette activité est un enjeu pour l'Île-de-France ?
3. Pourquoi n'y a-t-il plus d'apprentis en BAC PRO Conduite de productions horticoles ? Les besoins en emplois ne sont-ils pas avérés au niveau 4 ?
4. Quelles articulations entre les diplômes d'horticultures aux différents niveaux ?
5. Pourquoi y a-t-il si peu de formés en BTSA alors qu'il semblerait que les secteurs qui recrutent le plus en Île-de-France sont les cultures spécialisées comme le maraîchage ou l'horticulture ? La FC est-elle plus adaptée pour répondre aux besoins en emplois ?
6. Quelles différences entre les deux BTSA y compris en termes d'insertion ? Quelle articulation entre les deux ? Sont-ils complémentaires ?

## Production végétale

En ce qui concerne l'attractivité de la sous-filière, ces diplômes sont un peu moins sollicités que ceux liés à la conduite d'exploitation. Pour la GAB IDF une partie du problème repose sur la saisonnalité et le rythme de formation en entreprise, les aménagements semblent possibles pour la DRIAAF. La FSU indique que cette adaptabilité dépend de la taille des flux et de l'organisation des établissements.

Les problématiques d'insertion sont toutefois plus complexes pour les élèves de CAPA métiers de l'agriculture que pour les autres formations.

Sur l'insertion difficile du CAPA Métiers de l'agriculture, la DRIAAF mentionne qu'il faut regarder les établissements dans lesquels sont inscrit ces jeunes en CAP. Il y a 60% des jeunes issus d'EREA et que la difficulté d'insertion est peut-être liée au profil des élèves qu'au diplôme lui-même. Dans le privé, le CAP est préparé par les établissements des apprentis d'Auteuil qui sont amenés à accueillir des jeunes qui ont un parcours de vie unique ou particulier et qui sont aussi dans une phase d'insertion et de réinsertion sociale, ce qui peut expliquer cette difficulté à trouver un emploi.

La Région rappelle que les données sont nationales car celles de l'IDF sont peu significatives (8 apprentis sortants pour ce CAP agricole en 2019-2020) et que les scolaires ne sont pas pris en compte car Inserjeunes ne prend pas en compte les scolaires des établissements agricoles.

La FSU complète en précisant que c'est également un CAPA à plusieurs spécialités, ça rend complexe la formation que l'on peut donner. Les différentes spécialités impliquent des connexions avec des secteurs et des entreprises de nombreux secteurs et donc une multiplicité de site d'accueil. La FSU précise que la DRIAAF spécifie toujours la spécialité du diplôme quand il y a un mouvement.

Sur les problématiques d'insertion, la question de l'âge revient souvent. Les lycées publics ont préféré orienter leur carte de formations sur des ouvertures de BTS qui étaient plus valorisantes en termes de communication que sur des ouvertures de CAP qui amènent un public différent. Les établissements ont tendance à monter les niveaux de compétences et pas forcément à garder des CAP. Sur les 3 lycées agricoles publics, pour l'instant un seul possède une formation en CAP scolaire, ce qui est très limité.

La FSU revient sur le BP REA qui n'a pas été mentionné et qui se situe à la fois dans un aspect production agricole végétale et animale et la gestion d'entreprise agricole qui rejoint la question du CSA Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation qui n'est pas de la formation initiale mais qui est de la formation continue.

Sur le BAC PRO Conduite de productions horticoles en apprentissage, les difficultés d'insertions correspondent de fait aux difficultés des entreprises de production horticoles traditionnelles de la région, dont le tissu est particulièrement lié au maraîchage. Les exploitants ont des difficultés à recruter mais aussi à accueillir des jeunes ou des alternants. Comment amener en formation professionnelle initiale des jeunes vers du maraîchage, difficulté en termes d'image et de pénibilité. Cette filière est en pleine mutation et les chiffres présentés dans les documents en termes d'accueil et d'insertion, concernent les 2 années Covid où les établissements ont rencontré des difficultés pour communiquer sur ces formations peu attractives via leurs portes ouvertes, ...

La Région soulève la jonction entre le Bac pro et les BTS se fait elle de manière fluide, logique ou est-ce plus complexe ?

Sur la poursuite d'étude Bac Pro au BTS, elle est d'1/3 (un peu plus en apprentissage).

La DRIAAF précise qu'il n'y a 2 BTS permettant une poursuite logique pour ce Bac pro. Le Bac pro Conduite de productions horticoles conduit potentiellement au BTSA production agricole, le Bac pro SGEA conduit au BTS APV. On constate aussi des passerelles entre les formations de la sous-filière conduite d'exploitation agricole et ces BTS.

Le BTS semble être le niveau privilégié de recrutement dans cette filière, le bac Pro conduite de production agricole pouvant être un peu trop limité en termes de formation pour les besoins du secteur, le CAPA est peu valorisé.

La FSU précise également que les intitulés sur la filière végétale sont très ambigus.

Le GAB IDF met en avant et défend que ces métiers évoluent vers moins de pénibilité avec des outils qui sont de vraies aides avec des circuits bien plus courts et une diversité de culture qui permet aussi de rendre le travail moins pénible. Il faudrait que les jeunes se rendent compte que ces métiers ont de l'intérêt et avoir de la passion. Le GAB IDF a déposé un programme auprès de l'agence de l'eau pour présenter ses métiers auprès des établissements et des centres de formations pour les rendre plus attractifs car il y a une demande sociétale et incontournable de l'évolution de l'agriculture.

La Région souligne que ce sont plus des métiers issus de la formation continue. Le GAB confirme.

La FSU rejoint les propos du GAB, en spécifiant les référentiels de formation et montrer aux jeunes que ce sont des métiers importants d'où le besoin d'un travail en commun.

Apécita explique également qu'au-delà de convaincre les jeunes, il est nécessaire de convaincre les parents car ils ont une image de métiers difficiles et qui ne rémunèrent ce qui peut censurer des souhaits d'orientation de jeunes. Il faut revaloriser l'image de ces métiers.

La CFTC confirme également et propose de faire appel à un média pour valoriser la réussite et la possibilité de vivre une vie agréable en étant agriculteur. C'est peut-être aussi une question de rencontre (mentionne Oriane.info).

La Région interroge sur le CSA Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, la DRIAAF affirme que c'est une certification qui a été mise en œuvre une seule fois et qui va être remise en œuvre sur une autre structure. Le CS vient en complément d'une formation style Bac pro ou BTS initiale, il peut aussi être considéré dans le cadre d'une reconversion. C'est une certification qui n'a pas trouvé son public pour le moment et qui est différente d'un BP REA.

La DRIAAF et la FSU confirment qu'il n'y a jamais eu un Bac pro de conduite et gestion d'entreprise de viticole en IDF.

## Animaux

**6 diplômes sur lesquels on préconise (73 élèves et 147 apprentis) :**

*PALEFRENIER SOIGNEUR (CAPA) (42 apprentis)*

*TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE (BAC PRO AG) (60 élèves et 24 apprentis)*

*CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (BAC PRO AG) (66 apprentis)*

*CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN (BAC PRO AG) (1 apprenti)*

*RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE (BP) (11 apprentis)*

*PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA) (13 élèves et 3 apprentis)*

### Nos interrogations :

#### Cheval

1. La baisse des flux de formés en CAP *Palefrenier soigneur* s'explique-t-elle uniquement par la crise sanitaire qui a impacté les emplois liés à l'équitation, activité très présente en Île-de-France ?
2. Comment expliquer l'insertion moyenne des diplômés alors que certains métiers sont recherchés d'après les professionnels de la filière Cheval en IDF : palefrenier garçon de cour, cavalier soigneur, enseignant d'équitation (*Source : Equiresources*) ?

#### Production animale

1. Quel avenir pour l'élevage, activité qui semble connaître des difficultés en Île-de-France ?
2. Comment expliquer la disparition du BAC PRO AG *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* (1 seul apprenti) ? des actions d'information auprès des jeunes sont-elles nécessaires pour améliorer l'attractivité ?
3. Quelles adaptations au marché du travail sont prévues dans le cadre des rénovations (BAC PRO AG et du BTSA) ?

#### Animalerie

1. Les besoins en emplois d'Animalerie en IDF nécessitent-ils d'accueillir encore plus de formés ?
2. Comment expliquer le manque d'attractivité du BAC PRO AG *Technicien conseil vente* (seconde commune) ? Cela concerne-t-il cette option ?

## Cheval

Pour la FSU, la baisse des flux sur la filière hippique date d'avant la crise sanitaire. Elle s'explique par l'impact de l'évolution de la réglementation animale sur l'activité qui a fortement impacté les professionnels. Un nombre important de structures ont fermés ou réduit leurs activités ce qui explique une dynamique complexe pour la sou-filière.

La DRIAFAF explique que la Fédération française d'équitation a le plus de licenciés avec un nombre d'entreprise assez conséquent, que l'IDF est l'une des principales régions du cheval. L'effet de la crise a été important sur les centres équestres. La vacance est cependant limitée, le choix de proposer la formation CAP *Palefrenier soigneur* à « maintenir » est un peu sévère. La question se pose pour le développement un BP REH qui pourrait alors se mettre en cohérence avec des évolutions de structures envisagées sur l'un des établissements. Ce sont des diplômes qui semble trouver leurs candidats et être en cohérence avec l'activité économique locale.

## Production animale

Sur l'avenir de l'élevage, la DRIAAF indique qu'il y a des débouchés importants et pour l'élevage, la question du foncier restant cependant le principal frein.

Sur la disparition du BAC PRO AG *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin*, la difficulté de ce secteur est qu'il y a de fait peu de professionnels constitués. L'activité est essentiellement dominée par les élevages amateurs. L'intérêt de l'ouverture de ces formations repose donc sur le développement activités et de services connexes en lien avec les chats et chiens (dressage, parcours, concours, objets/jouets, ...).

Pour la rénovation du Bac pro agricole, il y a eu une dichotomie, le bac pro production animale ne peut pas se faire sans production végétale.

Pour compléter sur l'avenir de l'élevage, le service agriculture de la région indique qu'il y a une forte ambition régionale quant au développement de cette filière en IDF. Un plan d'avenir pour l'élevage francilien a été voté en avril 2021 avec un programme d'actions qui a pour objectif de 25% d'exploitation francilienne accueillant une activité d'élevage pour favoriser le développement de la polyculture et la diversification des exploitations. Développer ces formations, permettait d'améliorer l'attractivité de ce métier et avoir une meilleure adéquation entre ce que les pouvoirs publics promeuvent et ce que la Région souhaiterait développer.

La FSU revient sur le BTS production animale en scolaire qui s'est ouvert cette année en septembre sur lycée agricole de Brie correspond bien aux préconisations régionales. Ça peut correspondre aussi à l'arrivée des troupeaux bovins qu'on va retrouver dans l'éco pâturage qui se développe bien en IDF.

Le GAB confirme l'intérêt de l'élevage en IDF ainsi qu'en produits laitiers, de fermes qui se tournent vers l'agroécologie.

La question sur les sortants en 2<sup>ème</sup> année interroge. La Région répond sur le choix des 1<sup>ères</sup> pour les bac pro et terminale pour les BTS et les CAP.

La FSU et la DRIAAF confirment qu'il y a un BTS production animale en apprentissage à Rambouillet.

## Animalerie

Sur le manque d'attractivité du BAC PRO AG *Technicien conseil vente*, la FSU et la DRIAAF sont étonnés par le constat étant donné que la filière accueille près de 140 élèves en scolaire et apprentissage.

Pour la DRIAAF, ce Bac pro attire énormément.

La Région n'a que des éléments sur les post 3<sup>ème</sup> et n'a pas d'informations sur l'attractivité des premières en cas de seconde communes ou de familles de métiers.

La FSU indique que l'offre de formation est très concentrée ce qui explique le peu de demandes. Il existe peut-être une problématique de territorialisation de l'offre actuelle.

La Région interpelle sur l'offre globale de toute la filière, est-ce une force sur la lisibilité ou une difficulté sur la non-candidature d'élèves car trop loin ?

La DRIAAF répond que c'est un mélange des deux et que l'éloignement freine le recrutement. C'est à la fois une force car ça permet d'avoir une identification claire mais quand la filière est fragilisée par un contexte global comme l'horticulture ornementale, cela fragilise l'ensemble de l'établissement.

La FSU revient sur l'aspect vente en jardinerie, ce sont essentiellement de grandes enseignes qui forment leurs propres vendeurs, en termes d'adéquation c'est un point sur lequel il faut

faire attention car les entreprises sont demandeuses mais en parallèle développent leur offre de formation (formation en interne via la loi Pénicaud).

Les formations initiales ont cependant une plus-value importante vis-à-vis de ces formations en interne avec l'attribution d'un certificat de capacité durant la période de formation, certificats qui sont obligatoires pour la commercialisation des animaux.

Sur les problématiques d'éloignement, la Région demande s'il y a une demande forte dans les internats associés au BTS ou d'autres profils ?

La FSU répond que les 3 EPLE et celui de Rambouillet sont dotés d'internats et remplissent bien sur tous les niveaux scolaires et apprentissage. Ceci fait partie des leviers pour réduire l'éloignement.

La Région comprend que la coloration est facilitée par la rénovation des diplômes notamment en BTSA, est-ce suffisant ou faut-il creuser davantage ?

La DRIAAF confirme sur le terme coloration et il faudra aller plus loin sur la formation complémentaire à la formation initiale (notamment des CS, par exemple).

La Région s'interroge sur le lien avec l'enseignement supérieur, il y a-t-il une initiative à développer ?

La DRIAAF répond qu'il y a des campus en collaboration avec la Région, notamment en réflexion comme celui de Coulommiers, sur des travaux des licences pros, également l'accompagnement de jeunes issus de BTS vers des cycles ingénieurs ou vétérinaires pourraient avoir de la pertinence avec un renouvellement important sur les vétérinaires ruraux. Il y aurait des BTS plus attractifs si derrière était proposé des licences ce qui permettrait de rentrer dans le cadre européen des certifications.

La FSU renchérit sur le lien qui s'est mis en place entre le lycée agricole de Brie Comte Robert et celui de la Bretonnière à Coulommiers, qui est une belle perspective et qui peut fonctionner. Pour d'autres établissements (notamment école Vétérinaire ou AgroParistech) qui ont un concours de recrutement national le lien est difficile à tisser et que les campus ne sont pas forcément une motivation pour ces écoles.

La FSU indique qu'il y a un projet de 4<sup>ème</sup> lycée agricoles à Gonesse ce qui signifierait un travail à mener sur la carte de formation.

La chambre agriculture région IDF propose de faire un retour par écrit.